

journal de la Confédération Musicale de France

N° 334

Novembre 1980

ORGANE MENSUEL DES 49 FEDERATIONS,
DES 6.000 SOCIETES ET ECOLES
ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

La C.M.F. est reconnue d'Utilité publique par décret du 2 janvier 1957 et agréée par le ministère de la Culture et le ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et membre du Comité National de la Musique.

Numéro de la commission paritaire 34407

Editorial

Des examens...

Certes, comme chaque année, ceux-ci sont préparés et soumis à une commission compétente qui leur apporte toujours de judicieuses modifications. Ce qui est proposé a été établi dans une juste mesure.

Vous allez trouver dans ce journal le règlement de solfège : celui-ci a été divisé par sections en vertu des nouvelles dispositions, et ne fait que reprendre celui établi précédemment. Bien sûr, il est toujours possible d'envisager autre chose, mais il est absolument nécessaire que chacun sache que lors des examens fédéraux, les textes établis par nos soins seront conformes à ce programme proposé afin d'éviter les équivoques.

La nouvelle notation a démontré combien nos jeunes avaient besoin « d'entendre » et la dictée, absolument obligatoire, prendra durant ces années une option particulière, jusqu'à ce qu'elle soit entrée définitivement dans le programme d'éducation musicale.

L'effort à faire est important, mais il sera profitable à tous et surtout améliorera nos formations pour la qualité de justesse et de sonorité ; à ce propos, combien de fois ai-je entendu : « Oui mais... nous n'avons pas de piano » ou « de guide-chant »... Il faut se persuader qu'une dictée peut être faite par n'importe quel instrument, souvent plus juste qu'un piano souvent mal accordé, hélas, d'autant qu'il est utile d'habituer nos jeunes musiciens d'harmonie aux sons des instruments qu'ils auront l'occasion d'entendre dans leur formation.

Voici une anecdote amusante, mais aussi inquiétante, d'un chef d'harmonie qui, lors de répétitions, s'adressant à ses musiciens, leur dit très sérieusement : « Je n'entends pas, mais par contre je vous vois... » !

Le choix des œuvres instrumentales est difficile ; il est toujours aisé de critiquer les seules sections de l'instrument que l'on joue, mais je propose à ces experts chagrins de composer un programme pour l'ensemble des instruments : 25 et les 9 divisions, ce qui fait 225 sections à établir ; vous pouvez toujours essayer et nous proposer ce programme général, croyez que nous en serons ravis !

Là aussi, les commissions se sont réunies et nous avons, cette année, invité quelques éditeurs parmi les plus intéressés. Je me permets de faire une remarque : trop souvent, hélas, les directeurs et responsables jugent une œuvre d'une manière pas très orthodoxe : si l'élève ne la déchiffre pas, elle est considérée comme injouable. Or, les œuvres proposées sont faites pour être travaillées, et le jeune musicien a grandement le temps de le faire, si l'on veut que celui-ci soit perfectible. Si l'œuvre semble au-dessus de ses possibilités, cela veut dire qu'il doit envisager la division inférieure et, bien sûr, le contraire peut se produire. Il y a maintenant suffisamment de sections (8 plus l'excellence) pour que chacun y trouve son compte !

Je rappelle que ce programme est proposé à partir du degré préparatoire, c'est-à-dire pour les postulants à la troisième année d'instrument, ou éventuellement la seconde pour les plus doués, les degrés débutants étant laissés sous la responsabilité des directeurs, d'autant que les jeunes apprentis travaillent dans leur méthode et au régime des exercices, gammes et études diverses.

Enfin, pour le Prix d'Excellence, le conseil d'administration a décidé que la note de 30 sur 50 appliquée à l'éducation musicale pour les candidats qui s'y présenteront, donne droit à un Second Prix. De ce fait, une note inférieure ne permettrait pas au candidat à l'instrument ou au chant d'obtenir une récompense.

Je pense que se dessine au ministère un projet d'inspection pour nos écoles de musique et, pour ma part, j'en serai ravi car les subventions ne pourraient être accordées que sous des conditions nettes. L'effort dans ce domaine pourrait avoir des conséquences heureuses pour tous ceux qui font cet effort constant. Je pense que nous aurons l'occasion d'en reparler...

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter à tous bon courage !

André AMELLER

LE TUBA

François POUILLOT

Né le 20 décembre 1929 à Brochon, Côte-d'Or. Issu d'une Société populaire de Musique, obtient un Premier Prix de Tuba au Conservatoire National de Région de Dijon, et entre à la Musique de la Police Nationale en 1960. Après avoir travaillé avec Elle Reynaud il passe avec succès le concours d'admission à la Musique de la Garde Républicaine, nommé à cet orchestre le 1^{er} juillet 1961. Il accède au poste de soliste de cette formation le 17 février 1964. Tant en France qu'à l'étranger, les tournées de l'Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine lui permettent de se produire en soliste. Membre Fondateur du Quintette de Cuivres « Alta Vox Musical » François Pouillot a joué de nombreuses fois en concertiste et plus récemment créé avec l'Orchestre d'Harmonie du Havre « Le Divertimento » de Désiré Dondeyne.

Créateur des classes de Tuba du Havre et de Courbevoie, il est actuellement Professeur de Tuba à l'Ecole Nationale de Musique de Rueil-Malmaison, et, dans le même établissement, Professeur de Musique d'Ensemble (Cuivres).
Ouvrages d'enseignement :
— Adaptation pour les Tubas, Saxhorns Basse et Contrebasse



Sib, des gammes extraites de la méthode de Cornet ou de Saxhorns de Guillaume Balay.
— Création d'un Prémium pour Saxhorns Basse et Contrebasse et le Tuba en UT à 6 pistons (3 vo-

lumes en cours d'édition, parution fin 1980 du 1^{er} volume). En outre, François Pouillot commence également une collection d'œuvres pour la jeunesse, et prépare un ouvrage très complet sur le Tuba.

M. François Pouillot nous a communiqué un très intéressant article sur son instrument : le tuba.

Cet article, que nous ferons paraître à partir du numéro de décembre, est illustré par de très beaux documents. Il retrace l'historique de l'instrument et nous amène à le découvrir tel que nous le connaissons aujourd'hui.

LE DIPLOME D'APTITUDE POUR L'ANIMATION DES SOCIETES MUSICALES

● Nous avons le plaisir de publier un article transmis par notre Fédération des Sociétés Musicales de Normandie concernant le Diplôme d'Aptitude pour l'Animation des Sociétés Musicales (D.A.A.S.M.).

● Toutes nos Fédérations souhaitent également la création de ce diplôme.

Sous la présidence d'honneur de M. André Ameller, président de la Confédération Musicale de France, le congrès annuel de la Fédération de Haute-Normandie et d'Eure-et-Loir s'est déroulé le dimanche 19 octobre, dans la grande salle de l'espace Duchamp-Villon, à Rouen. Deux cent soixante-dix-neuf sociétés musicales de six départements étaient ainsi représentées, soit 12.000 musiciens amateurs. Une résolution devait être adoptée à l'unanimité : toutes les sociétés souhaitent qu'un diplôme national d'animateur amateur soit enfin créé.

André Ameller estime que cette prise de position ne peut que hâter l'officialisation de ce diplôme qui serait délivré après des stages et des épreuves authentifiant et garantissant la valeur musicale, notamment auprès des municipalités, de ceux qui l'obtiendront.

Mais actuellement ce diplôme national n'existe pas. Ce qui 50.000 élèves de se présenter n'empêche point plus de aux examens fédéraux. Tous les ans, un concours d'excellence a lieu au Conservatoire de Paris. Quatre-vingt-cinq pour cent des jeunes formés par les musiciens populaires de la C.F.M. se présentent par la suite à ce même conservatoire.

A l'issue de la réunion du matin à l'Espace Duchamp-Villon, le bureau du Conseil d'administration a été renouvelé par tiers sortant et André Petit, qui a succédé à une personnalité telle que Fernand Anne, a obtenu son deuxième mandat, à l'unanimité, de président de la Fédération musicale de Normandie et d'Eure-et-Loir.

Après un vin d'honneur offert par la municipalité de Rouen aux congressistes, dans le hall Romé du Palais des Congrès, et un déjeuner amical, tous les participants se retrouvaient de nouveau à l'Espace Duchamp-Villon pour un concert de la Musique municipale, placée sous la direction de Henri-René Pollin. Cette journée étant entièrement consacrée à la musique,

● Suite page 24

Ce numéro est consacré aux épreuves d'examens et à tout ce qui concerne l'enseignement au sein de vos fédérations.

Nous avons groupé dans ce journal toutes ces questions, afin de faciliter vos recherches tout au long de l'année et des années futures.

EXAMENS FÉDÉRAUX 1981

Il est rappelé que ce programme commence au niveau Préparatoire 1, donc, pour la majorité des élèves, à la troisième année d'étude instrumentale.

Le programme des divisions Débutant 1^{re} année et Débutant 2^e année est laissé à la discrétion des directeurs et professeurs, qui choisiront un répertoire, des méthodes et des études correspondant à chacune de ces divisions.

A. A.

EDITIONS HENRY LEMOINE

17, rue Pigalle - 75009 PARIS - Tél. : 874-09-25

RAPPEL DE NOS DERNIERES PUBLICATIONS

ENSEIGNEMENT

- Textes musicaux à chanter (Fleurant-Voirpy), 6 cahiers.
- 16 leçons de solfège en clé de sol, avec accompagnement (J.-M. Damase).
- 12 leçons de solfège, 5 et 7 clés, avec accompagnement (G. Meunier).
- 13 nouvelles leçons de solfège pour les concours (J. Mein). (8 leçons difficiles en clé de sol et 5 pour transposer à vue). Avec et sans accompagnement.
- 30 leçons de rythme et de chant (L. Legron).

PIANO

- Musique en liberté (2 volumes). Pièces très faciles d'auteurs divers, classiques et contemporains, choisies, doigtées et classées progressivement par Monique Gabus.
- Sur le piano. 7 pièces faciles (G. Coulpied-Sevestre).
- La boutique d'Arlequin. Pièces faciles sur des airs populaires (D. Geoffroy).
- Le château du temps perdu. Suite de 6 pièces assez faciles (G. Meunier).
- Suite burlesque. 6 pièces faciles pour 4 mains (G. Tailleferre).
- Cours supérieur d'interprétation, de Bach à Messiaen (G. Martenot). Vol. A : Bach, Mozart, Beethoven + méthode de travail complémentaire.

MUSIQUE INSTRUMENTALE

FLUTE :

- Le coin des jeunes, pour flûte et piano. 4 pièces, de facile à moyenne difficulté (P. Paubon).

CLARINETTE :

- Ritournelles, 3 pièces assez faciles pour 4 clarinettes (J.-M. Damase).
- Profils, 5 petites pièces pour clarinette et piano (N. Philiba).
- Andante et minuetto, pour clarinette et piano (Ch. Jay).

COR :

- La technique journalière du corniste (P. Levet).
- Si vis pacem, pour cor et piano (T. Aubin), morceau de concours du CNSM de Paris, 1979.

TROMPETTE :

- Andante et allegretto, pour trompette en ut et piano (Ch. Jay).

HAUTBOIS :

- Méandres, réduction pour hautbois et piano (J.-M. Damase). Version originale pour hautbois et orchestre à cordes, en location.

SAXOPHONE :

- Complainte et ronde, pour saxo alto mib et piano (Ch. Jay).
- Phases contrephases, pour saxo soprano et piano (P. Arma).

ACCORDEON :

- 26 petites études faciles et progressives d'après Bertini (A. Abbott).

CHANT

- 4 vocalises, facile à assez facile, pour voix moyennes (M. Gabus, Ph. Sagnier, R. Berthelot, J.-M. Damase).

MUSIQUE D'ENSEMBLE

- Quatuor à cordes « Pro Cœcilia » (E. Marc).
- Trio pour piano, violon, violoncelle (G. Tailleferre).

INITIATION A L'ORCHESTRE

N° 26.

- Deux marches militaires, de Schubert, pour ensemble d'instruments à vent (orchestration C. Voirpy). (Catalogue de la collection sur demande).

VENTE AU DETAIL DES PARTITIONS DE TOUS LES FONDS,
FRANÇAIS ET ETRANGERS, PAR CORRESPONDANCE

POUR LE TUBA

Œuvres extraites de notre catalogue :

ETUDES :

Barnard. 40 ETUDES d'après J. Forestier (6 ^e)	37,80
— 12 PIECES MELODIQUES (4 ^e , 6 ^e)	37,80
Cummings. 30 ETUDES d'après Maxime-Alphonse (4 ^e , 6 ^e)	32,10
Dubois (P.M.). 12 SOLIS EN FORME D'ETUDES (7 ^e , 8 ^e)	37,80
Poullot. TRAITE DES GAMMES, en 2 cahiers, chaque ..	70,60

TUBA ET PIANO :

Ameller. IRISH CANTE (7 ^e)	28,90
Cals. PIECE BREVE (8 ^e)	44,70
Charpentier (J.). PRELUDE ET ALLEGRO (7 ^e)	32,10
Defaye. DEUX DANSES (Knaub) (8 ^e)	41,80
Henry. MOUVEMENT (8 ^e)	37,80
Kal. LEGENDE (8 ^e)	41,80
Lodéon. CAMPAGNARDE (1 ^e , 2 ^e)	26,70
— TUBA SHOW (6 ^e)	32,10
Louvier. CROMAGNON (6 ^e)	21,20
Margoni. APRES UNE LECTURE DE GOLDONI (7 ^e)	32,10
Petit. WAGENIA (7 ^e)	41,80
Rueff. CONCERTSTUCK (8 ^e)	41,80
Semler-Collery. SAXHORNIA (7 ^e)	37,80
Weber (A.). SOLILOQUE (7 ^e , 8 ^e)	41,80
Zbar. JEU 3 (8 ^e)	32,10

(1^e, 2^e, 3^e) = facile — (4^e, 5^e, 6^e) = moyenne force
(7^e, 8^e, 9^e) = difficile

Représentation exclusive des fonds HEUGEL, KING, SIKORSKI
et THEODORE PRESSER

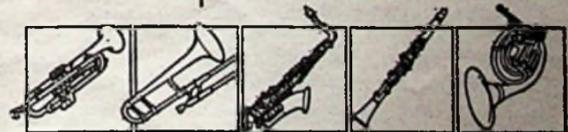
Catalogues complets sur demande

EDITIONS ALPHONSE LEDUC

175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01
☎ 296-89-11



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-au-Roi
75-PARIS XIème - Tél. : 023.09.74



CHANT

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Vocalise facile	Concone ou Vecal	
PREPARATOIRE 2	Mélodie et vocalise	Au choix du professeur	
ELEMENTAIRE 1	1 vocalise classique Air classique (Italien de préférence)	Au choix du professeur	
ELEMENTAIRE 2	Vocalise, mélodie et air classique	Au choix du professeur	
MOYEN 1	Vocalise moderne	Au choix du professeur	
MOYEN 2	Mélodie et air avec récitatif	Au choix du professeur	
PRE SUPERIEUR	Mélodie du répertoire français	Gounod, Bizet, Berlioz, Duparc, Massenet, Fauré, etc., au choix	
SUPERIEUR	Air classique (opéra) avec récitatif Mélodie contemporaine Lied	Debussy, Ravel... Au choix : Schubert, Schumann, dans la langue originale	
	Air d'opéra avec récitatif	Au choix	

PIANO

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Sonate pastorale, 1 ^{er} mvt (allegretto)	T. Lack	Leduc
PREPARATOIRE 2	Fabienne au manège N° 1 (Cahier de Fabienne)	G. Friboulet	Philippo
ELEMENTAIRE 1	Capriccio n° 14 (Anthologie Ferté, Vol II)	B. Marcello	Schott
ELEMENTAIRE 2	Final de la sonate n° 19	Beethoven	Durand
MOYEN 1	Moment musical n° 4 en Ut mineur, opus 94	F. Schubert	Durand
MOYEN 2	Prélude en berceuse n° 1 (A. Gré des Andes)	H. Dutilleul	Leduc
PRE SUPERIEUR	3 mouvements perpétuels	F. Poulenc	Chester
SUPERIEUR	Toccata	Cl. Pascal	Durand

VIOLON

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	2 pièces courtes pour débutant	A. Ameller	Lemoine
PREPARATOIRE 2	Les rêves de Janeline		
ELEMENTAIRE 1	— Remords de Carabosse Concerto op. 22	R. Gallols Montbrun Seltz	Leduc Heinrich Shoten's Verlag Willemhaffen Hollande
ELEMENTAIRE 2	Concert en G dur (Sol Majeur) 1 ^{er} mouvement, op. 34	O. Rinding	Bosworth and C°
MOYEN 1	Solo de concours	Schroeder Meyer	Delrieu
MOYEN 2	Concerto n° 13	Kreutzer	Leduc
PRE SUPERIEUR	Solo du 17 ^e concerto	Viotti	Leduc
SUPERIEUR	Prélude et allegro	Pugnani Kreisler	Schott

ALTO A CORDES

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	L'Arc-en-ciel (the Rainbow) n° 2 (jaune) et n° 6 (bleu)	A. Ameller	Billaudot
PREPARATOIRE 2	Mon premier concert n° 2 (chant) et n° 3 (danse)	A. Ameller	Philippo
ELEMENTAIRE 1	3 pièces faciles pour alto : Prélude, Air et Ronde	A. Ameller	Philippo
ELEMENTAIRE 2	Danses françaises n° 3 et n° 5	Marin-Marais	Boosey and Hawkes
MOYEN 1	Danses françaises n° 1, n° 4 et n° 5	Marin-Marais	Boosey and Hawkes
MOYEN 2	11 ^e sonate en La Maj.	Corelli (Stolz)	Sté Anonyme Av. Gambetta Nancy
PRE SUPERIEUR	Concerto en Ut Mineur	J.-Ch. Bach	Salabert
SUPERIEUR	Fantaisie	Hummel - Collot	Billaudot

VIOLONCELLE

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Animal's pieces — Le cerf — Le petit poulain	A. Ameller	Billaudot
PREPARATOIRE 2	Concertino — 1 ^{er} mvt	Baudiot Ruyssen	Delrieu
ELEMENTAIRE 1	3 ^e concertino, 1 ^{er} mvt	Breval Feuillard	Delrieu
ELEMENTAIRE 2	7 ^e sonate (2 ^e livre) — allegro	Barrière	Leduc
MOYEN 1	Courante de la 1 ^{re} suite	J.S. Bach	Durand
MOYEN 2	1 ^{er} concerto - 1 ^{er} temps	Breval Feuillard	Delrieu
PRE SUPERIEUR	Celliza	A. Ameller	Durand
SUPERIEUR	Concerto en Ré	Vivaldi Dandelot	Delrieu
	Courante de la 2 ^e suite	J.S. Bach	Combre
	Final de la sonate	Samartini Torteller	Durand
	Complainte	A. Ameller	Combre
	Allegro appassionato	St Saens	Durand
	Prélude de la 2 ^e suite	J.S. Bach	Durand

CONTREBASSE

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Prologue	J. Meyer	Zurfluh
PREPARATOIRE 2	Koala	A. Ameller	Zurfluh
ELEMENTAIRE 1	Prélude	A. Ameller	Combre
ELEMENTAIRE 2	Arloso	A. Ameller	Combre
MOYEN 1	1 ^{er} suite, menuet pour contrebasse seule	J.S. Bach - Nanny	Leduc
MOYEN 2	Pièces pour contrebasse	A. Ameller	Combre
PRE SUPERIEUR	Adagio et scherzando	A. Chapuis	Leduc
SUPERIEUR	Choral Concerto n° 1, adagio et n° 2, allegro	Haendel	Durand

HARPE

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Mozaïque	A. Ameller	Combre
PREPARATOIRE 2	— Lazuline et Opale	J.M. Damare	Rideau rouge
ELEMENTAIRE 1	Promenade	M. Tournier	Leduc
ELEMENTAIRE 2	3 ^e et 4 ^e préludes	Hasselmans	Durand
MOYEN 1	Gitane La fille aux cheveux de lin	Debussy-Renle	Lemoine
MOYEN 2	1 ^{re} sonate	Nadernmann	Leduc
PRE SUPERIEUR	1 ^{re} sonate	Düsseck	Ricordi
SUPERIEUR	Sarabande	Ph. Gaubert	Durand

FLUTE

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	4 miriflûtes (n° 1)	G. Meunier	Philippo
PREPARATOIRE 2	2 récréations (n° 2)	M. Berthomier	Combre
ELEMENTAIRE 1	Bluettes	A. Ameller	Leduc
ELEMENTAIRE 2	— Giocoso ou Crystal Villancicos del Infante (Prix Billaudot 1980)	M. Faillenot	Billaudot
MOYEN 1	Les chants de Villeneuve	P. Paubon	Leduc
MOYEN 2	II — Ciel pur — Lou Rlou — Bleuets et soleil	P. Ancelin	Éditions ouvrières
PRE SUPERIEUR	La chanson de Pan	R. Bourdin	Hamelle
SUPERIEUR	Solo en Fa Maj. (jusqu'à la reprise)	Kühlau	Billaudot

FLUTE A BEC SOPRANO

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Jeux de flûtes I — n° 14 Pour l'amour de moy	anonyme	Leduc
PREPARATOIRE 2	— n° 3 Ce fut en may	Miniot d'Arras	Zurfluh
ELEMENTAIRE 1	Danceries Sarabande p. 7 Gavotte p. 6	P. Paubon	
ELEMENTAIRE 2	Lamento de Tristan et Rotta	anonyme	Éditions ouvrières
MOYEN 1	Recueil Joyeux du temps passé	Telemann	Schott (ou Hargall)
MOYEN 2	Partita en Mi mineur Andante, aria 1 et aria 3	Hotteterre	XYZ (771)
PRE SUPERIEUR	Suite en Ut, Prélude et rondeau	G. Haverkate	Broekmans et Van Poppel (1085)
SUPERIEUR	Live — n° 4 des 12 études avancées	M. Blavet	Rudall (carte 597)
	Sonate n° 3 La Dhérouville	A. Héberlé	Hanssler
	Adagio et Gigue		
	Sonate brillante		
	Adagio et allegro molto alla menuetto		

FLUTE A BEC ALTO

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Préludes and volontaries — page 4 jusqu'à la noire = 88	Pepusch	Schott (10113)
PREPARATOIRE 2	Sonate n° 2 en La min. — Sarabande et vivace	Dieupart	Schott (10958)
ELEMENTAIRE 1	Sonate en Ré mineur — adagio et allegro final	B. Marcello	Hortus Musicus (151) (Bärenreiter)
ELEMENTAIRE 2	Suite dans le style ancien I — Prélude II — Sarabande IX — Gigue	P.M. Dubois	Leduc
MOYEN 1	Sonate n° 4 en Sol mineur Op 3 n° 4. Adagio et allegro	P.B. Bellinzani	Leduc
MOYEN 2	Sonate en Ut — Adagio et allegro	Barjanti	Hortus Musicus (183) (Bärenreiter)
PRE SUPERIEUR	Sonate en Ré mineur I — Lentement V — Fugue	A. Danican-Philidor	Hortus Musicus (139) (Bärenreiter)
SUPERIEUR	Fantaisie n° 6 Dolce et Spirituoso	Telemann	Leduc

HAUTBOIS

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Anémone	A. Ameller	Lemoine
PREPARATOIRE 2	Pièce en forme de danse	M. Fuste Lambezat	Combre
ELEMENTAIRE 1	Air jointain	Dautremmer	Leduc
ELEMENTAIRE 2	Belle Province : Chicoutimi	A. Ameller	Leduc
MOYEN 1	Sonate en C Major	J.B. Loeillet	W. Chester
MOYEN 2	Complainte et salterelle	R. Berthelot	Lemoine
PRE SUPERIEUR	1 ^{re} Sonate en Do mineur	Haendel	Leduc
SUPERIEUR	Suite française : pavane, gigue, rigaudon	Bitsch	Leduc

CLARINETTE

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Flânerie	E. Barat	R. Martin
PREPARATOIRE 2	Bleuets	A. Ameller	Lino Florenzo
ELEMENTAIRE 1	Romance	A. Bernaud	Rideau rouge
ELEMENTAIRE 2	Romance sans paroles	Mendelssohn	Leduc
MOYEN 1	Aria	J. Vallier	R. Martin
MOYEN 2	Canzonetta	G. Pierne	Leduc
PRE SUPERIEUR	Sarabande et thème varié	R. Hahn	Heugel
SUPERIEUR	Cantilène	L. Cahuzac	Billaudot

BASSON

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Berceuse russe	Vachey	Combre
PREPARATOIRE 2	Chanson d'antan	Y. Desportes	Leduc
ELEMENTAIRE 1	Fagotin	A. Ameller	Peters
ELEMENTAIRE 2	Rondoletto	Bitsch	Hinrichsen
MOYEN 1	1 ^{er} solo	Bourdeau	Leduc
MOYEN 2	Sonatine brève	Ph. Rougeron	Billaudot
PRE SUPERIEUR	Sérénades	P.M. Dubois	Leduc
SUPERIEUR	3 nocturnes	Duclos	Leduc

SAXOPHONE ALTO Mib

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Lied	A. Semler Colley	Billaudot
PREPARATOIRE 2	Farniente	S. Lancen	Lido
ELEMENTAIRE 1	Andantino et chanson gale (Prix Billaudot)	J. Rucquois	Billaudot
ELEMENTAIRE 2	Réverie et danse	E. Lesieur	Martin
MOYEN 1	Sérénade italienne (extrait de la Suite romantique)	R. Planel	Leduc
MOYEN 2	A la russe (extrait des Pièces caractéristiques)	P.M. Dubois	Leduc
PRE SUPERIEUR	Impromptu	C. Pascal	Durand
SUPERIEUR	Concerto n° 2 et 3	N. Philiba	Billaudot

SAXOPHONE TENOR

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Beau dion	J.M. Londeix	Combre
PREPARATOIRE 2	La sauge	A. Ameller	Lemoine
ELEMENTAIRE 1	Mélopée	J. Ibert	Lemoine
ELEMENTAIRE 2	Mélopée expressive	J. Semler Colley	Eschig
MOYEN 1	Vocalise	A. Roussel	Lemoine
MOYEN 2	Songes de Coppélius	R. Clérissse	Billaudot
PRE SUPERIEUR	Suite roccoco	Gréty	Schott
SUPERIEUR	Sonate en Sib (2, 3 et 4 ^e mouvements)	Haendel	Leduc

COR ou ALTO Mib

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Canto lantano	M. Dautremmer	Zurfluh
PREPARATOIRE 2	Chant d'un soir	P. Villette	Zurfluh
ELEMENTAIRE 1	Cornaline	A. Ameller	Lino Florenzo
ELEMENTAIRE 2	Le chant du sonneur	R. Clérissse	Billaudot
MOYEN 1	Andante	V. D'Indy	Billaudot
MOYEN 2	Scherzetto	J. de La Presle	Leduc
PRE SUPERIEUR	En Irlande	E. Bozza	Leduc
SUPERIEUR	Solo pour cor	R. Pugno	Leduc

CORNET EN Sib ou BUGLE

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Intrada	Lagorce	Martin
PREPARATOIRE 2	Moussaillon marche	Meyer	Leduc
ELEMENTAIRE 1	Jeunesse	T. Aubin	Martin
ELEMENTAIRE 2	Bagdad	R. Calmel	Combre
MOYEN 1	Concertino n° 1	Depelsenaire	Transatlantique
MOYEN 2	Trois pas de danse	Berthelot	Lemoine
PRE SUPERIEUR	Morceau de concours	Chailleux	Leduc
SUPERIEUR	Cantabile et scherzetto	Ph. Gaubert	Leduc

LES ÉDITIONS ROBERT MARTIN

106, Grande-Rue-de-la-Coupée - 71009 MACON CEDEX

fournissent les morceaux imposés dans les examens de la C.M.F.

TROMPETTE EN UT ou Sib

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Intrada	Lagorce	Martin
PREPARATOIRE 2	Moussaillon marche	Meyer	Leduc
ELEMENTAIRE 1	Jeunesse	T. Aubin	Martin
ELEMENTAIRE 2	Bagdad	R. Calmel	Combre
MOYEN 1	Concertino n° 1	Depelsenaire	Transatlantique
MOYEN 2	Trois pas de danse	Berthelot	Lemoine
PRE SUPERIEUR	Morceau de concours	Alary	Leduc
SUPERIEUR	Adeste fidèles	H. Busser	Leduc

TROMBONE

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Olivet	A. Ameller	Combre
PREPARATOIRE 2	Posaunita	R. Widiez	Lino Florenzo
ELEMENTAIRE 1	Introduction et allegro martial	V. Dorsselaer	Billaudot
ELEMENTAIRE 2	Menuet pour un ours	S. Lancen	Billaudot
MOYEN 1	2 marches	P.M. Dubois	Leduc
MOYEN 2	2 interludes	H. Vachey	Leduc
PRE SUPERIEUR	Cavatine	C. Saint Saens	Leduc
SUPERIEUR	Concerto	Gouinguene	Billaudot

TUBA et SAXHORNS EN Sib

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Monsieur Tuba	M. Fiche	Combre
PREPARATOIRE 2	Hauterive	A. Ameller	Leduc
ELEMENTAIRE 1	Marine	R. Clérissse	Leduc
ELEMENTAIRE 2	Ruderal (Prix de Composition)	H. Joubert	Billaudot
MOYEN 1	Romance	R. Clérissse	Leduc
MOYEN 2	Introduction et danse	Barat	Leduc
PRE SUPERIEUR	Tubaroque	R. Boutry	Leduc
SUPERIEUR	Piccolo-suite	P.M. Dubois	Leduc

MANDOLINE

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Capricieuse	M. Stern arrgt Dagosto	Chappel
PREPARATOIRE 2	Berceuse n° 1	J.P. Dubert	B.G. Adofe
ELEMENTAIRE 1	Tarentella	Sarcoti arrt Worschsch	B.G. Adofe
ELEMENTAIRE 2	Ave verum	Mozart arrgt Dagosto	Delrieu
MOYEN 1	Sonate en Fa Majeur - 1 ^{er} mouvement	F. Majo arrgt Monti	B.G. Adofe
MOYEN 2	Rondo de la petite musique de nuit	Mozart arrgt Guenett	B.G. Adofe
PRE SUPERIEUR	Valse - Op 64	Chopin arrgt Detoga	Le Mediator
SUPERIEUR	Tarentelle de concert	Maciocchi	B.G. Adofe

MANDOLE

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Capricieuse	M. Stern arrgt Dagosto	Chappel
PREPARATOIRE 2	Berceuse n° 1	J.P. Dubert	B.G. Adofe
ELEMENTAIRE 1	Tarentella	Sarcoti arrt Worschsch	B.G. Adofe
ELEMENTAIRE 2	Ave verum	Mozart arrgt Dagosto	Delrieu
MOYEN 1	Romance de la petite musique de nuit	Mozart arrgt Guenett	B.G. Adofe
MOYEN 2	Sinfonia en Sol Majeur - 1 ^{er} mouvement	C. Cecere arrgt Monti	B.G. Adofe
PRE SUPERIEUR	Serenata de la petite musique de nuit	Mozart arrgt Maciocchi	B.G. Adofe
SUPERIEUR	Melitta	F. Guenett	B.G. Adofe

GUITARE

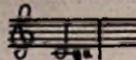
NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Mitzi	Laule	Eschig
PREPARATOIRE 2	Méthode Fernandez p. 38	Blondeau	Eschig
ELEMENTAIRE 1	Pavane	K. Scheit	Universal
ELEMENTAIRE 2	Pièces faciles pour guitare du XVIII ^e	F. Poullenc	Ricordi
MOYEN 1	Aria et Gigue (n° 4 et 6) Mts métronomiques : q = 60 et q. = 60	Kleynjaus	Leduc
MOYEN 2	Sarabande	Villa Lobos	Eschig
PRE SUPERIEUR	Estudianis	L. Brouwer	Schott
SUPERIEUR	Prélude n° 3 en La Mineur (ne se joue qu'une seule fois) Eloge de la danse Suite, sarabande et tiento	A. Ameller	Leduc

• Suite page 6

Conservez précieusement ce journal

IL FACILITERA VOS RECHERCHES !

PRECISIONS ET ADDITIFS SUR LE PROGRAMME PARU DANS LE JOURNAL DE DECEMBRE 1976

DIVISIONS	SOLFEGE		DICTEE	THEORIE
	CHANTE	RYTHMIQUE		
PREPARATOIRE 1 ^{re} année	En Do Maj. en 2/4 avec blanches, noires, 1/2 pauses et soupirs.	Mesure à 2/4, blanches, noires, croches, 1/2 pause, soupirs.	Reconnaissance des sons du 	Figures de notes et de silences jusqu'à la croche et le 1/2 soupir. Altérations dièse, bémol, bécarre et leurs effets. Mesures à 2/4, 3/4 et 4/4. Barres et double-barres de mesure.
PREPARATOIRE 2 ^e année	Mesures à 2/4, 3/4 et 4/4 en Do Maj. avec courtes modulations en La min., Sol Maj., Fa Maj., rondes, blanches, blanches pointées, noires et croches.	Mesures à 2/4, 3/4 et 4/4. Rondes, blanches, noires, croches et silences correspondants. Blanches pointées. Liaison.	En Do Maj. à 2/4 avec blanches et noires.	Révision du précédent plus toutes les figures de notes et de silences. Le point. La liaison. Armure de clé et altérations accidentelles. Signe de renvoi da capo. Reprise. Point d'orgue. Point d'arrêt. Intervalles simples Maj. et min. Justes jusqu'à l'octave. Nuances. Notes conjointes et disjointes. Succession des dièses et des bémols.
ELEMENTAIRE 1 ^{re} année	Mesures à 2/4, 3/4 et 4/4. Do Maj., La min., Sol Maj., Fa Maj. avec modulation aux tons voisins. Ajouter la noire pointée et le triolet de croches.	Révision du précédent plus triolet de croches, des groupes de doubles croches et silences correspondants.	Mesures à 2/4, 3/4 et 4/4. Do Maj., La min., Fa Maj., Sol Maj. avec courtes modulations aux tons voisins avec rondes, blanches pointées, noires, croches.	Révision du précédent plus triolet, duolet, etc. Toutes les qualifications et compositions des intervalles simples. L'enharmonie. Tonalités Maj. et min. jusqu'à 2 altérations à la clé; la syncope; le contretemps. Mesures à 6/8, 9/8 et 12/8. Temps forts et temps faibles. Le ton, le 1/2 ton diatonique et chromatique. Composition de la gamme majeure. Les noms des degrés de la gamme.
ELEMENTAIRE 2 ^e année	Révision du précédent plus Mi min. et Ré min.	Révision du précédent avec rythmes un peu plus compliqués. Ex. : une croche suivie de deux doubles croches.	Révision du précédent plus le point après la noire. Mi min. et Ré min. avec modulations.	Révision du précédent plus renversement et redoublement des intervalles. Tonalités, Maj. et min. jusqu'à trois altérations à la clé. La gamme mineure harmonique. Le trille. Le double-point.
MOYEN 1 ^{re} année	2/4, 3/4, 4/4 jusqu'à deux altérations à la clé. Maj. ou min.	2/4, 3/4, 4/4. Rythmes un peu plus compliqués. Ex. :  Triplets brisés, deux double-croches suivies d'une croche. Syncope. Contretemps.	2/4, 3/4, 4/4 jusqu'à deux altérations à la clé. Maj. ou min. Syncopes. Point après la croche. Triplet de croches.	Révision du précédent plus tons voisins. Toutes les mesures. Le tétracorde. Intervalles redoublés. Toutes les tonalités. Double dièse; double bémol. Gruppetto. Notes tonales et notes modales. Enchaînement des gammes. Termes italiens usuels.
MOYEN 2 ^e année	2/4, 3/4, 4/4 et mesures composées correspondantes. Quelques mesures de clé de Fa. Deux altérations à la clé.	2/4, 3/4, 4/4 et 3/8 et mesures composées correspondantes. Rythmes un peu plus compliqués.	2/4, 3/4, 4/4, 6/8. Deux altérations à la clé. Altérations accidentelles de tons voisins bien précisés. Contretemps.	Révision du précédent plus tons synonymes ou enharmoniques. Groupes irréguliers. Introduction de rythmes ternaires dans le binaire ou le contraire. Gammes chromatiques. Comma.
PRE SUPERIEUR	Révision du précédent jusqu'à trois altérations à la clé.	Révision du précédent. Rythmes un peu plus compliqués.	2/4, 3/4, 4/4, 6/8, 9/8, 12/8 jusqu'à trois altérations à la clé. Triolets de doubles croches.	Révision du précédent plus la transposition et agréments divers. Mesures à 5 et 7 temps simples et composées. Gammes mineures mélodiques. Triple point. Intervalles sous-diminués et sur-augmentés.
SUPERIEUR	Toutes les mesures utilisées jusqu'à 4 altérations à la clé. Quelques mesures de clé d'Ut 4 ^e ligne.	Toutes les mesures et rythmes plus compliqués (5/4, 7/4, 9/4, 5/8, 7/8, 15/8, 15/16, etc.).	Révision du précédent jusqu'à cinq altérations à la clé.	Toute la théorie. Les accords parfaits Maj. et min. et de 7 ^e de dominante. Instruments transpositeurs.
EXCELLENCE	Cinq altérations à la clé. En plus, quelques mesures de clé d'Ut 3 ^e ligne pour 1981.	d ^e	Jusqu'à cinq altérations à la clé. Commencant à une voix et se terminant à 2 ou 3 voix.	d ^e plus accords de 7 ^e (diminuée). Triton. Renversement des accords parfaits Maj. et min. et de 7 ^e de dominante.

ŒUVRES D'ANDRÉ AMELLER POUR TUBA ET SAXHORNS Sib ET PIANO

- TUBA CONCERT, pour tuba ou saxhorn
• Ed. ESCHIG - Paris
- KRYPTOS pour tuba Ut ou saxhorn Sib
• Ed. PETERS HINRICHSSEN - Londres
- HAUTERIVE pour tuba Ut ou saxhorn Sib ou Mib (Belle Province)
• Ed. LEDUC - Paris
- TUBA ABUT pour tuba Ut ou saxhorn Sib
• Ed. ESCHIG - Paris
- IRISH CANTE pour tuba Ut ou saxhorn Sib
• Ed. LEDUC - Paris

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Drôme. Tel. 08.24.87



FRANÇOIS PULLOT

Vient de paraître :

TRAITE DES GAMMES pour Tubas, Saxhorns, basses et Contrebasses si b, d'après G. Balay.
En 2 cahiers, chaque 70,60

Pour paraître prochainement :

PREAMBULE, méthode pour le premier cycle de Tubas, Saxhorns basses et Contrebasses si b.

EDITIONS A. LEDUC

175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01 - ☎ 296-89-11



EDITIONS ROBERT MARTIN

106, grande rue de la Coupée,
B.P. 502 - 71009 MACON CEDEX
☎ (85) 34-46-81

OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT POUR BASSE SIB OU TUBA UT

- 25 Déchiffrages manuscrits (cahier A) de Julien Porret, facile à moyenne force (préciser l'instrument) 24,75 F
- 24 Déchiffrages manuscrits (cahier B) de Julien Porret, moyenne force à difficile (préciser l'instrument) 24,75 F
- 12 Divertissements en duos de Julien Porret, facile à assez facile (collection « Jouons ensemble ») 33,00 F
- 10 Quatuors sur des airs folkloriques par Michel Gourdeau, assez facile, (collection « Jouons ensemble ») 77,00 F

VIENT DE PARAÎTRE

Poullot, « la Cigale et la Fourmi », pour basse sib et piano, facile 13,20 F

EN PREPARATION

Collection « Pour la Jeunesse » supervisée par François Poullot, quatre morceaux pour basse sib ou tuba ut et piano de Michel Delgiudice :
— « le Petit Baobab », très facile,
— « Danse de l'éléphant », facile,
— « le Petit Mammouth », assez facile,
— « l'Antre de Polyphème », assez facile.

Abonnez-vous,
faites abonner
vos sociétés !

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
Fabrication - Occasions
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZÉREAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
PARIS-9^e
Fournisseur
de la Garde Républicaine

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : **Paul PROUD**

1^{er} prix unanimité du Conservatoire de Lyon
ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Tél. : 860-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

**ATELIER DE REPARATION
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS
A VENT**

Examens fédéraux

• Suite de la page 4

ACCORDEON

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Neige nocturne	Balta	Opaline
PREPARATOIRE 2	Valse favorite	Mozart	Basile
ELEMENTAIRE 1	Prélude en Sol Majeur	Haendel	Basile
ELEMENTAIRE 2	Mélodie pour Fabi	Astier-Baselli	Opaline
MOYEN 1	Scherzetto	Hummel	Basile
MOYEN 2	Sérénade en Sol	Astier-Fallone	Fallone
PRE SUPERIEUR	Etude de concert en Ré Majeur	Curt Mahr	Helbeling
SUPERIEUR	Caprice mazurka	Astier-Azzola	Cavagnolo

PERCUSSION

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1	Etude n° 1 pour caisse-claire des 28 miniatures - Cahier 1	Jovenel et Dupoin	Leduc
PREPARATOIRE 2	Etude n° 7 pour caisse-claire des 28 miniatures - Cahier 1	Jovenel et Dupoin	Leduc
ELEMENTAIRE 1	Incantation, et marche A la manière de...	H. Vachey	Deirieu
ELEMENTAIRE 2	Cahier n° 1	J. Delecluse	Leduc
	Etude n° 7 pour timbales des 30 études	J. Delecluse	Leduc
MOYEN 1	Histoire de chats n° 1, 3, 5 et 8	C. Manon	Choudens
MOYEN 2	Variétés des 7 pièces - Cahier 4	Jovenel et Dupoin	Leduc
PRE SUPERIEUR	Petites pièces n° 4, 5 et 7	F. Passerone	Leduc
	Etude pour xylo n° 4 (d'après Kreutzer)	J. Delecluse	Leduc
SUPERIEUR	Variations n° 2, 3, 4 et 5	E. Barraine	Costallat

BATTERIES-FANFARES

Morceaux imposés pour l'année 1981 dans tous les concours

Ces concours sont organisés par les fédérations et placés sous le patronage de la Confédération Musicale de France.

N.B. — Il est bien entendu que les batteries-fanfars qui prendront part à plusieurs concours la même année ne pourront obtenir qu'un seul premier prix ascendant.

Pour le MORCEAU AU CHOIX, se conformer à la liste parue dans les journaux de la C.M.F. de mars et avril 1980.

FANFARES DE TROMPETTES

	AUTEURS	EDITEURS
3 ^e Division (toutes sections) TROMPETTES EN FETE	R. COITEUX	G. BESSON
2 ^e Division (toutes sections) LA DE LANGLADE	CAILLE	R. MARTIN
1 ^{re} Division (toutes sections) L'ETENDARD DE LA GARDE	LORDEY	R. MARTIN
Division supérieure SPOT	A. SOUPLLET	R. MARTIN
Division d'excellence et d'honneur CIEL D'ETE	S. NORTIZ	G. BESSON

FANFARES DE TROMPES ET FORMATION E

Les morceaux seront fixés sur demande. Ecrire à Monsieur André TREMINE, Président de la sous-commission des Batteries Fanfares de la C.M.F., 6, place Duburg, 33800 BORDEAUX.

BATTERIES-FANFARES DE MARCHÉ

Il est entendu que dans cette formation seuls les tambours, clairons, trompettes et cors seront jugés, et non l'harmonie ou la fanfare les accompagnant, les Sociétés se présentant dans le groupe 1 fanfares de marche ne pourront concourir qu'en 3^e, 2^e et 1^{re} Division.

Au-delà de la 1^{re} Division, les fanfares de marche qui désireraient accéder à la division supérieure devront obligatoirement concourir en BATTERIE-FANFARE formation A, B ou C, ou dans le groupe 2 des fanfares de marche.

GRUPE 1 : TAMBOURS ET CLAIRONS accompagnés par une harmonie ou une fanfare

	AUTEURS	EDITEURS
3 ^e Division VOSGES-ALSACE	M. MONNIOTTE	G. BESSON
2 ^e Division MARCHÉ DES ECOLES DE L'AIR	A. TOURNEL	R. MARTIN
1 ^{re} Division LA GARDE DEFILE	G. PARES	R. MARTIN

GRUPE 2 : TAMBOURS, CLAIRONS, TROMPETTES ET CORS accompagnés par une harmonie ou une fanfare

	AUTEURS	EDITEURS
3 ^e Division LE FORT DE VAUX	J. ALAZARD	R. MARTIN
2 ^e Division ROYAN	A. TREMINE	G. BESSON
1 ^{re} Division HONNEUR ET FIDELITE	M. LASALMONIE	R. MARTIN
Division supérieure RYTHMUS	DEVO-GOUTE	R. MARTIN
Division d'excellence et d'honneur ANOUSCHKA	G. LUYPARTS	LIBELLULE

FORMATION SPECIALE F

CLAIRONS, TAMBOURS ET INSTRUMENTS D'HARMONIE

	AUTEURS	EDITEURS
3 ^e Division (toutes sections) SHAKO ET TWIRLING	M. DELGIUDICE	R. MARTIN
2 ^e Division (toutes sections) LE MONT NOIR	M. PHILIBERT et A. TREMINE	G. BESSON
1 ^{re} Division (toutes sections) DEFILE DE FAUST	M. PHILIBERT	G. BESSON

Pour les Batteries-Fanfars, les fanfares de trompette et les Fanfares de marche, l'épreuve de sonnerie est obligatoire, les sonneries réglementaires du « Guide pratique du Fanfariste » sont seules valables dans nos concours.

Le « Guide pratique du Fanfariste » est en vente aux Editions RENATO-DESLAURIER, 25, rue Michel-le-Comte, 75 PARIS (3^e).

FORMATION A

CLAIRONS, CLAIRONS-BASSES ET BATTERIES

	AUTEURS	EDITEURS
3 ^e Division (toutes sections) LE CLAIRON FAVORI	R. COITEUX	R. MARTIN
2 ^e Division (toutes sections) CHAMADELLE	A. TREMINE	MARGUERITAT
1 ^{re} Division (toutes sections) CLAIRON D'HONNEUR	DELBECCQ	R. MARTIN
Division Supérieure (toutes sections) LA COTE D'ARGENT	RANDOUYER	R. MARTIN
Division d'excellence et d'honneur KEEPSAKE	DEFRANCE	R. MARTIN

FORMATION B ET C

CLAIRONS, CLAIRONS-BASSES, TROMPETTES, TROMPETTES-BASSES, CORS ET BATTERIES, MEME FORMATION SANS LES CORS EN B

	AUTEURS	EDITEURS
3 ^e Division (toutes sections) LA TOULOUSAINE	A. TREMINE	MARGUERITAT
2 ^e Division (toutes sections) LA BATTERIE EN FETE	G. BESSON	G. BESSON
1 ^{re} Division (toutes sections) L'UNION FRATERNELLE	L. DELBECCQ	R. MARTIN
Division supérieure (toutes sections) LA LOBIETTE	J. DECAMPS	MARGUERITAT
Division supérieure (Grande Formation avec Contrebasse à Pistons) PLAINE D'ALSACE	DELBECCQ-GOUTE	R. MARTIN
Division d'excellence et d'honneur FIFRELINE	G. LUYPARTS	PHILIPPO
Division d'excellence et d'honneur (Grande Formation avec Contrebasse à Pistons) ROCKY	G. LUYPARTS	LIBELLULE

FORMATION D

CLAIRONS, CLAIRONS A PISTONS, CLAIRONS-BASSES ET BATTERIES

	AUTEURS	EDITEURS
3 ^e Division (toutes sections) POISSON D'AVRIL	RANDOUYER	J.M. CHAMPEL
2 ^e Division (toutes sections) MARCHÉ LEGERE	PACTEAU	R. MARTIN
1 ^{re} Division (toutes sections) MARCHÉ TARBAISE	FIQUET	J.M. CHAMPEL
Division supérieure (toutes sections) LA VALLE DU MYSTERE	GADENNE	J.M. CHAMPEL
Division d'excellence et d'honneur LA FORET MYSTERIEUSE	DEFRANCE	R. MARTIN

N.B. En plus du morceau imposé et du morceau au choix, les Batteries-Fanfarses auront à exécuter une sonnerie réglementaire et une marche Tambour qui seront tirées au sort, parmi les sonneries et marches suivantes :

Le Garde à Vous, l'Ouverture du Ban et le Rappel de pied ferme pour les sociétés classées en 3^e Division et la 4^e ou 5^e marche Tambour du premier groupe pour l'ensemble des Tambours de la société.

Au Drapeau, Aux Champs et le Garde à Vous pour les sociétés classées en 2^e Division et la 4^e ou 5^e marche Tambour du deuxième groupe.

Au Drapeau, Aux Champs et Aux Morts pour les sociétés classées en 1^{re} Division et la 4^e ou 5^e marche Tambour du troisième groupe.

Toutes les sonneries et la Marseillaise* — Arrangement Batterie-Fanfarses de A. Trémine — Editions J.-M. Champel pour les sociétés classées en Supérieure, Excellence ou Honneur et la 8^e, 9^e ou 10^e marche Tambour du quatrième groupe.

Toutes les marches pour Tambour seront tirées au sort parmi les 4 groupes qui figurent page 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 dans la Méthode Nouvel Enseignement Pratique du Tambour Tome II de A. Trémine, Editions Robert Martin.

Pour les Fanfares de Trompettes, même programme mais prendre les sonneries correspondantes dans le Guide pratique du Fanfariste, page 10, 11 et 13.

* N.B. LA MARSEILLAISE pour les Formations D, E et F.

Formation spéciale F

Il s'agit, d'une manière générale, d'une Formation de 20 à 30 exécutants, comprenant des Instruments de batterie-fanfarses, des Formations A, B et C et un certain nombre d'instruments d'harmonie exécutant des parties distinctes de celles des Instruments de batterie-fanfarses.

Cette formation ne peut concourir que dans les 3^e, 2^e et 1^{re} Divisions.

Notation et attribution des prix aux sociétés

— Formations A, B et C :		
Morceau imposé	25 points	Total 60 points
Morceau - au choix -	25 points	
Sonnerie	5 points	
Marche au tambour	5 points	
— Formations D, E et F :		
Morceau imposé	25 points	Total 60 points
Morceau - au choix -	20 points	
Sonnerie	5 points	
Marche au tambour	5 points	
La Marseillaise	5 points	
— Fanfares de Trompettes :		
Morceau imposé	25 points	Total 60 points
Morceau - au choix -	25 points	
Sonnerie de cavalerie	10 points	
— Fanfares de Trompes :		
Morceau Imposé	25 points	Total 60 points
Morceau - au choix -	25 points	
Sonnerie de vénerie	10 points	

Les prix seront ainsi attribués :

- de 56 à 60 points, premier prix ascendant ;
- de 50 à 55 points, premier à l'unanimité ;
- de 44 à 49 points, premier prix ;
- de 30 à 43 points, deuxième prix ;
- moins de 30 points, il n'est attribué aucun prix.

Examens fédéraux : solfège et instruments (batteries-fanfarses)

REGLEMENT — ANNÉE 1981

Les examens sont ouverts à tous les fanfaristes âgés de moins de 25 ans.

Tout candidat totalisant en toute division 18 points obtient une mention ascendante ou un prix ascendant et doit concourir l'année suivante dans la division immédiatement au-dessus.

Les candidats ayant obtenu un premier prix de solfège et un premier prix d'instrument en division supérieure avec un minimum de 18 points en instrument et 45 points en éducation musicale pourront se présenter en excellence au concours de fin d'année organisé par la C.M.F. à PARIS.

Les candidats devront obligatoirement fournir au Jury trois parties séparées ou trois conducteurs du morceau imposé.

Les épreuves se dérouleront dans les fédérations régionales ; les fanfaristes devant passer ces concours devront s'adresser à la Fédération régionale à laquelle ils appartiennent.

PROGRAMME D'EDUCATION MUSICALE

L'épreuve de solfège consiste à lire sur une méthode de clairon, tambour, trompette, cor, etc... un numéro choisi par le jury selon le classement des

candidats. Lecture chantée pour les clairons, trompettes, cors, basses, etc. Lecture rythmique pour les tambours.

L'épreuve de solfège est obligatoire pour tous les candidats.

QUESTIONS THEORIQUES

L'élève aura à répondre par écrit à cinq questions de théorie musicale selon le classement des candidats.

(Voir pour tous les instruments - La Théorie Moderne du Fanfariste - Editions Robert MARTIN.)

L'EPREUVE INSTRUMENTALE COMPREND :

- Pour les Clairons et Trompettes :
 - 1° - L'exécution d'une sonnerie choisie par le jury, et d'un morceau imposé ;
 - 2° - L'exécution d'une lecture à vue instrumentale très simple.
- Pour les Tambours :
 - 1° - L'exécution d'une marche choisie par le jury et d'un morceau imposé ;
 - 2° - L'exécution d'une lecture à vue très simple.
- Pour les autres instruments :
 - 1° - L'exécution d'un morceau imposé ;
 - 2° - L'exécution d'une lecture à vue.

La notation est la suivante :

EPREUVE D'EDUCATION MUSICALE	
Solfège	de 0 à 30
Théorie (5 questions théoriques écrites)	de 0 à 20
EPREUVE INSTRUMENTALE	
Morceau imposé	de 0 à 15
Lecture à vue instrumentale	de 0 à 5

ATTRIBUTION DES RECOMPENSES POUR L'EPREUVE INSTRUMENTALE

DIVISION SUPERIEURE	
1 ^{er} prix	16 à 20 points
2 ^e prix	13 à 15,50 points
3 ^e prix	10 à 12,50 points
DIVISION PREPARATOIRE, ELEMENTAIRE, MOYENNE	
1 ^{re} mention	16 à 20 points
2 ^e mention	13 à 15,50 points
3 ^e mention	10 à 12,50 points

ATTRIBUTION DES RECOMPENSES POUR L'EPREUVE D'EDUCATION MUSICALE

1 ^{er} prix ou mention	: 42,50 à 50 points.
2 ^e prix ou mention	: 33 à 42,25 points.
3 ^e prix ou mention	: 25 à 32,75 points.

N.B. - Pour les clairons, trompettes et tambours qui ont à exécuter, en plus du morceau imposé et de la lecture à vue, une sonnerie ou une marche, les examinateurs devront noter de la façon suivante :

- Sonnerie ou marche de 0 à 5
- Morceau imposé de 0 à 10
- Lecture à vue instrumentale de 0 à 5

Préparatoire (première année)

CLAIRONS ET CLAIRONS BASSES
SOLFÈGE : travailler de la page 2 à la page 4 inclus. Méthode - Nouvel Enseignement Pratique du Clairon - de A. TRÉMINE, Editions R. MARTIN.

THEORIE : 4 questions de théorie dans les 16 premiers numéros de la Théorie Moderne du Fanfariste. Editions R. MARTIN.

Examen instrumental

1° - A) Une sonnerie : l'Ouverture du Ban, page 57 N.E.P. du Clairon ; B) Morceau imposé : travailler les exercices n° 3 et 4 page 3 de la méthode N.E.P. du Clairon.

2° - Lecture à vue préparée : travailler les exercices n° 8 et 9 page 4, méthode N.E.P. du Clairon.

• Suite page 8

UN DISQUE EXTRAORDINAIRE par DES MUSICIENS DE TALENT

LE 30 CM DU QUATUOR DE TROMBONES DE PARIS



Michel Becquet, Jacques Fourquet, Alain Manfrin et Gilles Millière interprètent, en quatuor, Telemann, Georg Tibor, Jacques Charpentier et Dvorak.

En vente partout (distribution S.F.P.P.) ou par correspondance en écrivant à Editions PLURIEL, 61350 PASSAIS-LA-CONCEPTION (tél. : (33) 38-77-23). Joindre 55 F pour règlement, port compris.

Référence : PL3327 Quatuor de Trombones de Paris. 30 cm ou cassette.

Catalogue complet sur demande (à notre catalogue figurent également Pierre Dutot, André Pagenel, Claude Flagel, Dante Agostini...).

Les Editions Libellule

16, RUE PAUL FÉVAL - 75 - PARIS 18^e
TÉL. 606.52.79

ŒUVRES NOUVELLES POUR MUSIQUE D'HARMONIE :

- EVERGREEN** Suite pour orchestre d'harmonie de Guy LUYPAERTS (Commande de l'Etat)
1. Un rouge-gorge dans l'Eglise de Castlebar
 2. Petite Fée
 3. Mon Etoile
 4. Jeux de Dames
 5. Les Mouettes
 6. Polichinelle
 7. Trois p'tits tours

Cette suite faisant partie de la liste des œuvres choisies par la C.M.F. comme morceau de concours (Division supérieure), a été enregistrée par la Musique de la Police Nationale, direction Pierre Bigot. Disque LIBELLULE 3005. L'exemplaire d'EVERGREEN, ainsi que le disque, sont en vente aux Editions LIBELLULE.

- ONCE MORE** Marche moderne en $\frac{12}{8}$
- SHOW TIME** Style Music-hall
- EDELWEISS** Style Bavaois

3 Marches de Guy LUYPAERTS, qui font partie du disque « MAJORETTES AROUND THE WORLD », disque LIBELLULE 3004, enregistré par la Musique de la Police Nationale, direction Pierre Bigot. Les exemplaires de ces marches, conçues pour le concert, sont en vente aux Editions LIBELLULE, ainsi que le disque. Pour la région du Nord, les Publications Musicales Lino FLORENZO, 121, rue Barthélémy-Delespaul, 59000 LILLE, sont dépositaires des œuvres de Guy LUYPAERTS. Pour le reste de la France, s'adresser aux Editions LIBELLULE.

Examens fédéraux : solfège et instruments (batteries-fanfaires)

• Suite de la page 7

Préparatoire (deuxième année)

SOLFÈGE : Travailler de la page 3 à la page 10 inclus. Méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Clairon » de A. TREMINE.

THEORIE : 4 questions de théorie dans les 34 premiers numéros de la Théorie Moderne du Fanfariste.

Examen instrumental

1° - A) Une sonnerie choisie par le jury, soit le Rappel de Pied Ferme ou l'Ouverture du Ban, page 56 et 57 N.E.P. du Clairon ; B) Morceau imposé : travailler les exercices n° 4 et 5 page 12 de la méthode N.E.P. du Clairon.

2° - Lecture à vue préparée : travailler les exercices n° 9, 10, page 4, méthode N.E.P. du Clairon.

Elémentaire (première année)

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 13 (inclus) N.E.P. du Clairon.

THEORIE : 4 questions de théorie dans les 49 premiers numéros de la Théorie Moderne du Fanfariste.

Examen instrumental

1° - A) Une sonnerie choisie par le jury : voir pages 56 et 57, N.E.P. du Clairon ; B) Morceau imposé : travailler les exercices n° 6 et 7 page 12 de la méthode N.E.P. du Clairon.

2° - Lecture à vue préparée : travailler les exercices 10, 11, 12, page 13, N.E.P. du Clairon.

Elémentaire (deuxième année)

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 20 (inclus), N.E.P. du Clairon.

THEORIE : 4 questions de théorie dans les 58 premiers numéros de la Théorie Moderne du Fanfariste.

Examen instrumental

1° - A) Une sonnerie choisie par le jury : voir pages 56 et 57, N.E.P. du Clairon ; B) Morceau imposé : travailler les exercices n° 7 et 8, page 17, de la méthode N.E.P. du Clairon.

2° - Lecture à vue préparée : travailler les exercices 13 et 14, page 13, N.E.P. du Clairon.

Moyen (première année)

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 29 (inclus), N.E.P. du Clairon.

THEORIE : 4 questions de théorie dans les 69 premiers numéros de la Théorie Moderne du Fanfariste.

Examen instrumental

1° - A) Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 56 et 57, N.E.P. du

Clairon ; B) Morceau imposé : travailler les exercices n° 5 et 6 de la page 27 de la méthode N.E.P. du Clairon.

2° - Lecture à vue.

Moyen (deuxième année)

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 35 (inclus), N.E.P. du Clairon.

THEORIE : 4 questions de théorie musicale dans les 80 premiers numéros de la Théorie Moderne du Fanfariste.

Examen instrumental

1° - A) Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 56, 57 N.E.P. du Clairon ; B) Morceau imposé : travailler les exercices n° 7, 8 et 9 de la page 29 de la méthode N.E.P. du Clairon.

2° - Lecture à vue.

Pré-supérieur

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 45 N.E.P. du Clairon.

THEORIE : 4 questions de théorie musicale dans les 100 premiers numéros de la Théorie Moderne du Fanfariste.

Examen instrumental

1° - A) Une sonnerie choisie par le jury, voir page 56, 57, 58, N.E.P. du Clairon ; B) Morceau imposé : travailler tous les exercices de la méthode N.E.P. du Clairon.

2° - Lecture à vue.

Supérieur

SOLFÈGE : Travailler toute la méthode N.E.P. du Clairon.

THEORIE : 4 questions de théorie musicale. Travailler toute la Théorie Moderne du Fanfariste.

Examen instrumental

1° - A) Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 56, 57, 58, N.E.P. du Clairon ; B) Morceau imposé : « En Ballade » de Ph. LECARLEM, Editions Philipp LECARLEM.

2° - Lecture à vue.

La Théorie Moderne du Fanfariste de André TREMINE, Editions Robert MARTIN, contient toutes les questions théoriques qui peuvent être demandées aux Fanfaristes, Tambours, Clairons, Trompettes, etc.

TROMPETTES

Préparatoire 1

SOLFÈGE : Travailler de la page 2 à la page 4 dans Méthode « Nouvel Enseignement Pratique de la Trompette de Cavalerie » de A. TREMINE.

THEORIE : Même programme que pour les Clairons dans la Théorie Moderne du Fanfariste.

Examen instrumental

1° - A) Une sonnerie : le « Rappel pour Honneur », page 21, N.E.P. de la Trompette, tome 2 ; B) Morceau imposé : travailler les exercices n° 11, 12, 14, 15, de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - Lecture à vue préparée : travailler les exercices n° 21 et 22 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

Préparatoire 2

SOLFÈGE : Travailler de la page 3 à la page 10 dans méthode « Nouvel Enseignement Pratique de la Trompette de Cavalerie » de A. TREMINE.

THEORIE : même programme que pour les Clairons.

Examen instrumental

1° - A) Une sonnerie choisie par le jury, soit le « Garde à Vous » ou le « Rappel pour Honneur », page 21, N.E.P. de la Trompette, tome 2 ; B) Morceau imposé : travailler les exercices n° 15-19 et 20 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - Lecture à vue préparée : travailler les exercices n° 23 et 24 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

Elémentaire 1

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 12 (inclus), N.E.P. de la Trompette.

THEORIE : même programme que pour les Clairons.

Examen instrumental

1° - A) Une sonnerie choisie par le jury, voir page 21, tome 2, N.E.P. de la Trompette ; B) Morceau imposé : travailler les exercices n° 51-52-56 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - Lecture à vue préparée : travailler les exercices n° 62 et 63 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

Elémentaire 2

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 19 (inclus), N.E.P. de la Trompette.

THEORIE : même programme que pour les Clairons.

Examen instrumental

1° - A) Une sonnerie choisie par le jury, voir page 21, tome 2, N.E.P. de la Trompette ; B) Morceau imposé : travailler les exercices n° 57-72 et 73 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - Lecture à vue préparée : travailler les exercices n° 63 et 74 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

Moyen 1

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 26 (inclus), N.E.P. de la Trompette.

THEORIE : même programme que pour les Clairons.

Examen instrumental

1° - A) Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 21 et 22, tome 2, N.E.P. de la Trompette ; B) Morceau imposé : travailler les exercices n° 78, 85, 98 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - Lecture à vue.

Moyen 2

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 35 (inclus), N.E.P. de la Trompette.

THEORIE : même programme que pour les Clairons.

Examen instrumental

1° - A) Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 21 et 22, tome 2, N.E.P. de la Trompette ; B) Morceau imposé : travailler les exercices n° 100, 112 et 135 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - Lecture à vue.

Pré-supérieur

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 50 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

THEORIE : même programme que pour les Clairons.

Examen instrumental

1° - A) Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 21, 22 et 23, tome 2, N.E.P. de la Trompette ; B) Morceau imposé : travailler tous les exercices de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - Lecture à vue.

Supérieur

SOLFÈGE : Travailler toute la méthode N.E.P. de la Trompette.

THEORIE : même programme que pour les Clairons.

Examen instrumental

1° - A) Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 21, 22 et 23, tome 2, N.E.P. de la Trompette ; B) Morceau imposé : Etude n° 9, page 37, tome 2, N.E.P. de la Trompette.

2° - Lecture à vue.

N.B. — La méthode « Nouvel Enseignement Pratique de la Trompette de Cavalerie », N.E.P. de la Trompette d'André TREMINE est en vente aux éditions R. MARTIN.

CONSORTIUM MUSICAL-EDITIONS COMBRE

24, boulevard Poissonnière, 75009 PARIS

DERNIERES PUBLICATIONS

AMELLER André	Entrée et Danse (saxophone alto seul)
BOUCHE Robert	20 Etudes progressives (trompette)
CALMEL Jean	14 Petites études mélodiques (clarinette)
CALMEL Jean	16 Etudes (clarinette ou clarinette basse)
CALMEL Roger	Cinq rameaux d'olivier en forme de suite (piano)
CAPDEVILLE René	Valse (chant et piano)
CLASSENS Henri	Alto classique C
COULPIED-SEVESTRE	Sur la rivière de mon village (piano)
FICHE Michel	Concerti pour un astronaute (saxophone et piano)
FRIBOULET Georges	La Thébaïde - Six pièces pour piano
KARVENO Wally	Variations romantiques (piano)
MERLOT Michel	Anthologie musicale - 25 airs classiques à chanter avec acc.
MEUNIER Gérard	Trois sortilèges (flûte seule)
MEUNIER Gérard	Suite « Douchka » (violon et piano)
MIGNON René	Complainte et petite marche (clarinette si b et P°)
MOURAT Jean-Maurice	Des accords sur la guitare
PAUBON Pierre	Pastorale et danse (flûte seule)
RAMEAU Jean-Philippe	Le Vézinet (orgue : arrangement FLEURY)
RIBAUT André	Pastourelle (hautbois et piano)
SICHLER Jean	Promenade (quatuor de saxophones)
	Greensleeves (guitare : arrangement MOURAT)
	Greensleeves to a ground (flûte et guitare : arrangement MOURAT)

LECTURE A VUE de la Fédération Nationale des Unions de Conservatoires Municipaux de Musique - degrés moyen I, moyen II et supérieur - nomenclature des instruments : Accordéon, Alto, Basson, Clarinette, Contrebasse, Cor, Flûte, Flûte à bec, Guitare, Grande harpe, Petite harpe ou Harpe celtique, Hautbois, Piano, Saxophone, Trombone, Trompette, Tuba, Violon, Violoncelle.

CONDITIONS PARTICULIERES

aux collectivités, aux professeurs, aux lecteurs de ce journal.

GUITARES

IBANEZ - YAMAHA - ARIA - EPIPHONE - NORMAN...

INSTRUMENTS A VENT

SELMER - BUFFET CRAMON - COUESNON - NOBLET - DOLNET - YAMAHA - ARTLEY - ARMSTRONG

FLUTES A BEC

KUNG - MOECK - HOPF - DOLMETCH - AULOS...

BATTERIES

TAMA - MAXWIN - ASBA - PEARL - ARIA...

TOUT LE MATÉRIEL SCOLAIRE

XYLOPHONES - TAMBOURINS - MARACAS - TRIANGLES...

INSTRUMENTS FOLKLORIQUES

DULCIMER - EPINETTE - PSALTERION - BINIOU - BOMBARDE - KENA - FLUTE DE PAN.
• VIOLONS - MANDOLINES - BANJOS - VIOLONCELLES - CONTREBASSES...
• AMPLIS - ORGUES - SYNTHÉTISEURS.

CRÉDIT - GARANTIE 2 ANS (pièces et main-d'œuvre)
SERVICE APRÈS VENTE ASSURÉ - ASSURANCE TOUS RISQUES (sur option)



DISQUE & MUSIQUE

165, RUE DE RENNES, 75006 PARIS - 548-63-37 (100 m Tour Montparnasse)
OUVERT SANS INTERRUPTION DE 10 H A 19 H

CORS, TROMPETTES, CORS MIB ET TROMPETTES BASSES

Préparatoire

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes dans la méthode N.E.P. de la Trompette et dans la Théorie moderne du Fanfariste.

1° - Morceau imposé : travailler les exercices n° 15 et 16 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - Lecture à vue préparée : travailler les exercices 23 et 24.

Préparatoire 2

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes dans la méthode N.E.P. de la Trompette et dans la Théorie moderne du Fanfariste.

1° - Morceau imposé : travailler les exercices n° 19 et 21 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - Lecture à vue préparée : travailler les exercices 24 et 25.

Elémentaire 1

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes dans la méthode N.E.P. de la Trompette et dans la Théorie moderne du Fanfariste.

1° - Morceau imposé : travailler les exercices n° 22, 29 et 45 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - Lecture à vue préparée : travailler les exercices 63 et 73.

Elémentaire 2

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes dans la méthode N.E.P. de la Trompette et dans la Théorie moderne du Fanfariste.

1° - Morceau imposé : travailler les exercices n° 58, 62 et 80 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - Lecture à vue préparée : travailler les exercices 73 et 74.

Moyen 1

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes, dans la méthode N.E.P. de la Trompette et dans la Théorie moderne du Fanfariste.

1° - Morceau imposé : travailler les exercices n° 110, 111 et 120 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - Lecture à vue.

Moyen 2 (1^{re} Division)

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes.

1° - Morceau imposé : travailler les exercices n° 120, 128 et 142 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - Lecture à vue.

Pré-supérieur

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes.

1° - Morceau imposé : Les 66 premières mesures du Solo n° 2 pour Cor mi b de P. BREARD, Editions F.G.S.P.F.

2° - Lecture à vue.

Supérieur

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes.

1° - Morceau imposé : Solo n° 2 pour Cor mi b de P. BREARD, Editions F.G.S.P.F.

2° - Lecture à vue.

CLAIRONS A PISTONS ET CLAIRONS BASSES

A PISTONS

Préparatoire 1

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes de Cavalerie.

1° - Morceau imposé : travailler les exercices n° 15, 19, 21, de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - Lecture à vue préparée : Même programme que pour les Trompettes.

Préparatoire 2

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes de Cavalerie.

1° - Morceau imposé : travailler les exercices n° 21, 29 et 47 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - Lecture à vue préparée : Même programme que pour les Trompettes.

Elémentaire 1

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes.

1° - Morceau imposé : travailler les exercices n° 52, 53, 56 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - Lecture à vue préparée : Même programme que pour les Trompettes.

Elémentaire 2

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes.

1° - Morceau imposé : travailler les exercices n° 56, 73 et 78 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - Lecture à vue préparée : Même programme que pour les Trompettes.

Moyen 1

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes.

1° - Morceau imposé : travailler les exercices n° 80, 82, 96 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - Lecture à vue.

Moyen 2 (1^{re} Division)

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes.

1° - Morceau imposé : travailler les exercices n° 100, 112 et 144 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - Lecture à vue.

Pré-supérieur

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes.

1° - Morceau imposé : La Chaumière en Fête, du début au 6/8, Editions R. MARTIN.

2° - Lecture à vue.

Supérieur

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes.

1° - Morceau imposé : La Chaumière en Fête, Editions Robert MARTIN.

2° - Lecture à vue.

TAMBOURS

Préparatoire 1

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 6, solfège rythmique instrumental pour tambour : 1^{er} cahier.

THEORIE : Même programme que pour les Clairons.

Examen instrumental

1° - A) 1^{re} et 2^e marche, pages 5 et 6 « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », tome 2, de A. TREMINE ; B) Travailler les exercices n° 1 et 2 des pages 20, 29 et 30 de la méthode N.E.P. du Tambour, tome 1.

2° - Lecture à vue préparée : travailler les exercices n° 3 et 4, page 21, de la méthode N.E.P. du Tambour, tome 1.

Préparatoire 2

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 7, solfège rythmique instrumental pour tambour : 1^{er} cahier.

THEORIE : Même programme que pour les Clairons.

Examen instrumental

1° - A) 3^e et 4^e marche, page 6, « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », tome 2, de A. TREMINE ; B) Travailler les exercices n° 3 et 4 des pages 21, 29 et 30 de la méthode N.E.P. du Tambour, tome 1.

2° - Lecture à vue préparée : travailler les exercices n° 3 et 4, page 22, de la méthode N.E.P. du Tambour, tome 1.

Elémentaire 1 (2^e Division)

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 8, « Solfège Rythmique, 1^{er} cahier ».

THEORIE : Même programme que pour les Clairons.

Examen instrumental

1° - A) 2^e et 3^e marche, page 7, « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », tome 2, et l'une des Batteries Réglementaires, page 1 ; B) Morceau imposé : Travailler les exercices n° 1 et 2 des pages 30, 31 et 34 de la méthode N.E.P. du Tambour, tome 1.

2° - Lecture à vue préparée : exercices n° 3 et 4, page 29, N.E.P. du Tambour, tome 1.

Elémentaire 2

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 10, « Solfège Rythmique, 1^{er} cahier ».

THEORIE : Même programme que pour les Clairons.

Examen instrumental

1° - 4^e et 5^e marche, page 8, « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », tome 2, et l'une des Batteries Réglementaires, page 1 ; B) Morceau imposé : travailler les exercices n° 3 et 4 des

pages 30, 32 et 35 de la méthode N.E.P. du Tambour, tome 1.

2° - Lecture à vue préparée : exercices n° 1 et 2, page 33, N.E.P. du Tambour, tome 1.

Moyen 1

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 15, « Solfège Rythmique, 1^{er} cahier » et de la page 3 à la page 6, deuxième cahier.

THEORIE : Même programme que pour les Clairons.

Examen instrumental

1° - A) L'une des cinq marches, pages 8 et 9, « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », tome 2, et l'une des Batteries Réglementaires, pages 1 et 2 ; B) Morceau imposé : travailler les exercices n° 1, 2 et 3 des pages 31, 33, 34, 35, de la méthode N.E.P. du Tambour, tome 1.

2° - Lecture à vue.

Moyen 2

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 20, « Solfège Rythmique, 1^{er} cahier » et de la page 3 à la page 10, deuxième cahier.

THEORIE : Même programme que pour les Clairons.

Examen instrumental

1° - A) L'une des cinq marches, pages 8 et 9, « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », tome 2, et l'une des Batteries Réglementaires, pages 1 et 2 ; B) Morceau imposé : travailler les exercices n° 1, 2 et 3 des pages 35, 37, 38 et 39 de la méthode N.E.P. du Tambour, tome 1.

2° - Lecture à vue.

Pré-supérieur

SOLFÈGE : Travailler tous les exercices de 1 à 36, Solfège Rythmique 1^{er} et 2^e cahier.

THEORIE : Même programme que pour les Clairons.

Examen instrumental

1° - 6^e, 7^e ou 8^e marche, pages 11 et 12, « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », tome 2 ; B) Morceau imposé : travailler tous les exercices de la méthode N.E.P. du Tambour, tome 1.

2° - Lecture à vue.

Supérieur

SOLFÈGE : Travailler tous les exercices de 1 à 36, Solfège Rythmique 1^{er} et 2^e cahier.

THEORIE : Même programme que pour les Clairons.

Examen instrumental

1° A) 8^e, 9^e ou 10^e marche, page 12, « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », tome 2 ; B) Morceau imposé : Solo n° 1 pour Tambour de D. MERET, Editions Ph. LECARLEM.

2° - Lecture à vue.

Le « Solfège Rythmique Instrumental pour Tambour », 1^{er} et 2^e cahiers, et la méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour », tomes 1 et 2, d'André TREMINE, sont en vente aux Editions Robert MARTIN.

Liste des éditeurs

Dans le dernier numéro du journal, nous vous avons indiqué une liste d'adresses des éditeurs de musique concernés par nos programmes. Certaines de ces adresses se sont avérées fausses, nous vous prions de nous en excuser. Vous trouverez la rectification ci-contre.

B.-G. Adote, 17, rue Saulnier, 75009 Paris.
Alpha, 54, rue d'Hauteville, 75010 Paris.
F. Basile, 61, avenue de Valenciennes, 59400 Cambrai.
P. Beuscher, 27, boulevard Beaumarchais, 75004 Paris.
Georges Besson, 03300 Cusset.
G. Billaudot, 14, rue de l'Échiquier, 75010 Paris.
B.I.M., rue du Moleson, 14 CH, 1630 Bulle, Suisse.
Boosey and Hawkes, 7, rue Boutard, 92200 Neuilly-sur-Seine.
Bosworth and Co, s'adresser chez Eschig.
Breard P., 19, rue A.-Thurin, Janville-sur-Juine, 91510 Lardy.
Broekmanns et Van Poppel, s'adresser chez Eschig.
Camla, 37, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris.
J.-M. Champel, B.P. 2, Neuville-sur-Ain, 01160 Pont-d'Ain.
Chapell, 4, rue d'Argenson, 75008 Paris.
Choravox-Corella, B.P. 3, 91780 Chalo-Saint-Mars.
Chester, s'adresser chez Eschig.
Choudens, 38, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris.
Combre-Philippo, 24, boulevard Poissonnière, 75009 Paris.
A. Dauge, 8, rue Wiston-Churchill, 57000 Metz.
Delrieu, 14, rue Trachel, 06000 Nice.
J. Decamps, 11, avenue Georges-Lafenestre, 75014 Paris.
O. Diebolt, 19, rue des Hallebardes, 67000 Strasbourg.
Digoode-Diodet, 39, faubourg Saint-Martin, 75010 Paris.
F. Dolejal, 10, bis, rue du Vieux-Collège, CH 1204, Genève, Suisse.
Durand, 34, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris.
Durand (Madeleine Musique), 21, rue Vernet, 75009 Paris.
Editions Robert Martin, 106, La Coupée, 71009 Mâcon Cedex.
Editions Ouvrières, 12, avenue Sœur-Rosalie, 75013 Paris.
Editions de Paris, 28, boulevard Poissonnière, 75009 Paris.
Editions Séduction, 17, rue Alfred-Roll, 75017 Paris.
Editions Transatlantiques, 50, rue Joseph-de-Maistre, 75018 Paris.
Enoch, 27, boulevard des Italiens, 75002 Paris.
Eschig, 46, rue de Rome, 75008 Paris.
Fallone, 117, rue d'Auxonne, 21000 Dijon.
F.G.S.P.F., 5, rue Cernuschi, 75017 Paris.
Forter, 45, rue du Cardinal-Mathieu, 54000 Nancy.
Gacher, 69, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.

Gras, 36, rue Pape-Carpentier, 72200 La Flèche.
Groffe Pascal, 30, rue Lemercler, 75017 Paris.
Hamelle, 24, boulevard Malesherbes, 75008 Paris.
Hannslar, s'adresser chez Eschig.
Heugel, s'adresser aux Editions Leduc, 175, rue Saint-Honoré, 75040 Paris Cedex 01.
Honher Trossingen, Würtemberg, R.F.A.
Hortansla, 46, rue de Doual, 75009 Paris.
Hortus Muscus, s'adresser chez Eschig.
International Music Company, chez Eschig.
International Music, Neuville-sur-Ain, 01160 Pont-d'Ain.
La Comète Rolland, 82, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.
Leduc, 175, rue Saint-Honoré, 75040 Paris Cedex 01.
Lecarlem Ph., 6, place Duburg, 33800 Bordeaux.
Lemolne, 17, rue Pigalle, 75009 Paris.
Libellule, 16, rue Paul-Féval, 75018 Paris.
Margueritat, 290, avenue Victor-Hugo, 94120 Fontenay-sous-Bols.
Marteau R., 16, rue Fantin-Latour, 75016 Paris.
Mediator, s'adresser chez B.-G. Adote.
Molenaar, s'adresser aux Editions Martin.
Musicorama, 119, rue Saint-Maur, 75011 Paris.
Nagels, Barenweller, 37170 Chambray-lès-Tours.
Noetzel, s'adresser chez Eschig.
Oxford University, s'adresser chez Boosey et Hawkes.
Plateau F., 24, rue du Rivau, 37300 Joué-lès-Tours.
Peters Hinrichsen, s'adresser chez Schott.
Publications Musicales Lino Firenze, 121, rue Barthélemy-Delespaul, 59000 Lille.
Renato Deslaurier, 25, rue Michel-le-Comte, 75003 Paris.
Ricordi, s'adresser chez Eschig.
Rideau Rouge, 24, rue de Longchamp, 75016 Paris.
Salabert, 22, rue Chauchat, 75009 Paris.
Schott, 35, rue Jean-Moulin, 94300 Vincennes.
Schott Londres, s'adresser chez Eschig.
U.N.A.F., 34, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.
Universal Edition, s'adresser chez Boosey et Hawkes.
Zurfluh, 73, boulevard Raspail, 75006 Paris.

CONCOURS NATIONAL DE MUSIQUE DE VIRY-CHATILLON

Ce concours aurait dû être publié dans notre journal d'octobre, mais une copie, momentanément égarée, a fait que l'article concernant le festival a été scindé en deux et publié à la fois sous la rubrique festival et sous la rubrique concours.

Nous voulons présenter toutes nos excuses à notre Fédération d'Ile-de-France, en la personne de son Président, M. Paul PIN, et nous exprimons de publier ci-dessous ce très intéressant concours, en demandant aussi à tous nos amis de la Fédération de nous pardonner ce contre-temps.

Ce Concours National de Musique était organisé par l'Harmonie Municipale, le Comité des Fêtes et la Commission Culturelle de la ville de Viry-Châtillon. Il était placé sous le patronage de la Confédération Musicale de France, de la Fédération Musicale d'Ile-de-France et de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Essonne.

Le matin dès 8 heures 30, alors que commençait une journée qui devait être radieuse à tous points de vue, les organisateurs accueillirent à la Salle de répétitions de l'Harmonie les membres des Jurys, et notam-

ment M. André PETIT, Représentant officiel de la C.M.F. M. Paul Pin, Président de la Fédération de l'Ile-de-France, procédait à la constitution des Jurys, remettait le dossier à chaque Président et donnait les dernières consignes.

Les Jurys étaient ainsi constitués :

Jury n° 1. Président : M. André PETIT, Secrétaire Général de la C.M.F. Membres : M. Serge LANCEN, Compositeur, Grand Prix de Rome ; M. Claude PICHUREAU, Professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris ; M. Paul PIN, Président de la Fédération Musicale de l'Ile-de-France ; M. Claude ROMENS, Directeur de la Société Musicale de Dourdan.

Jury n° 2. Président : Commandant Jean GALLET, ancien Chef de la Musique de l'Air. Membres : M. Guy MEISSONIER, Vice-Président délégué de la Fédération Musicale de l'Ile-de-France ; M. Marcel NAULAIS, Directeur de l'Harmonie Municipale d'Antony.

Le Secrétariat des Jurys était assuré par MM. Jean MASSUCHETTI, Secrétaire Général, et Jean CELLIER, Vice-Président, de la Fédération de l'Ile-de-France.

Les membres de chacun des Jurys furent alors conduits en voiture par les Commissaires qui leur étaient attachés au lieu assigné pour les épreuves du concours :

Jury n° 1 : Salle des Sports.
Jury n° 2 : d'abord Parc de Loisirs des Bleuets, ensuite Centre Saint-Exupéry.

Le Jury n° 1 eut à juger :
1°) La Société Musicale d'Arpajon (Essonne) : Président, M. Edmond GIRET, Maire adjoint ; Directeur, M. Patrick HERBERT. Malheureusement ce dernier s'était blessé accidentellement quelques jours avant le concours, et ce fut M. AUVITY, Directeur adjoint, qui dut prendre la baguette.

Cette Société concourait en 2° division, 1° section.

Morceau imposé : Petite Sérénade, de Serge LANCEN.

Morceaux au choix : Au pays lorrain, de Guillaume BALAY, Fête provençale, de Francis POPY ; ce fut le premier de ces deux morceaux que le sort désigna.

2°) L'Harmonie de Lucé (Eure-et-Loir) : Président, M. Jean-Michel JOHN, Directeur, M. Gérard LECLERC.

Cette Société concourait en 2° division, 2° section.

Morceau imposé : Petite Sérénade, de Serge LANCEN.

Morceaux au choix : Esquisses médiévales, de Maurice FAILLENOT, Ouverture en ut, de Charles Simon CATEL ; ce fut le second de ces deux morceaux que le sort désigna.

Le Jury n° 2 eut à juger :

1°) La Batterie-Fanfare L'Amicale de Villabé (Essonne), formation F : Président, M. Roger DUBOZ, Secrétaire Général de la Mairie ; Directeur, M. Didier VANNARIEN.

Cette Société concourait en 2° division, 1° section.

Morceau imposé : Béarn et Bigorre, de Philippe LECARLEM.

Morceau au choix : Franc Cœur, de R. COITEUX.

La Société exécuta ensuite la

1° Marche au tambour, la sonnerie « Au drapeau ! » et la Marseillaise.

2°) L'Accordéon-Club de Corbeil-Essonnes (Essonne) : président, M. Serge AJALBERT, Directeur, M. Manuel TATO.

Cette Société concourait en 1° division, 2° section.

Morceau imposé : Intermezzo in blue, de Renato BUI.

Morceau au choix : Symphonie en sol mineur n° 40, de MOZART (Arrang. TATO).

Les Sociétés participantes rejoignèrent alors au Centre scolaire DU BELLAY les Sociétés prenant part au Festival. Après le déjeuner pris en commun sous la présidence de M. Jean LONGUET, Conseiller Général, Maire de Viry-Châtillon, de M. André PETIT, Secrétaire de la Confédération Musicale de France, Président de la Fédération Musicale de Normandie, et de M. Paul PIN, Président de la Fédération Musicale de l'Ile-de-France, toutes les Sociétés participèrent à des défilés et concerts en différents points de l'agglomération castelvirquoise, et se rassemblèrent ensuite à l'Hôtel-de-Ville, d'où partit un défilé général aboutissant au Stade Francœur, où se déroula le Festival dont on lira par ailleurs le compte-rendu.

A l'issue de ce Festival, et avant l'exécution des morceaux d'ensemble, M. MASSUCHETTI, Secrétaire Général de la Fédération Musicale de l'Ile-de-France, donna lecture du Palmarès du

Concours :

Harmonie de Lucé : Premier Prix ascendant,

— une clarinette offerte par la Confédération Musicale de France,

— une coupe offerte par la Ville de Viry-Châtillon,

— un prix de 1.000 francs en espèces et une médaille commémorative offerte par la Fédération Musicale de l'Ile-de-France.

Société Musicale d'Arpajon : Premier Prix,

— un bon pour un stage à

Toucy offert par la Confédération Musicale de France,

— une coupe offerte par la Ville de Viry-Châtillon,

— un prix de 750 francs en espèces et une médaille commémorative offerts par la Fédération Musicale de l'Ile-de-France.

Batterie-Fanfare L'Amicale de Villabé : Premier Prix ascendant,

— un clairon offert par la Confédération Musicale de France,

— une coupe offerte par la Ville de Viry-Châtillon,

— un prix de 1.000 francs en espèces et une médaille commémorative offerts par la Fédération Musicale de l'Ile-de-France,

— en outre cette Société s'est vu attribuer une coupe offerte par le Journal Le Républicain, destinée à récompenser la meilleure Société de l'Essonne ayant pris part au Concours.

Accordéon-Club de Corbeil-Essonnes : Premier Prix ascendant,

— une coupe offerte par la Ville de Viry-Châtillon,

— un bon pour un stage à Toucy, un prix de 750 francs en espèces et une médaille commémorative offerts par la Fédération Musicale de l'Ile-de-France.

En outre les Sociétés ayant pris part au Concours recevront de la Ville de Viry-Châtillon d'une part, de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Essonne d'autre part, les mêmes primes que les Sociétés ayant participé au Festival.

Les Présidents et Directeurs des Sociétés monteront sur le podium pour recevoir des mains du Maire de Viry-Châtillon et des dirigeants de la Fédération de l'Ile-de-France les prix qui leur étaient attribués. Ils furent salués par les applaudissements chaleureux de la nombreuse assistance.

L'exécution des morceaux d'ensemble mit fin à la fois au Concours National et au Festival fédéral, deux belles manifestations qui, avec le soleil, avaient illuminé en ce dimanche le ciel de Viry-Châtillon.

MAJORETTES

Pour vos stages (formations, cadres)

A VOTRE DISPOSITION, une belle salle de 100 m², entièrement planchéiée, avec barres, glaces, sanitaires et douches.

HEBERGEMENT : 60 lits.

Dans le cadre de la Puisaye,
au CENTRE NATIONAL
DE PROMOTION MUSICALE
ALBERT EHRMANN de Toucy (Yonne)

Renseignements à la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS.
Tél. : 878-39-42



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires
Distributeur des cymbales
turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois

Paris

instruments de qualité artistique
8, RUE DE NANCY - PARIS-10^e - 607-77-85

LIEU : PARC DE LOISIRS DES BLEUETS

JURY : N° 2 NOMS : MM. GALLET, NAULAIS, MEISSONIER

MORCEAU IMPOSE : Béarn et Bigorre (Philippe Lecarlem)

NOM DES SOCIETES	NIVEAU	MORCEAUX AU CHOIX	NOTE M. IMPOSE	NOTE M. au CHOIX	TOTAL	PRIX
Batterie-Fanfare L'Amicale de Villabé	2° div. 1° section	Franc Cœur (Coiteux) Sonnerie - au Drapeau ! - 1° Marche au Tambour La Marseillaise	24 sur 25 5 sur 10 4 sur 5	19,5 sur 20 marche au tambour 5 sur 10	43,5 10 sur 20 4	1° Prix ascendant
		Total général			57,5 sur 60	

LIEU : CENTRE SAINT-EXUPERY

JURY : N° 2 NOMS : MM. GALLET, NAULAIS, MEISSONIER

MORCEAU IMPOSE : Intermezzo in Blue (Renato Bui)

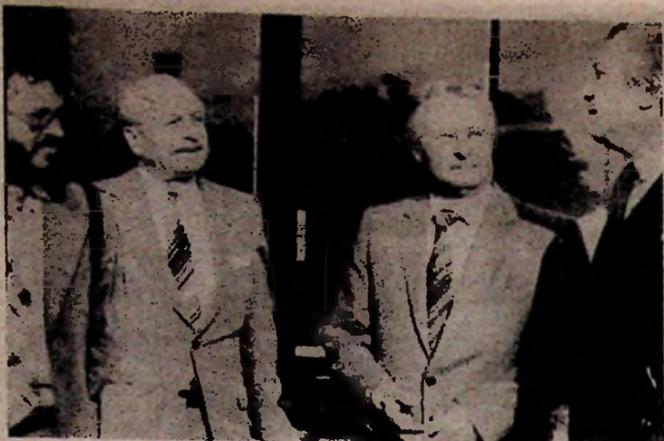
NOM DES SOCIETES	NIVEAU	MORCEAUX AU CHOIX	NOTE M. IMPOSE	NOTE M. au CHOIX	TOTAL	PRIX
Accordéon-Club de Corbeil-Essonnes	1° div. 2° section	Symphonie n° 40 en sol min. Mozart, arrangé TATO Intermezzo in blue (Renato Bui)		14,5 13,5	28	1° Prix ascendant

LIEU : HALLE DES SPORTS

JURY : N° 1 NOMS : MM. PETIT, LANCEN, PICHUREAU, PIN, ROMENS

MORCEAU IMPOSE : Petite Sérénade (Serge Lancen)

NOM DES SOCIETES	NIVEAU	MORCEAUX AU CHOIX	NOTE M. IMPOSE	NOTE M. au CHOIX	TOTAL	PRIX
Société Musicale d'Arpajon	2° div. 1° section	Au pays lorrain (Balay) Fête provençale (Popy)	11,2 sur 15	12,8 sur 15	24 sur 30	1° Prix
Harmonie de Lucé	2° div. 2° section	Ouverture en Ut (Catel) Esquisses médiévales (Faillelot)	14 sur 15	14,1 sur 15	28,1 sur 30	1° Prix ascendant



A Saint-Junien (Haute-Vienne) :

Trois jours de liesse musicale

La musique populaire est sortie gagnante des trois journées organisées pour fêter le dixième anniversaire de l'Harmonie municipale. Le renouveau de l'activité musicale se confirme à Saint-Junien et, le beau temps aidant, plus de six mille auditeurs en ont été les témoins.

Bien qu'inexpérimentée, une équipe dynamique avait mis sur pied un programme mettant à l'honneur les formes d'expression musicale populaire les plus variées :

— Théâtre musical avec « l'Arlesienne » jouée devant un millier de spectateurs par l'Harmonie voulant fêter activement son dixième anniversaire.

— Défilés et concerts en plein air, par les harmonies, fanfares, batteries-fanfares participant au Concours national du dimanche et Festival régional du lundi attirèrent une foule sans cesse plus nombreuse sur les lieux des concerts et c'est dans un palais des Sports archi-comble (environ 2.500 personnes) que se concluait cette fête musicale.

Pari tenu, les résultats dépassant les prévisions les plus optimistes, il restait à tirer les enseignements de cette manifestation.

L'intérêt manifeste porté par la population locale à cette forme d'expression musicale. La confiance et le soutien matériel total et illimité du conseiller général et maire de Saint-Junien, M. Mazoin, suivi par les élus locaux. Le désir unanime de recommencer dans peu de temps. La prise de conscience inévitable devant la qualité de

certains ensembles (citons plus particulièrement l'Harmonie de Riom et surtout celle de Foix) devant le nombre élevé de jeunes et même très jeunes musiciens d'un besoin musical profond justifiant la mise en œuvre de moyens permettant son plein épanouissement.

Nous tenons à saluer la collaboration précieuse et amicale d'amis musiciens : MM. Daniel Blanc et Gabriel Becquet, respectivement directeur et professeur du Conservatoire national de région de Limoges. Nous remercions la Fédération musicale de la Haute-Vienne, l'Union des sociétés musicales de la région Limousin, la Gerbe de Rochechouart et l'Harmonie des Enfants du Dorat pour leur solidarité ainsi que pour leur participation toutes les sociétés suivantes : Musique de la R.A.T.P., Théâtre des Massottes, harmonies de Foix, Riom, Saint-Malo, Neuville-de-Poitou, Saint-Gervais (Vienne), Coulonges - Lautize (Deux-Sèvres), Bourg-Lastic, les batteries-fanfares de Luxé et du Réveil castelnovien et les sociétés régionales : Avenir musical du Limousin, les Velhadors de Saint-Junien, la Lyre corrézienne, le Réveil bellocois, le Dorat, Rochechouart, la Lyre felletinoise, la Renaissance saint-sulpicienne.

En compagnie de son épouse, notre président, M. André Amélier, nous a fait l'amitié d'honorer de sa présence (et présidence) nos concours et festivals. Nous aimerions lui laisser la conclusion de cet article (voir journal de décembre 1980).

DEMARCHES POUR POSTULER ⁽¹⁾ UNE AFFECTATION DANS UNE MUSIQUE MILITAIRE

ROLE DE LA DIRECTION DU SERVICE NATIONAL	ECHEANCES	ROLE DU POSTULANT	INCORPORATION POUR AUDITION
DETERMINER L'APTITUDE AU SERVICE <ul style="list-style-type: none"> • CONVOQUER • SELECTIONNER 	— 4/5 mois	<ul style="list-style-type: none"> • Demander une ATTESTATION à son président de société • La remettre à l'officier orienteur du centre de sélection 	ASSUREE
PREPARER L'APPEL <ul style="list-style-type: none"> • DENOMBRER LA RESSOURCE • EVALUER LA RESSOURCE 	— 90 jours — 60 jours	<ul style="list-style-type: none"> • En cas de sélection tardive, adresser l'ATTESTATION au bureau du service national compétent... 	
REPARTIR LA RESSOURCE <ul style="list-style-type: none"> • DISTRIBUER LES EFFECTIFS ENTRE LES FORMATIONS 	— 45 jours — 30 jours	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les meilleurs délais 	INCERTAINE
APPELER <ul style="list-style-type: none"> • EDITER ET ENVOYER LES ORDRES D'APPEL 	— 15 jours	<ul style="list-style-type: none"> • Rejoindre le corps incorporateur aux date et heure fixées 	IMPOSSIBLE
ROLE DU GENERAL CDT DE REGION		0	1 ^{er} jour de l'appel
INCORPORER LES MUSICIENS <ul style="list-style-type: none"> • AUDITIONNER • PRONONCER L'AFFECTATION DE L'AUDITION CONFORME AU RESULTAT 		<ul style="list-style-type: none"> • Exécuter le morceau proposé • Rejoindre son unité d'affectation 	

(1) L'affectation définitive d'une recrue dans une formation musicale militaire dépendra exclusivement du résultat de son audition par le chef de musique régional après incorporation.

Schneider
bois précieux

palissandre des Indes
production à la pièce
 finition exemplaire
doigté baroque

SOPRANO
ALTO
TÉNOR
avec clé
catalogue sur demande
chez votre fournisseur
ou chez

ALPHONSE LEDUC
AGENTS EXCLUSIFS
175, rue Saint-Honoré
75001 PARIS
Tél. : 296-89-11

Toucy



CENTRE NATIONAL DE PROMOTION MUSICALE A. EHRMANN

S'adresser :
**CONFEDERATION
MUSICALE DE FRANCE**
121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

FICHE D'INSCRIPTION

(à adresser au président de votre fédération,
qui transmettra)

STAGE DE :
DU :
AU :

NOM : (en capitales).....

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

.....

TELEPHONE :

PROFESSION :

INSTRUMENT :

FEDERATION :

SOCIETE :

FORMATION MUSICALE :

STAGES DEJA EFFECTUES :

MOYEN DE LOCOMOTION (*)

Route : arrivée le :

S.N.C.F. : arrivée à Laroche-Migennes le :

Je désire être transporté par le bus du centre OUI NON (*)
(Précisez si vous emprunterez le bus de 9 h 30 ou celui de 17 h 30)

Je désire recevoir la formule de réduction S.N.C.F. pour le voyage en train (valable uniquement en France) OUI NON (*)

Nous vous remercions de remplir cette rubrique avec le plus de précisions possibles afin que nous puissions organiser votre accueil au Centre.

Je joins un acompte de :

Fait à le

Signature

(du chef de famille pour les mineurs)

AVIS DU PRESIDENT DE FEDERATION (obligatoire)

Cachet de la Fédération Signature du président

JOINDRE A CE DOCUMENT : le chèque d'acompte + droit d'inscription + une enveloppe timbrée à votre adresse + la feuille d'autorisation de soins médicaux

(*) Rayer la mention inutile

Calendrier des vacances scolaires 1981

● AIX - MARSEILLE

Petites vacances du deuxième trimestre :
du 14-2-81 après la classe au 23-02-81 matin.
Vacances de printemps :
du 31-3-81 après la classe au 13-4-81 matin.
Petites vacances du troisième trimestre :
du 26-5-81 après la classe au 1-6-81 matin.
Date de début des vacances d'été :
11-7-81 après la classe.

● AMIENS

Petites vacances du deuxième trimestre :
du 21-2-81 après la classe au 2-3-81 matin.
Vacances de printemps :
du 4-4-81 après la classe au 21-4-81 matin.
Petites vacances du troisième trimestre :

Date de début des vacances d'été :
27-6-81 après la classe.

● BESANÇON

Petites vacances du deuxième trimestre :
du 14-2-81 après la classe au 23-02-81 matin.
Vacances de printemps :
du 4-4-81 après la classe au 21-4-81 matin.
Petites vacances du troisième trimestre :
du 30-4-81 après la classe au 4-5-81 matin.
Date de début des vacances d'été :
11-7-81 après la classe.

● BORDEAUX

Petites vacances du deuxième trimestre :
du 21-2-81 après la classe au 2-3-81 matin.
Vacances de printemps :
du 4-4-81 après la classe au 21-4-81 matin.
Petites vacances du troisième trimestre :

Date de début des vacances d'été :
30-6-81 après la classe.

● CAEN

Petites vacances du deuxième trimestre :
du 14-2-81 après la classe au 23-02-81 matin.
Vacances de printemps :
du 4-4-81 après la classe au 21-4-81 matin.
Petites vacances du troisième trimestre :

Date de début des vacances d'été :
30-6-81 après la classe.

● CLERMONT-FERRAND

Petites vacances du deuxième trimestre :
du 7-2-81 après la classe au 16-2-81 matin.
Vacances de printemps :
du 21-3-81 après la classe au 6-4-81 matin.
Petites vacances du troisième trimestre :
du 17-4-81 après la classe au 21-4-81 matin
et 30-4-81 après la classe au 4-5-81 matin.
Date de début des vacances d'été :
30-6-81 après la classe.

● CRETEIL

Petites vacances du deuxième trimestre :
du 6-2-81 après la classe au 16-2-81 matin.
Vacances de printemps :
du 7-4-81 après la classe au 21-4-81 après-midi.
Petites vacances du troisième trimestre :
du 30-4-81 après la classe au 4-5-81 matin.
Date de début des vacances d'été :
4-7-81 après la classe.

● DIJON

Petites vacances du deuxième trimestre :
du 14-2-81 après la classe au 23-2-81 matin.
Vacances de printemps :
du 4-4-81 après la classe au 21-4-81 matin.
Petites vacances du troisième trimestre :

Date de début des vacances d'été :
11-7-81 après la classe.

● GRENOBLE

Petites vacances du deuxième trimestre :
du 21-2-81 après la classe au 2-3-81 matin.
Vacances de printemps :
du 4-4-81 après la classe au 21-4-81 matin.
Petites vacances du troisième trimestre :
du 30-4-81 après la classe au 4-5-81 matin.
Date de début des vacances d'été :
11-7-81 après la classe.

● LILLE

Petites vacances du deuxième trimestre :
du 13-2-81 après la classe au 17-2-81 matin.
Vacances de printemps :
du 21-3-81 après la classe au 6-4-81 matin.
Petites vacances du troisième trimestre :
le 2-5-81, cours le 27-5-81.
Date de début des vacances d'été :
30-6-81 après la classe.

● LIMOGES

Petites vacances du deuxième trimestre :
du 21-2-81 après la classe au 2-3-81 matin.
Vacances de printemps :
du 4-4-81 après la classe au 21-4-81 matin.
Petites vacances du troisième trimestre :

Date de début des vacances d'été :
11-7-81 après la classe.

● LYON

Petites vacances du deuxième trimestre :
du 21-2-81 après la classe au 2-3-81 matin.
Vacances de printemps :
du 4-4-81 après la classe au 21-4-81 matin.
Petites vacances du troisième trimestre :

Date de début des vacances d'été :
11-7-81 après la classe.

● MONTPELLIER

Petites vacances du deuxième trimestre :
du 14-2-81 après la classe au 23-02-81 matin.
Vacances de printemps :
du 31-3-81 après la classe au 13-4-81 matin.

Petites vacances du troisième trimestre :
du 5-6-81 après la classe au 9-6-81 matin.
Date de début des vacances d'été :
11-7-81 après la classe.

● NANCY - METZ

Petites vacances du deuxième trimestre :
du 14-2-81 après la classe au 23-02-81 matin.
Vacances de printemps :
du 4-4-81 après la classe au 21-4-81 matin.
Petites vacances du troisième trimestre :
le 2-5-81.
Date de début des vacances d'été :
11-7-81 après la classe.

● NANTES

Petites vacances du deuxième trimestre :
du 7-2-81 après la classe au 16-2-81 matin.
Vacances de printemps :
du 28-3-81 après la classe au 13-4-81 matin.
Petites vacances du troisième trimestre :
le 2-5-81.
Date de début des vacances d'été :
30-6-81 après la classe.

● NICE

Petites vacances du deuxième trimestre :
du 14-2-81 après la classe au 23-02-81 matin.
Vacances de printemps :
du 28-3-81 après la classe au 13-4-81 matin.
Petites vacances du troisième trimestre :
du 26-5-81 après la classe au 1-6-81 matin.
Date de début des vacances d'été :
11-7-81 après la classe.

● ORLEANS - TOURS

Petites vacances du deuxième trimestre :
du 7-2-81 après la classe au 16-2-81 matin.
Vacances de printemps :
du 28-3-81 après la classe au 13-4-81 matin.
Petites vacances du troisième trimestre :
Date de début des vacances d'été :
30-6-81 après la classe.

● PARIS

Petites vacances du deuxième trimestre :
du 6-2-81 après la classe au 16-2-81 matin.
Vacances de printemps :
du 7-4-81 après la classe au 21-4-81 après-midi.
Petites vacances du troisième trimestre :
du 30-4-81 après la classe au 4-5-81 matin.
Date de début des vacances d'été :
4-7-81 après la classe.

● POITIERS

Petites vacances du deuxième trimestre :
du 21-2-81 après la classe au 2-3-81 matin.
Vacances de printemps :
du 4-4-81 après la classe au 21-4-81 matin.
Petites vacances du troisième trimestre :
le 2-5-81, cours le 29-4-81.
Date de début des vacances d'été :
30-6-81 après la classe.

● REIMS

Petites vacances du deuxième trimestre :
du 14-2-81 après la classe au 23-02-81 matin.
Vacances de printemps :
du 4-4-81 après la classe au 21-4-81 matin.
Petites vacances du troisième trimestre :
le 2-5-81.
Date de début des vacances d'été :
11-7-81.

● RENNES

Petites vacances du deuxième trimestre :
du 7-2-81 après la classe au 16-2-81 matin.
Vacances de printemps :
du 28-3-81 après la classe au 13-4-81 matin.
Petites vacances du troisième trimestre :
Date de début des vacances d'été :
30-6-81 après la classe.

● ROUEN

Petites vacances du deuxième trimestre :
du 14-2-81 après la classe au 23-02-81 matin.
Vacances de printemps :
du 4-4-81 après la classe au 21-4-81 matin.
Petites vacances du troisième trimestre :
Date de début des vacances d'été :
27-6-81 après la classe.

● STRASBOURG

Petites vacances du deuxième trimestre :
du 28-2-81 après la classe au 9-3-81 matin.
Vacances de printemps :
du 4-4-81 après la classe au 21-4-81 matin.
Petites vacances du troisième trimestre :
Date de début des vacances d'été :
11-7-81 après la classe.

● TOULOUSE

Petites vacances du deuxième trimestre :
du 7-2-81 après la classe au 16-2-81 matin.
Vacances de printemps :
du 28-3-81 après la classe au 13-4-81 matin.
Petites vacances du troisième trimestre :
du 30-4-81 après la classe au 4-5-81 matin
et du 26-5-81 après la classe au 1-6-81 matin.
après la classe au 1-6-81 matin.
Date de début des vacances d'été :
11-7-81 après la classe.

● VERSAILLES

Petites vacances du deuxième trimestre :
du 6-2-81 après la classe au 16-2-81 matin.
Vacances de printemps :
du 7-4-81 après la classe au 21-4-81 après-midi.
Petites vacances du troisième trimestre :
du 30-4-81 après la classe au 4-5-81 matin.
Date de début des vacances d'été :
4-7-81 après la classe.

ENCOURAGEZ LES STAGES DES PETITES VACANCES

La Commission de Toucy s'est réunie le 8 novembre au siège de la C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 Paris. La Commission a examiné les résultats des stages de 1980 et a constaté combien était faible le nombre des participants aux stages des petites vacances de février, mars et avril. Elle a pris les décisions suivantes concernant les stages pour 1981 :

En 1981, le centre fonctionnera en permanence pendant les trois mois d'été, c'est-à-dire du 5 juin au 7 septembre. Nous pouvons, d'autre part, organiser des stages pendant les périodes de vacances scolaires (voir calendrier des vacances par académies). Nous attendons, de toute urgence, vos propositions.

Cinq dates sont déjà retenues :

- du 16 au 22 février : stage de l'orchestre junior de la Nièvre ;
- du 1^{er} au 10 avril : stage du Conservatoire de Tours ;
- du 14 au 21 avril : stage de trombone (Michel Becquet) ;
- du 20 au 30 juillet : stage de la Fédération de Normandie ;
- du 3 au 14 août : stage d'instruments à cordes. Direction : A. Ameller.

Nous vous rappelons que ces stages doivent accueillir chacun au moins soixante-dix participants (stagiaires et animateurs).

Les prix seront cette année fixés comme suit :
— 70 F par jour pour les membres appartenant à nos fédérations (ATTENTION : la fiche d'inscription devra obligatoirement porter le cachet, l'appréciation et la signature du président de la fédération) ;
— 80 F par jour pour les membres individuels.

A ces prix s'ajoutera un droit d'inscription de 10, 20 ou 30 F selon la durée du stage.

Un acompte devra obligatoirement être adressé à la C.M.F. en même temps que la fiche d'inscription.

ATTENTION AUX DATES : Lorsqu'un stage est programmé, par exemple du 1^{er} au 8, cela signifie que le stage commence effectivement le 1^{er} au matin ; en conséquence, il faut arriver la veille.

Les stages se terminent généralement dans l'après-midi du jour de fin de stage indiqué.

Pour les stagiaires arrivant par le train, il y aura deux passages du car de ramassage à Laroche-Migennes, un le matin à 8 h 30 et un le soir à 17 h 30. Prix du trajet aller et retour : 20 F.

Un événement à Toucy

Le premier stage national ouvert à tous les Trombonistes (tous niveaux) est prévu durant la période des vacances de Pâques, à TOUCY

Ce stage d'environ une semaine sera dirigé par Michel Becquet et les membres du Quatuor de Trombones de Paris.

Michel BECQUET : 1^{er} Prix de Trombone du C.N.S.M. 1971 ; 3^e Prix au Concours International de Munich 1974 ; 1^{er} Prix au Concours International de Toulon 1977 ; 2^e Prix au Concours International de Prague 1978 ; 1^{er} Prix au Concours International de Genève 1979 ; Ex-Soliste de l'Orchestre de Suisse Romande ; Soliste de l'Orchestre de l'Opéra de Paris.

Jacques FOURQUET : 1^{er} Prix de Trombone du C.N.S.M. 1967 ; Ex-Soliste de l'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine ; Soliste de l'Orchestre National de Radio-France.

Composé de l'élite des Trombonistes français, le Quatuor de Trombones de Paris est remarquable par sa qualité et fait valoir notre instrument sous une forme qui n'avait été jusqu'à présent que très peu exploitée.

Félicitons Michel BECQUET, Jacques FOURQUET, Alain MANFRIN et Gilles MILLIERE et encourageons ces artistes à poursuivre avec acharnement ce travail qui contribue au prestige des CUIVRES FRANÇAIS dans notre pays et à travers le monde.

Alain MANFRIN : 1^{er} Prix de Trombone du C.N.S.M. 1971 ; 3^e Prix au Concours International de Toulon 1977 ; 2^e Prix au Concours International de Genève 1979 ; Ex-Soliste de l'Orchestre de Radio-Luxembourg ; Soliste du N.O.P. de Radio-France.

Gilles MILLIERE : 1^{er} Prix de Trombone du C.N.S.M. 1971 ; 2^e Prix au Concours International de Genève 1973 ; 1^{er} Prix au Concours International de Toulon 1977 ; 3^e Prix au Concours International de Prague 1978 ; Ex-Soliste des Concerts Colonne ; Soliste de l'Orchestre de l'Opéra de Paris.

Maitre Gérard PICHAUREAU

REPERTOIRE DU QUATUOR DE TROMBONES

AMELLER	Choral - Cathédrale
BEETHOVEN	Drei Equals
BOUTRY Roger	5 pièces à 4
BOZZA Eugène	3 pièces
CHARPENTIER	Suite de Forme Liturgique
DEFAYE	Quatuor - 4 pièces
DELERUE	Pour un temps de deuil
DONDEYNE	Suite pour 4 Trombones - Prélude Rythmique
DUBOIS P. M.	Quatuor
DVORAK	Humoresque - Suite de Danses
	Adieu aux Jeunes Mariés
	Thèmes et Variations
GIORGY	Liebesfreud
KREISLER	Lamento et Marche
MARC CARLES	3 Cahiers
MULLER Robert	Extase
PICHEREAU C.	Hornpipe
PURCELL	2 pièces Brèves
RUEFF Jeanine	Suite - Quatuor
SEROCKI K.	Concerto à 4
TELEMANN	Odes
TISNE Antoine	Etre ou ne pas être
TOMASI M.	Concert à 4
VIVALDI	Spiritual
WAL-BERG	



M. Poindron, conseiller général, Mlle Goussard, maire de Toucy, et M. Jager, maire du Kusel, trio majeur de cette semaine franco-allemande, mais aussi MM. Coulon et Heilmann, duo d'honneur.

TOUCY-KUSEL : une semaine de vie commune en la Cité Pierre-Larousse

Mardi soir, au Centre de Promotion Musicale de la route de Joigny, quelques notes mélancoliques caractéristiques de la musique de Frédéric Chopin s'échappaient d'un piano. C'était la conclusion de la semaine franco-allemande organisée depuis vendredi par les responsables du comité de jumelage Toucy-Kusel.

Il s'agissait d'un récital de piano donné par le Kusélien, Georges Koller, président honoraire de la Kreismusikschule de Kusel, dernière manifestation d'un vaste programme qui, tout au long de son déroulement, n'avait pas, lui, engendré la mélancolie. Mais chaque séparation n'a-t-elle pas sa touche un peu triste, surtout lorsque l'on vient de renforcer des liens d'amitié même en l'espace de quelques jours.

Ces liens d'amitié étaient apparus dès vendredi donc, avec la présence aux portes de la mairie, du drapeau noir, rouge et jaune flottant à côté du bleu, blanc et rouge, alors que certains magasins de la ville étaient décorés aux mêmes couleurs et que la bannière de la ville allemande, déroulée au-dessus de la porte d'honneur du Centre Albert-Ehrmann indiquait que c'était là que les amis du président Coulon avaient installés leurs quartiers.

Mieux, c'était là aussi qu'ils avaient installé une exposition permanente permettant d'obtenir un aperçu des créations artistiques des habitants du Kusel. Soixante-douze pièces d'une valeur globale de 35 000 Marks étaient disposées dans la salle de danse et durant le week-end, ce sont plus de 250 visiteurs qui sont venus les admirer. Il y avait les sculptures sur bois de Kurt Nisalla, un chef de personnel ; les huiles, acryliques, gravures

sur linoléum, de Fritz Heller, professeur d'art ; les huiles et eaux-fortes de Karl-Heinz Naumann, professeur d'allemand et d'histoire ; celles de Horst Sshwab, professeur d'art ; les tableaux de l'artiste peintre Helmut Wanschap et ceux de Gunter Becker, professeur ; le jeune docteur Gerhard Help présentait ses magnifiques photos. La femme au foyer qu'est Ingebord Klein avait présenté ses travaux macramés et la maîtresse d'école Marie-Luise Herrmann Rieder sa céramique.

On avait déjà un aperçu de la valeur et de la variété de l'art à Kusel. La conférence avec projection sur la ville, donnée le soir même, par M. Heilmann, directeur de l'université populaire, en présence de M. Jager, le maire, faisait le reste pour donner un aperçu complet des activités et des sites de la ville allemande afin de mieux la faire connaître à ceux qui n'eurent pas encore la chance de s'y rendre. D'ailleurs il y avait beaucoup de monde pour écouter et apprendre en cette première journée qui se terminait par un vin d'honneur où les personnalités concernées firent l'échange de leurs vœux de bonne réussite pour cette première, à Toucy et de constater ensemble : « Depuis 1973, début officiel des relations entre Toucy et Kusel, les liens amicaux entre les habitants de nos deux villes se sont de plus en plus approfondis. Si ce jumelage n'est pas resté un mot vide de sens, c'est bien le mérite des nombreux efforts de nos deux villes qui lui ont permis de se développer de façon si remarquable. »

Il ne faut pas oublier que parmi les arts, la musique est là, c'est elle qui fut reine pour la journée du samedi. L'Harmonie fédérale de Kusel, le Big-Band,

forte d'une sélection de 16 musiciens de la Kreismusikschule Kusel et dirigée par Walter Motti, a transformé le marché matinal en un immense kiosque. Plusieurs aubades eurent lieu à différents endroits de la ville, à la grande surprise, mais aussi à la grande joie des forains et de la population pouyadine toujours fort concentrée, ce jour, en la cité de Pierre Larousse. Le soir, le Big-Band avait pris place sur la scène de la salle des fêtes pour un concert très « jazz » qui ravit un public plus nombreux et plus trépidant que lors des manifestations de la fanfare locale. Parmi ce public, il était agréable de remarquer que de nombreux conseillers municipaux avaient accompagné leur maire, Mlle Simone Goussard, qui avait à ses côtés M. Jager, son collègue allemand, et M. Poindron, conseiller général du canton. On échangea à nouveau des paroles d'amitié entre édiles, mais place était, bien sûr, à la musique. La reine Kusélienne et Nathalie Cas, jeune Toucycoise, chacune dans leur langue et avec la grâce qui convient, assuraient l'orchestration de la traduction à la grande joie et pour la plus grande satisfaction du chef Walter Motti et des spectateurs. Bernard Coulon prenait également une large part à la présentation.

Pris par leurs obligations professionnelles, de nombreux Kuséliens durent mettre un terme à leur séjour à Toucy dès la journée de dimanche ; ce fut après le déjeuner une petite séance d'adieu.

Cependant, la continuation de l'exposition jusqu'à mardi poursuivait agréablement l'ambiance créée les deux premiers jours et mardi soir Georg Koller terminait en apothéose cette semaine franco-allemande de la manière que vous savez son récital, ayant comblé les amateurs de piano.



Le big-band, orchestre kusélien, un animateur de choix pour le marché hebdomadaire.

DEMANDES D'EMPLOIS

Hautboïste, 22 a., célib., dégage
Serv. Mil. Méd. vermeil Cons. Nat.
Niv. Bac A6, ch. emploi Ec de Mus.
(Inst. + solf) - V. ZEIMERT, 94,
rue B.-Palissy, 59100 ROUBAIX.

Tromboniste, 22 a., Méd Or C.N.R.
1^{er} Prix C.N. Ruell, Prix solfège
Niv. Sup. cherche poste prof. et
étude. Ites propos. B. VINIT, La
Contamine B., 38210 TULLINS.
Tél. : (76) 07.27.94.

1^{er} Prix de Conservatoire Percus-
sions. connaissances sérieuses
trompette, tambour, solfège, étu-
dierait toutes propositions Chef
de Mus., Prof., Tamb. Maj. Ecrire
au journal sous n° 34.

OFFRES D'EMPLOIS

L'Harmonie Municipale de VICHY
recrute un Directeur Adjoint, âge
minimum 35 ans. Ce poste convien-
drait à un retraité d'une musique
militaire.

Le candidat retenu pourra éven-
tuellement assurer quelques heures
de cours au Conservatoire Municipa-
l de Musique et devra obligatoirement
jouer d'un des instru-
ments suivants : Saxhorn basse,
Hautbois, Basson ou Cor d'Harmoni-
e.

Pour tous renseignements s'adres-
ser à M. Jean FONTA, Directeur de
l'Harmonie Municipale, 30, bd
Maréchal - de - Laitre - de - Tassigny
03200 VICHY. Tél. : (70) 98-94-81.

PETITES ANNONCES

Payable d'avance conformément au tarif ci-après :

NOUVEAU TARIF A COMPTER DU 1^{er} JUIN 1980

de 1 à 5 lignes.....	65 F
de 6 à 10 lignes.....	120 F
de 11 à 15 lignes.....	180 F
de 16 à 20 lignes.....	250 F
la ligne supplémentaire.....	6 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises.
La ligne comporte 32 lettres, signes ou espaces.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence
« Ecrire au journal sous n°... » doivent adresser leur correspondance
sous enveloppe timbrée sans mention d'adresse au journal de la
Confédération Musicale de France (Petite annonce n°...), 121, rue
La Fayette, 75010 PARIS.

Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas
transmises.

La station de Morzine recherche
un chef de musique pour sa fan-
fare Municipale, son école de
musique à créer. Les candidats
sont priés d'adresser un C.V. à
M. le Maire de Morzine (74110)
dans les plus brefs délais. Tél.
(79) 79.04.33.

Sté Philar. La Roche-sur-Yon (85)
Harmonie Orchestre à cordes et
BF

RECHERCHE DIRECTEUR
Adresser curriculum vitae au
Président Marcel LORIEAU, 128,
bd Angleterre, BP 202, La Roche-
sur-Yon. Tél. (30) 37.07.78 (bureau).
37.21.67 (domicile).

URGENT

URGENT : L'Harmonie Municipale
des Houches (Hte-Savoie) recher-
che un Chef de Musique pour
la direction de l'Harmonie et la
formation d'élèves (cuivres ou
anches). Poste pouvant convenir
à retraité. Ecrire à M. Gérard
LACHAMP, « La Griaz », 74310
LES HOUCHES ou tél. (50)
54.42.74.

Hie Municipale div. sup. recherche
sous-chef jouant du trombone à
coulisse pouvant aussi enseigner
le tuba et donner des cours de
solfège à l'Ecole Municipale de
Musique. Ecrire M. Maurice
CAENS, Directeur, 16, rue de
l'Alma, 50100 CHERBOURG.

CONCOURS

La ville de Valence :

— organise un concours sur
épreuves en vue du recrute-
ment d'un pianiste accompa-
gnateur contractuel (20 hebdo-
madaires).

— recrute par voie de concours
sur titres ou par voie de mu-
tation un professeur titulaire du
Certificat d'Aptitudes de Pro-
fesseur d'Ecole Nationale de
Musique, option Formation Mu-
sicale.

Les candidatures devront être
adressées à M. le maire de VA-
LENCE (26021), Bureau du Per-
sonnel, AVANT LE 1^{er} DECEMBRE
1980.

La Ville de REIMS organise un
concours sur titres en vue de
pourvoir le poste de Tambour Ma-
jor à la Fanfare de Marche de
l'Harmonie Municipale.

Cet agent percevra, à ce titre,
une indemnité annuelle. Il pourra
également être employé en qualité
de musicien exécutant de l'Har-
monie.

Les candidatures accompagnées
d'un curriculum vitae détaillé sont
à adresser à M. le Maire de
la Ville de REIMS, Hôtel de Ville,
Bureau du Personnel, AVANT LE
30 NOVEMBRE 1980.

OCCASIONS

Vends tuba en Fa MELTON 6 pa-
lettes (4 et 2) très bon état. Tél.
(42) 96.32.38, M. DESLANDES 11C,
cours des Alpes, 13100 AIX-EN-
PROVENCE.

Vends violons, mandolines, clar.
Buffet Crampon Sib, alto et basse
clés argentées, sax. alto et ténor
cor, tromb. à coulisse et pistons
ophicéide, batterie complète ;
archets violon, cello et contre-
basse ; cordes violon, alto, con-
trebasse, etc. + nombreuses par-
titions neuves piano et violon.
Ecrire au Journal sous n° 35.

Echange Sax baryton La contre
Sib. Je vends C.B. Mib BUFFET
CRAMPON cuivre excellent état
général. Prix à débattre. Tél. (61)
48.51.90.

DIVERS

Cours de solfège audio-visuel. Rensei-
gnements contre enveloppe timbrée.
I. FLIEGER, 72, route de Berck, 62600
RANG-DU-FLIERS.

Nous recherchons tous instruments
de musique. Veuillez adresser vos
offres par écrit à J. WATMANN,
B.P. 375-15, 75768 PARIS, CEDEX
16.

Suite changement de costumes,
vendons 50 tenues bleu marine -
bon état. Prix intéressant.
M. Serge BESNARD, B.P. 32 - 28200
CHATEAUDUN. Tél. (37) 45.11.39.

Suis acheteur d'un petit bugle Mib
bon état. Prix modéré si possible.
Ecrire au Journal sous n° 35.
Suite changement de costumes,
vendons 50 tenues bleu marine -
bon état. Prix intéressant.

M. Serge BESNARD, B.P. 32 - 28200
CHATEAUDUN. Tél. (37) 45.11.39.
A vendre 42 costumes majorettes
lamé bleu et blanc, t.b., cha-
peaux baguettes et baguettes lu-
mineuses. Bon prix. Ecrire Mme
CARAGUIL, 27, gd-rue, 11110
SALLES D'AUDE. Tél. (88) 33.80.31.

Cours d'harmonie pratique, prépara-
tion aux examens. Cours accéléré.
Prix adapté à chaque formule. Rensei-
gnements : M. R. SALMON, 72, route
de Berck, 62600 RANG-DU-FLIERS.

Editions W. ALLEN

vente exclusive **H.M.M.O.**

POUR HARMONIE et ensemble de Cadets

— STARSHIP ONE (1) 96 F	— CONNEMARA SKETCHES (2) 114 F	— ROCK ENCOUNTER (3/4) 163 F
— PERCUSSION PORTRAIT (1) 96 F	— ROCK AWAY (2) 114 F	— TWO CHRISTMAS SPIRIT (3) 114 F
— ISLAND LULLABY (1) 96 F	— SARABANDE (2) 98 F	— FANFARE ET FESTIVAL 179 F
— TRUMPET TRIBUTE (1) 96 F	— PRELUDE ET CELEBRATION (3) 146 F	— POETIC STRUCTURES (5) 182 F
— DISCO DANDY (1) 96 F	— I SAW THREE SHIPS (3) 146 F	— THE SILVER ANCHOR (5) 208 F
— LET'S BEGUINE (1) 96 F	— INTRODUCTION ET DANCE (3) 162 F	— LATIN WINDS (2) 130 F
— MERRY CHRISTMAS MEDLEY (1) 96 F	— THIS OLD MAN (4) 162 F	— FEELIN FINE (3) 143 F
— FREEDOM SEVEN (4) 156 F	— AMERICAN TRILOGY (4) 162 F	— DREAM JOURNEY (4) 169 F
	— PARADE DES BATEAUX (4) 162 F	— SPANISH FEVER (5) 169 F

POUR GRANDE FORMATION DE JAZZ

(5 saxos, 4 trompettes, 4 trombones et 4 rythmes)

— SWINGIN LOW (2/3) 84 F	— ARRIVAL (4) 96 F	— SLIDE'S BLUES (4) 120 F
— NIGHT WINDS (2/3) 84 F	— CHARE (4) 90 F	— TOM CAT (4/5) 120 F
— SOUL SQUEEZE (2/3) 84 F	— GRITS (4) 84 F	— TOMORROW'S MEMORIES (4) 120 F
— VANGIE (2/3) 84 F	— WHERE HAS IT GONE (4) 84 F	— TRIPLE PLAY (4/5) 120 F
— CLEAN IT UP (2/3) 84 F	— YESTERDAY'S LETUCE (4) 84 F	— FARM OUT (5) 120 F
— ISLAND GIRL (2/3) 84 F	— DISCO KID (4) 96 F	— SUPERBONE/BADMAN (5) 120 F
— FIRE ET BRIMSTONE (2/3) 84 F	— KEEPIN IT TOGETHER (4) 84 F	— CHECKING THE CELL STRUCTURE (5) 120 F
— YOU TOO (2/3) 84 F	— MOONFLOWER (4) 84 F	— FOXFIRE (5) 120 F
— SHE'S GONE AWAY (2/3) 84 F	— VIRGO (4) 84 F	— GALAXY (5) 120 F
— MOVIN' OUT (2/3) 84 F	— MRS. CLIFF (4) 84 F	— ANDROMEDA (5) 150 F
— ECLIPSE (2/3) 84 F	— PA DOO DAH (4/5) 96 F	— 555 Feet HIGH (5) 150 F
— MIDNIGHT PASSAGE (2/3) 84 F	— CARRY ME BACK (4) 96 F	— DOIN' THE BATHTUB BOOGIE (5) 150 F
— NICE'N EASY (2/3) 84 F	— HOOTIN' WITH NEWTON (4) 90 F	
— NIGHT LIFE (2/3) 84 F	— MOSTLY YOU 90 F	
— SNEAKER (2/3) 84 F	— MAGIC MAN (4/5) 120 F	
— SOMBRERO (2/3) 84 F	— SHHH ! (4/5) 120 F	

— Tous les arrangements jazz de la première colonne sont particulièrement destinés aux informations débutantes. Ils sont livrés avec conducteur détaillé et enregistrement complet sur disque souple.
— Classement dans l'échelle des difficultés, suivant : 1. Très facile - 2. Facile - 3. Moyen facile - 4. Moyen - 5. Moyen avancé.
— L'enregistrement complet de chacune de ces œuvres est disponible sur cassette. Demandez la liste et conditions d'envoi.
— Envoi gratuit de notre documentation accompagnée de documents sonores, précisez le genre qui vous intéresse particulièrement : 1. Harmonie - 2. Petite ou grande formation de jazz - 3. Orchestre à cordes et orchestre symphonique - 4. Ensembles et solos divers - 5. Chorale.

HENRY MAY MUSIC ORGANIZATION, 60, rue Racine, 59100 ROUBAIX.
Tél. : (20) 70-79-31

**ABONNEZ-VOUS,
FAITES ABONNER
VOS SOCIETES !**

Votre journal
est le journal
officiel de
la Confédération
Musicale
de France

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs
pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : 257-94.40

**Un véritable apôtre
de la musique populaire**

Emile CLERISSE



(1856-1938)

musicales de l'Eure» qui, plus tard, sera la «Fédération de Normandie», à laquelle s'adjointra le département de l'Eure-et-Loir. Union qu'il représente au Congrès de la Fédération Musicale de France, fondée à Bourges et qui groupait seulement à cette époque une quarantaine de sociétés.

Il est nommé membre du comité de direction. Fonction qu'il ne considère pas comme un éden tranquille ou comme un prétexte à titre honorifique. Il réclame sans cesse des améliorations pour les sociétés musicales.

Il y eut alors un flottement dans la direction au point que la plupart des membres du comité de direction se retirèrent. Ce fut Clérissé qui, choisi par ses pairs, en 1904, apporta quelque clarté à la situation. Le Congrès de Surresnes accepta les conditions de réorganisation proposées par Emile Clérissé, en sorte que plus de sept cent sociétés étaient représentées au Congrès réuni, en novembre 1904, à la salle Pleyel, rue Rochecouart. Une ère de prospérité allait s'ouvrir pour la Fédération dont Clérissé devient président en 1912. Cette fonction, il la gardera plus de vingt ans.

Emile Clérissé fut un véritable apôtre de la musique populaire. Son nom reste, pendant ce tiers de siècle, uni aux recherches, aux succès, aux espoirs de l'Orphéon. Il n'avait pas de doctrine abstraite, mais des idées claires qu'il était pressé de transposer dans le domaine de l'immédiat et du réel. Avec persévérance, avec énergie, il a contribué à l'épanouissement orphéonique d'aujourd'hui, car il avait une vision nette du but à atteindre.

C'est à Gaillon, où il était né le 20 mars 1856, que M. Clérissé s'initia, dès avant 1870, à l'art musical.

Le voilà, en 1874, engagé volontaire au 117^e d'infanterie qui tenait garnison à Paris. Et, la même année, il entre au Conservatoire d'où il sort, en 1877, titulaire d'un premier prix.

Il est bientôt sous-chef de musique au 60^e à Besançon, puis au 74^e à Rouen. Mais Paris est tout à côté. Et voilà M. Clérissé soliste des Grands Concerts classiques du Château-d'Eau, dirigés par Montardon qui avait succédé à Benjamin Godard, vers 1885. Plus tard, il sera soliste du Grand Théâtre de Rouen.

Il est resté dix ans dans l'armée. Il sait maintenant quelle sera sa voie : se consacrer entièrement, uniquement aux sociétés musicales populaires. Sa tâche est lourde. La besogne ne manque pas, ni sans doute les difficultés. Mais il a de l'acquis. Il possède une expérience musicale qui assurera la réussite. Le voici directeur de la Musique municipale de Vernon et, en 1893, directeur de la Musique municipale d'Evreux où il restera jusqu'en 1936.

En 1897, Emile Clérissé fonde «l'Union des sociétés

Après...

- 2001 Odysée de l'espace
- Rencontre du 3^e type
- La Guerre des étoiles
- Star Trek

Toujours à l'avant-garde

H M M O

vous propose pour harmonie

La musique des films :

- L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE
- LE TROU NOIR
- FAME

HENRY MAY - MUSIC ORGANIZATION
60, rue Racine, 59100 ROUBAIX

informations... vos informations... vos

● Le palmarès du ministère de la Culture et de la Communication pour les Opéras de province : Nantes et Rouen remportent le prix de la meilleure création d'un ouvrage contemporain. Le spectacle de Nancy (« Louise ») est primé ainsi que la qualité du travail du nouvel orchestre de l'Opéra du Nord.

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la Culture et de la Communication, a, sur proposition du jury de la décentralisation lyrique, procédé à l'attribution suivante des prix et des primes à la qualité décernés aux villes membres de la Réunion des Théâtres Lyriques Municipaux de France, non signataires de chartes culturelles, pour l'activité de leurs théâtres au cours de la saison 1979-1980.

Le prix de la meilleure reprise ou création d'un ouvrage contemporain est attribué à Rouen et à Nantes pour leur coproduction « Les Traverses du Temps ».

Des primes à la qualité ont été attribuées à :

● Nancy pour la réalisation de « Louise ». Direction musicale : J. Etcheverry. Mise en scène : J.-M. Simon.

● Rouen pour le niveau général de ses productions.

● L'Opéra du Nord pour la qualité du travail du nouvel orchestre.

● Avignon pour les progrès accomplis par le Choral.

● Tours pour sa constance dans la promotion de la création lyrique contemporaine.

Une prime chorégraphique a été attribuée à Rouen pour la programmation de deux soirées de ballet (« Mariage d'Aurore » et « Bacchus et Ariane »).

Ce palmarès a été établi d'après la mise en compétition de tous les opéras de province à l'exception des villes signataires de chartes culturelles : Bordeaux, Lyon, Marseille, Toulouse et de l'Opéra du Rhin.

Dans la catégorie des villes signataires de chartes culturelles, le ministre a pris acte du bilan très positif de la saison. Le jury a tenu à signaler, tout particulièrement, deux spectacles lyriques de qualité internationale :

● « Les Maîtres Chanteurs », présenté par le Théâtre du Capitole de Toulouse (direction musicale : M. Plasson ; mise en scène : P. Busse).

● « Opéra » et « Passagio », présenté par l'Opéra de Lyon (direction musicale : M. Panni ; mise en scène : L. Rongoni).

Paris, le 17 octobre 1981.

● A l'attention des revendeurs de musique et des sociétés musicales. — Plusieurs sociétés appartenant à la Fédération musicale du Nord et Pas-de-Calais ayant été cambriolées, nous vous demandons d'avertir la Fédération au (30) 52-32-82 pour toute proposition que l'on pourrait vous faire concernant l'achat d'instruments.

● Création de trois ateliers musicaux. — Jean-Philippe Lecat, ministre de la Culture et de la Communication, annonce la création de trois ateliers musicaux. Ceux-ci ont été choisis dans trois lieux à caractéristiques socio-culturelles différentes : l'un situé en région parisienne à Issy-les-Moulineaux, le second en milieu rural à Gendrey dans le Jura (Association Nord-Est-Jura) et le troisième au Creusot, ville industrielle moyenne.

Ces trois ateliers musicaux sont des lieux de pratique musicale collective ouverts à

toute personne âgée de plus de 16 ans, désirant se perfectionner dans la pratique d'un instrument.

Une convention annuelle vient d'être signée entre le ministère de la Culture et de la Communication et ces ateliers, précisant le montant des subventions accordées par l'Etat, ainsi que le mode de recrutement du responsable de l'atelier musical.

● VIENT DE PARAÎTRE. — Pièces polyphoniques pour instruments d'ordonnance (trompette, cor, trompette basse, clairon et clairon basse) de Michel Delgludice. Ouvrage adopté par la C.M.F. et la Confédération française des batteries-fanfars, chez l'auteur, 19 bis, rue du Cardinal-d'Amboise, 37400 Amboise.

L'Orchestre de l'Île-de-France et son directeur Jean Fournet envisagent d'organiser une session de préparation aux épreuves du XXXI^e Concours international de jeunes chefs d'orchestre de Besançon.

Les artistes intéressés sont priés de prendre contact le plus rapidement possible avec l'O.D.I.F. Tél. : 938-81-09.

Nous avons le plaisir de vous indiquer que la F.N.A.P.E.C. (Fédération nationale des associations de parents d'élèves des conservatoires), à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire, tiendra son Congrès les 20, 21 et 22 mars 1981 à Marly-le-Roi.

Le 21 mars à 20 h 30, dans le cadre de ce Congrès, un grand concert aura lieu au Théâtre des Champs-Élysées. Ce concert sera donné au bénéfice de la création d'un fonds d'entraide aux grands élèves.

Mme Simone Du Breuil, présidente de la F.N.A.P.E.C., La Colombière, 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or. Tél. : (78) 35-87-14.

La Conférence Internationale pour Orchestres symphoniques et Ensembles d'Harmonie se tiendra à Manchester (Grande-Bretagne) du 20 au 26 juillet 1981.

Elle intéresse les chefs d'orchestre, les compositeurs et les éditeurs.

Le président Ameller a été invité à cette conférence. Il est le représentant de la France et parlera de nos Harmonies et de nos Fédérations de Musique populaire.

● AVIS DE CONCOURS (rectificatif). — Un concours s'adressant à des candidats, âgés de 17 à 33 ans, ayant ou non satisfait aux obligations légales du service national actif, aura lieu prochainement à la Musique de l'Air pour le recrutement d'un musicien jouant : le clairon et la trompette de cavalerie.

Epreuves du concours : — Clairon : « Claironnade » de J. Devogel (1) (avec accompagnement au piano) ; 2 sonneries du cérémonial militaire (2) au choix du candidat ; sonnerie « Aux Morts » ; lecture à vue.

— Trompette de cavalerie : « Le joyeux tambour » de J. Devogel (1), première trompette (sans reprise).

Notation : chaque épreuve est notée de 0 à 20, tout candidat n'obtenant pas la note de 10/20 dans chacune des épreuves sera éliminé.

Taille minimum : 1,65 m. Les candidats devront adresser leur demande direc-

tement à M. le Chef de la Musique de l'Air, 28, boulevard Victor, 75996 Paris-Armées.

Clôture des inscriptions : 1^{er} décembre 1980.

Les date, heure et lieu de ce concours seront communiqués aux candidats en temps utile, à condition toutefois que rien ne s'oppose à ce que leur candidature soit retenue.

Il ne sera répondu qu'aux lettres accompagnées d'une enveloppe timbrée pour la réponse. Aucune indemnité de déplacement ou de séjour n'est allouée aux candidats civils désireux de se présenter à ce concours. Les militaires des Armées de Terre et de Mer peuvent se présenter à condition d'être dans les six derniers mois de contrat.

(1) Ed. Robert Martin.
(2) F.S.C.F., 5, rue Cernuschi, 75017 Paris.

● Avis de concours en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur dans les écoles de musique contrôlées par l'Etat.

Les épreuves des concours en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur dans les écoles de musique contrôlées par l'Etat auront lieu durant le premier semestre de l'année 1981 pour les disciplines suivantes : piano ; violon ; violoncelle ; flûte ; accompagnement ; formation musicale ; chant choral. Peuvent être admis à concourir les candidats remplissant les conditions suivantes :

1. Posséder la nationalité française.
2. Être en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'armée.
3. Jouir des droits civiques et être de bonne moralité.

La clôture des inscriptions aura lieu le 30 décembre 1980.

Les demandes d'inscription à ces concours doivent être adressées à la direction de la musique (section des concours centralisés, 53, rue Saint-Dominique, 75007 Paris. Tél. : 555-92-03, poste 468).

● NECROLOGIE. — Nous avons appris avec émotion la disparition de Louis Briancçon. Il fut le très actif président de la Fédération des sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais. Il a rendu beaucoup d'éminents services à la Confédération Musicale de France avec laquelle il entretenait les meilleures relations.

Le président André Ameller et le conseil d'administration présentent à ses enfants, à ses petits-enfants, à toute sa famille et à ses amis leurs condoléances très émuees.

ERRATA

(Journal d'octobre)

PAGE 4 - Histoire du haut-bois (fig. 7). — La photo démontre que le nom de cet instrument est « cor anglo ». Par suite d'une déformation phonétique, il devint cor anglais. Les pays anglo-saxons l'appellent French Horn, du fait qu'il fut importé chez eux venant de notre pays.

A. A.

PAGE 15. — Une erreur s'est glissée dans l'erratum concernant les illustrations de l'article de Mme Corinne Raupp. Le château romantique est celui de Frederiksberg et l'orgue dont nous avons publié la photo à la dernière page est celui de Compenius.

DISQUES



Le plus important catalogue de nouveautés en disques d'harmonies et batteries-fanfars

DISQUES PARUS EN 1980

- 480.202 — GENDARMONIE, par la Musique de la Gendarmerie mobile, 10 œuvres variées de Monmége, Purcell, Martin, Immel, Aumonier, Nadaud, Sammartini, Cervia, Porter, Lefèvre..... **45,40 F**
- 380.182 — SPOT, par la Batterie-Fantare de la Police nationale, 12 œuvres nouvelles de Delbecq, Goute, Saargorg, Bigot, Souplet, Lemire..... **42,40 F**
- 380.198 — FANFARALIE, par la Batterie-Fantare des Gardiens de la paix de Paris, 14 œuvres variées de Fayeulle, Bréard, Delbecq, Goutte, Robert, Darling, Delguidice, Brouet, Luc, Lemire..... **42,40 F**

- 580.188 — VARIETES, par la Musique de l'Air de Paris, 12 œuvres de son chef Jacques Devogel..... **48,40 F**
- 580.189 — RECREATION, par la Musique de l'Air de Paris, 9 œuvres de divertissement de Strauss, Smetana, Kabalewsky, Gould, Korsakoff, Khatchaturian, Dvorak, Tchaikovski..... **48,40 F**
- 580.222 — FLYING TRUMPET, par la Batterie-Fantare de l'Air, 9 œuvres récentes de Saargorg, Devogel, Bonnard, Fayeulle, Gondot, Souplet, Delbecq, Leroy..... **48,40 F**
- 480.183 — Musique principale des TROUPES DE MARINE, 5 marches de la Coloniale et 5 œuvres de variété... **45,40 F**



N'oubliez pas d'ajouter les frais d'envoi à votre commande, soit 12 F — CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE — B.P. n° 3, 91780 CHALO-SAINT-MARS — Tél. : (6) 495-41-93

Histoire de la musique en bandes dessinées... 10

APRÈS CETTE PÉRIODE TRÈS TROUBLÉE PAR LES INVASIONS QUI DENDANT PLUS DE 300 ANS LES PROGRES DE LA CIVILISATION (ET DE LA MUSIQUE) SONT ARRÊTÉS, LA PAIX REVIENT ENFIN VERS L'AN 800. L'ÉGLISE CATHOLIQUE EST TOUTE DRESSÉE ET LE ROI - VOIR EST DÉTENU PAR LES ROIS... EN EUROPE, CHARLEMAGNE RÉGNE EN MAÎTRE ET AIDE À LA PROPAGATION DU CHANT GREGORIEN* QUE DEUX SIÈCLES PLUS TÔT LE PAPE GREGOIRE LE GRAND AVAIT IMPOSÉ À TOUTES LES ÉGLISES.

DEUS IN EXCELSIS DEUM

LES CHANTS GREGORIENS SONT RECOPIÉS PAR DES MOINES QUI SEULS SAVENT LIRE ET ÉCRIRE. C'EST POURQUOI, VOUS CONNAISSONS BIEN LA MUSIQUE RELIGIEUSE QUE LA MUSIQUE POPULAIRE DE CETTE ÉPOQUE.

SANS D'INSTRUMENTS DANS LE CHANT GREGORIEN, ILS SONT CONSIDÉRÉS COMME DIABOLIQUES... ENFIN... C'EST CE QUE DIT S'ELDI!

ASSURANCES

N'attendez pas pour retourner vos contrats d'assurance

Vous allez recevoir les imprimés pour les nouveaux contrats d'assurances. Nous vous précisons que le folio vert de ces contrats est destiné à la fédération, qui doit le conserver. Il n'a donc pas à être envoyé à la C.M.F.

Attention ! N'attendez pas pour envoyer vos contrats, l'assurance doit être souscrite dès le début de l'année.

Tous les contrats d'assurances doivent être retournés à la C.M.F., accompagnés de leur règlement avant le 31 mars, faute de quoi ils ne seront plus recevables.

Lisez bien les clauses du contrat, assurez correctement vos adhérents : il est souvent trop tard pour regretter de n'avoir pas judicieusement choisi la catégorie la plus susceptible de vous convenir et nous remercions les fédérations de nous retourner les bulletins d'assurances non utilisés.

Deux erreurs d'impression se sont glissées dans le libellé des polices d'assurances (voir feuille blanche) :

En première page de la police, la prime fixe de responsabilité civile est fixée à 1 F, et la prime pour les dommages aux instruments à 1,25 F. En troisième page, par erreur, on a indiqué le montant de la prime de responsabilité civile à 0,65 F, et celui de la prime pour dommages aux instruments à 1 F. Nous vous précisons que les sommes qui sont valables pour l'année 1981 sont celles données sur la première page du contrat et vous prions de ne pas tenir compte des prix erronés mentionnés dans le corps de la police.

Voici le numéro de nos trois polices :

- Responsabilité civile (accidents corporels)..... D 593 91 01
- Dommages aux instruments..... D 593 91 02
- Incendie..... D 593 91 03

Éditions Francis Van de Velde
12 rue Jacob, 75006 Paris.

guide pratique du chant choral



GUIDE PRATIQUE DU CHANT CHORAL

par MARCEL CORNELOUP
(Président du mouvement A COEUR JOIE)

Un volume broché
16,5 x 24 cm : 128 pages
70 illustrations et schémas techniques

Le chant, la voix, l'apprentissage, la répétition, la direction, le répertoire.
Un outil de travail pour le chef de chœur, le maître dans sa classe, le professeur de musique...

BON DE COMMANDE à retourner accompagné de son règlement aux Editions Francis Van de Velde

Veuillez m'adresserexemplaire(s) du Guide pratique du Chant Choral au prix de 45 F Franco l'exemplaire.

SOIT 45 F x = [] F

NOM

PRENOM

VILLE CODE POSTAL

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du Président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la C.M.F. ne seront pas publiés.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser des articles bien écrits (de préférence tapés à la machine) et bien présentés, afin d'éviter les erreurs.

Pour toute photographie publiée dans cette rubrique, le cliché sera facturé à la Fédération intéressée.

HAUTE SAÛNE

Laon

Congrès annuel 1980 à la Maison des Arts et des Loisirs

La séance est ouverte, ce 19 octobre, à 9 h 30 par le président artistique M. Roger Thirault qui présente tout d'abord les excuses du président Alliot, actuellement souffrant.

Il formule ses vœux les plus cordiaux et sincères de prompt rétablissement. Il fera parvenir, au nom de tous, un télégramme à l'issue du congrès.

Puis il exprime une pensée toute particulière pour les musiciens décédés dans l'année, et une minute de silence est observée.

Le président Thirault remercie les membres du bureau pour leur dévouement et tout particulièrement au secrétaire général Daniel Pichelin qui se trouve face à une gestion de plus en plus difficile.

Il adresse également au trésorier général André David ses remerciements pour la tenue de ses comptes.

« Mais — dit-il — ce qui vous intéresse plus particulièrement, c'est la vie de votre Fédération et je passe la parole à votre secrétaire général. »

M. Daniel Pichelin retrace l'activité de la Fédération pour 1980, année qualifiée de « bonne » eu égard aux activités sans cesse croissantes et prenantes.

L'appel des sociétés au congrès fait ressortir la représentation de soixante-six sociétés sur quatre-vingt-quatorze affiliées à notre Fédération.

Puis, M. Pichelin donne des chiffres sur les activités multiples de la Fédération, sur les adhésions et les récompenses en mentionnant particulièrement le nom des trois musiciens âgés de plus de 75 ans : MM. Lourdez Félix et Cardinal Georges, de la Lyre de Crézancy, et Riga Désiré, de la musique municipale de Notre-Dame de Liesse.

21 sociétés réparties en 16 centres ont présenté des élèves. Au total : 1925.

Festival de musique du 1^{er} juin 1980 à Laon : 24 sociétés ont participé à ce festival.

3 sociétés ont subi les épreuves de classement le matin : la Fanfare de marche de Mézières-sur-Oise, troisième division, troisième section ; la Fanfare de marche de Bellicourt, troisième division, troisième section ; la Fanfare de marche de Crépy-en-Laonnois, troisième division, deuxième section.

« Un bon festival départemental n'est pas une petite affaire et il faut avouer que les municipalités hésitent à organiser une telle manifestation. C'est pourquoi nous devons féliciter chaleureusement la municipalité de Laon, ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré au sein du comité d'organisation, en particulier nos amis Roger Thirault, Jean Noirot, maire adjoint, André David, et bien d'autres dont je ne puis citer les noms ici qui se sont donnés pour la réussite de cette journée. »

Puis M. Pichelin retrace l'activité de l'orchestre départemental qui donne entière satisfaction à ceux qui n'ont pas hésité à nous faire confiance : Messieurs les conseillers généraux.

Enfin, il donne quelques détails sur la répartition de la subvention du conseil général.

Il remercie les dirigeants de sociétés pour le dévouement prodigué pour les maintenir en activité et conclut en ces termes :

« Trop de jeunes, après quelques années de musique, délaissent les rangs souvent pour des motifs futiles : le port de la casquette ou du béret, la petite amie, les répétitions quelquefois astreignantes, les sorties qui se répètent trop

souvent, et puis il faut le dire trop de jeunes n'ont plus le goût d'apprendre, le goût de l'effort intellectuel, l'esprit sociétaire se désagrège et je n'hésiterai pas à dire qu'à la base de tout cela la grande responsable est l'Education nationale avec la fameuse réforme de l'enseignement ! Et pourtant des efforts considérables sont faits pour essayer d'inculquer le goût de la musique : des concerts se donnent partout, dans et hors des salles traditionnelles, dans les églises, les maisons de jeunes, les rues et jusque dans les hôpitaux !

« Amitié et musique sont deux raisons étroitement liées pour les musiciens de tous les âges de se réunir. Pas de manifestations, de commémorations, de gerbes aux monuments aux morts, de fête dans une ville ou un village sans fanfare, sans harmonie, sans chorale : toutes sont liées étroitement à la vie sociale. Beaucoup d'entre nous enseignent bénévolement aux jeunes instrumentistes depuis de nombreuses années. Nous devons leur faire comprendre que la musique est une distraction fondamentale et c'est une activité tonifiante parce qu'elle demande un effort réel.

« Restons optimistes et espérons que l'avenir nous donnera raison. »

Cette conclusion est accueillie par des applaudissements nourris.

Le trésorier général, André David, donne le compte rendu financier de la Fédération et de l'orchestre départemental.

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité par les congressistes après que les commissaires aux comptes, MM. Vandenebele et Bayard eurent donné quitus de la gestion.

Cette approbation fut ponctuée d'applaudissements.

M. Thirault fait connaître les noms des membres du conseil d'administration qui est composé de MM. Alliot Edouard, président ; Roger Thirault, président artistique ; Daniel Pichelin, secrétaire général ; André David, trésorier général ; Gabriel Loqueneux, membre d'honneur, ainsi que les cinq vice-présidents et les membres (un par arrondissement).

Il renouvelle ses remerciements au conseil d'administration pour son efficacité bénévole et pour l'ambiance qui y est créée en son sein où l'on ne discute que de musique et pour la musique.

Puis la question est posée de savoir où se déroulera le prochain festival de musique.

M. Gravelin, maire adjoint de Château-Thierry, sur le peu d'enthousiasme des participants à se prononcer, rappelle ce que peut coûter aux municipalités un tel rassemblement et si ce festival se présente ainsi, il n'y a que les grosses villes qui peuvent subir cette charge car, dans le budget initial, il faut incorporer ce qui est donné en nature par la ville.

Il émet la suggestion suivante : les petites villes ne pourraient-elles pas incorporer au budget une subvention annuelle forfaitaire pour que le festival puisse se dérouler dans toutes les villes du département ?

Et lorsqu'il s'agit de grandes villes, ne pourrait-on pas associer les petites bourgades périphériques ?

La réponse du conseil d'administration est que cela paraît impossible car, pour la première hypothèse, les petites villes sont déjà bien gênées de prévoir une subvention pour leurs sociétés locales alors, prévoir une subvention pour un éventuel festival devient encore plus problématique ; et dans la seconde proposition, il faut bien dire que dans un festival il n'y a pas que des frais mais aussi des profits, une aussi importante animation procure des recettes, comment pourrait-on répartir cela auprès des bourgades environnantes ?

Puis le président Thirault accueille le président du Conseil général de l'Aisne, M. André Godard, ainsi que le député-

maire de Laon, M. Aumont, les conseillers généraux, MM. Day et Penit.

Il est ensuite question des cotisations fédérales qui ne souffrent aucune contestation et dont l'augmentation du coût est adoptée à l'unanimité.

Le conseil d'administration a décidé, en ce qui concerne le journal de la Fédération, d'imposer à chaque société deux journaux. Cette décision est également adoptée à l'unanimité.

Puis les questions sont posées par congressistes auxquels répondent les dirigeants de la Fédération, questions pertinentes concernant la partie technique du Festival de musique ou les programmes des concours fédéraux.

Le délégué de la S.A.C.E.M. fait état des obligations des sociétés mais aussi des allègements que peut apporter la S.A.C.E.M. en diverses occasions.

M. Thirault remercie le député-maire de Laon et les conseillers généraux de leur participation aux travaux de la Fédération ainsi que de leur sympathie envers les musiciens.

M. le député-maire répond au président artistique et également au secrétaire général puisqu'il se déclare du même avis concernant l'Education nationale.

Il renouvelle son appui à la Fédération ainsi que celui de ses collègues dont il se fait l'interprète.

M. le président Godard, dans une amicale intervention affirme qu'il n'y a pas de problèmes pour la musique dans le Conseil général et que la Fédération pourra toujours compter sur sa bienveillance.

Le président Thirault remercie enfin tous les participants à ce congrès et les invite à se rendre à Liesse pour un repas en commun (fort apprécié d'ailleurs), après que fut servi un champagne d'honneur dans les salons de la Maison des arts et loisirs de Laon.

Pierre SAUVAGE.

CHORALES D'ALSACE

Mulhouse

Congrès du 28 septembre 1980

C'est dans le cadre estival et ensoleillé des Journées d'octobre que s'est tenu à Mulhouse, le 28 septembre 1980, le Congrès de l'Association des Chorales d'Alsace. Dès 8 heures, quelque cent dix délégués, venus de Wissembourg à Saint-Louis, s'intéressaient à la bourse aux partitions tout en échangeant souvenirs et expériences.

A 9 heures, M. Jean-Pierre Moser, président de la chorale Harmonie 1850 et secrétaire général de l'Association, adressa un cordial salut de bienvenue aux représentants de la municipalité mulhousienne, MM. Fortmann, adjoint chargé des Affaires culturelles, et Husser, délégué de l'Office mulhousien des Arts populaires ainsi qu'aux membres du Conseil et de la Commission de musique et aux délégués des chorales, et souhaita à tous un fructueux congrès.

Sous la direction de M. Edmond Zind, la chorale Harmonie 1850 de Mulhouse interpréta ensuite deux chœurs qui recueillirent les vifs applaudissements de l'auditoire et le président Joseph Muller eut la joie de remettre à onze chanteurs de cette formation les médailles et diplômes récompensant de nombreuses années au service du chant choral.

M. Husser, de l'O.M.A.P., prit alors la parole pour nous féliciter et nous remercier de l'œuvre accomplie, notamment parmi les jeunes et remettre à M. Joseph Muller la médaille de l'O.M.A.P. en reconnaissance de son dévouement inlassable au service de l'idéal du chant choral.

On procéda ensuite à la passation de l'emblème de l'Association. M. Iller, président de la chorale de Molsheim, le remit solennellement à M. Jean-Pierre Moser, président de la chorale Harmonie 1850 de Mulhouse.

Le président Joseph Muller ouvrit alors les débats du congrès. Après l'appel, la lecture du procès-verbal de la séance du congrès 1979 fut adoptée à l'unanimité. Dans son rapport financier, M. Aimé Moser rendit compte de sa gestion pour l'exercice écoulé. Grâce

à trois subventions de 1.000 francs chacune accordées par la C.M.F., grâce aussi au soutien permanent de la municipalité mulhousienne, cet exercice se solde par un excédent très confortable. Par ses vifs applaudissements, l'assemblée remercie M. Moser et le félicite pour sa parfaite gestion. De leur côté, les vérificateurs aux comptes, MM. Schlick et Brengard proposent à l'assemblée de donner quitus au trésorier. Le quitus est donné à l'unanimité.

Pour le nouvel exercice, les vérificateurs aux comptes seront MM. Renger de la chorale de Mulhouse-Dornach et M. Brengard de l'Harmonie 1850.

Le trésorier expose alors qu'étant donné l'augmentation générale du coût de la vie et de l'augmentation de la cotisation C.M.F., il nous est difficile de maintenir nos cotisations à leur taux actuel. Il propose 150 francs pour les sociétés de trente chanteurs au plus et 175 francs pour les sociétés plus nombreuses. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Au nom des chorales scolaires, M. Klein demande un geste en faveur des chorales qui n'ont aucun revenu. Ceci est également accordé.

Après le rapport du service des récompenses, décharges est donnée au conseil pour l'exercice 1979 et les membres sortants sont réélus. Sur proposition du président, M. Francis Vonarb, directeur de la chorale du lycée Kœberlé de Sélestat (200 chanteurs), entre à la commission de musique.

L'assemblée écoute ensuite le rapport de M. Jean-Louis Weber sur le travail de la commission de musique. Ce travail a tenu principalement en trois points :

1) Les concours de chant scolaires (Mulhouse : 27 chorales, 1.025 élèves ; Strasbourg : 26 chorales, plus de 1.000 élèves), les festivals de Colmar et de Haguenau sont notre action en faveur des jeunes dont il faut encourager l'enthousiasme.

2) Animation dans les grandes villes comme nous l'avons fait depuis deux ans à Strasbourg. M. Weber fait un appel aux chorales pour y venir en nombre. M. Klein demande une aide pour le transport des chorales scolaires.

3) La formation des chefs de chœurs. C'est là le point le plus important étant donné le manque qui se fait sentir actuellement. Deux stages vont être organisés prochainement :

— à la Maison de la musique à Sainte-Croix-aux-Mines les 11 et 12 octobre prochains ;
— au collège du Ried à Bilschheim le 9 novembre.

La chorale de Plobsheim est décidée à entreprendre l'organisation du congrès 1981.

La partie administrative étant achevée dans les délais, on passe à l'animation chorale sous la conduite de Jean-Louis Weber. Après quelques exercices vocaux, l'assemblée apprend le « Trinklied » de Micheelsen.

Mais il est déjà l'heure du vin d'honneur offert par la ville de Mulhouse dans la grande salle des colonnes de l'hôtel de ville. M. Fortmann nous y reçoit très aimablement, nous assurant du soutien de la ville et nous encourageant à poursuivre notre bel idéal.

Le congrès s'achève comme de tradition dans la magnifique ambiance de fraternelles agapes.

A. JUNG,
Secrétaire adjoint.

FRANCHE-COMTE TERRITOIRE DE BELFORT

Composition du Comité fédéral pour l'exercice 1980-1981

Président : Zemp Daniel, 3, rue des Champs - sous-la - Chaux, 25600 Sochaux. Tél. (81) 84-10-68 ou 81-83-42 poste 2697.

Premier vice-président : Pochon Camille, à Bonnav, 26870 Genneuille. Tél. : (81) 56-80-88.

Deuxième vice-président : Richard Paul, avenue des Pâtis, 70360 Scey-sur-Saône. Tél. : (84) 74-11-97.

Troisième vice-président et Assurances : Prost-Romand Pierre, 13, rue du Colège, 39200 Saint-Claude. Tél. : (84) 60-62-01 ou (84) 45-11-94.

• Suite page 18

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 17

Conseiller artistique : Zemp Daniel, 3, rue des Champs-sous-la-Chaux, 25600 Sochaux. Tél. : (81) 94-10-88 ou 91-83-42 poste 2697.

Trésorier : Vuillemin Pierre, 1, rue des Capucines, 25140 Charquemont. Tél. : (81) 44-00-60.

Secrétaire : Keller Gérard, 22, rue Jules-Ferry, Cravanche, 90300 Valdole. Tél. : (84) 21-72-44 ou 22-82-40.

Administration : Bouvret André, 24, rue des Commards, 39100 Dôle. Tél. : (84) 72-06-02.

Examens : Garaffi André, 9, rue d'Alsace-Lorraine, 70000 Vesoul. Tél. : (84) 75-58-53 ou (84) 75-20-00.

Assesseurs : Mercier Camille, Bellerive n° 12, Oye-et-Pallet, 25300 Pontarlier ; Rousseaux Gaston, « Les Bruyères » à Courlans, 39570 Lons-le-Saulnier. Tél. : (84) 47-02-53 ou (84) 47-26-85 (conservatoire) ; Thomas Philippe, 24, rue des Lannes, 25350 Beaulieu-Mandœuvre. Tél. : (81) 34-22-47 ou (81) 91-83-42 poste 5897 ; Monnot René, 8, rue de la Mouillère, 25000 Besançon. Tél. : (81) 80-16-27 ; Scheld Gérard, hôtel de ville, 25110 Beaumes-les-Dames. Tél. : (81) 84-07-13 ou (81) 84-22-34 ; Payen Daniel, 6, rue des Mines, Exincourt, 25400 Audincourt. Tél. : (81) 95-15-18.

Les musiciens n'ont pas manqué de souffler pour les cent bougies de l'Harmonie Grayloise

Dimanche 5 octobre 1980 : c'est la date qui avait été choisie pour fêter le centenaire de l'Harmonie municipale de Gray.

Des musiciens qui auront énormément soufflé car la bougie était de taille. Ils se sont d'ailleurs donné rendez-vous pour le bicentenaire.

Pour commencer cette fête, l'Amicale des chefs et sous-chefs de la Haute-Saône, dirigée par André Garraffi, joua une impressionnante Marsellaise. Puis, M. Roban (directeur de l'Harmonie de Gray) s'avança en compagnie de M. Dumora, adjoint au maire, pour déposer une gerbe.

L'après-midi, les deux défilés et le concert concurrent un excellent succès. Avec une exactitude quasi militaire, les deux groupes musicaux partis, l'un de la place du 4-Septembre, l'autre des lles, se rejoignirent devant le théâtre à la minute près.

Rallye graylois, fanfare des majorettes et l'Harmonie se succédèrent sur les planches, chaleureusement applaudis par un public d'environ 200 personnes. Vint ensuite la prestation très attendue de l'Amicale des chefs et sous-chefs de la Haute-Saône, maîtrisant avec aisance un compositeur classique comme Sibélius, et des rythmes endiablés de jazz. M. Richard, président fondateur de cette Amicale, félicitant les organisateurs, rappelle aussi que la Fête de l'Amitié aura lieu le jeudi de l'Ascension en 81 à Champplitte. Il invita toutes les musiques à s'y joindre.

Cette belle journée musicale se termina dans les magnifiques salons de l'hôtel de ville où le pot de l'amitié fut partagé entre les différents musiciens.

DOUBS

L'Harmonie de Maiche au Concours national d'Aix-les-Bains

Le dimanche 22 juin dernier, l'Harmonie de Maiche se présentait au Concours national d'Aix-les-Bains dans la catégorie : première division, deuxième section.

A l'issue des épreuves qui se déroulèrent dans le magnifique théâtre du Palais de Savoie, devant un jury présidé par M. Ameller, président de la C.M.F., l'Harmonie obtenait un premier prix ascendant, un prix attribué par la C.M.F., à savoir une clarinette « Selmer » ainsi qu'une superbe coupe.

Voilà des résultats encourageants pour qui a connu les difficultés passées de la Société et pour qui a suivi les progrès réalisés au cours de ces dernières années, progrès rendus possibles par une assiduité et un sérieux dans le travail en tous points remarquables.

Résultats encourageants aussi pour les musiciens (tous bénévoles) qui se dévouent au sein de l'école de musique de l'Harmonie qui compte maintenant cent vingt élèves, dont une dizaine est déjà au Conservatoire de Besançon.

Cette journée du 22 juin 1980, qui réunissait plus de trois mille musiciens, est à marquer d'une pierre blanche. Ce fut une journée de qualité : qualité des

prestations, qualité de l'organisation, qualité des rapports entre les musiciens des différentes sociétés, qualité de l'accueil.

Bref, une journée qui restera gravée dans les mémoires et dans les cœurs.

Serge CHAUVIN.

ILE-DE-FRANCE

ESSONNE

Villabé

La transmission du fanion fédéral

Pour 1980-1981, le conseil d'administration de la Fédération musicale de l'Ile-de-France avait décidé de confier le Fanion d'honneur, actuellement aux mains de l'Harmonie la Livryenne, de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis), à la garde de l'Amicale de Villabé (Essonne). Cette batterie-fanfare de formation F, sous l'impulsion de son dynamique président, notre ami Roger Duboz, est bien connue dans tout le département de l'Essonne, et même au-delà, et cette année elle a moissonné les succès au Concours national et au Festival fédéral de Viry-Châtillon.

Le dimanche 26 octobre dernier, en un début d'après-midi ensoleillé, nous nous trouvions donc à Villabé. Parties de deux points opposés, la Livryenne et l'Amicale rejoignaient en un court défilé la place de la mairie, drainant derrière elles un nombreux public.

Dans la salle des Fêtes archi-comble, on remarquait au premier rang de l'assistance : M. Hughes, sous-préfet, représentant M. le Préfet de l'Essonne ; Mme Marty, vice-présidente du conseil général de l'Essonne, représentant le président, M. Lakota ; M. Vincent, maire de Livry-Gargan et vice-président du conseil général de la Seine-Saint-Denis ; M. Poisson, maire de Villabé ; M. Paul Pin, président de la Fédération musicale de l'Ile-de-France, entouré de MM. Louet et Meissonnier, vice-présidents, et Massuchetti, secrétaire général.

La Livryenne avait pris place la première sur la scène. Après quelques mots de bienvenue de M. Massuchetti, elle se fit entendre, sous la direction de notre ami Jean Dessaint, dans un programme très varié, allant des grandes fanfares classiques de Charpentier et Delalande aux rythmes syncopés du jazz américain. De chaleureux applaudissements ponctuèrent la fin de chacun des morceaux exécutés.

Puis l'Amicale de Villabé prit place à son tour sur la scène et ce fut la cérémonie de la transmission du Fanion. Tout d'abord, le président Pin, en une courte allocution, rappela le sens symbolique du Fanion d'honneur de la Fédération. Puis il présenta au public les deux sociétés, dont il félicita les musiciens, les directeurs et les présidents. Après avoir remercié les maires et les municipalités de l'aide morale et financière qu'ils apportent à leurs sociétés, il exprima sa gratitude aux personnalités qui honoraient la manifestation de leur présence. Enfin, après avoir rappelé que l'Amicale de Villabé fut la première société qu'il visita lorsque, il y a neuf ans, il fut appelé à la présidence de la Fédération, il conclut en invitant les jeunes musiciens de Villabé à mettre partout à l'honneur, comme l'ont fait tous leurs prédécesseurs, le Fanion fédéral de l'Ile-de-France.

Prenant la parole à son tour, M. Paul Poisson, maire de Villabé, retraça brièvement l'histoire de l'Amicale et se félicita de la voir aujourd'hui au niveau qu'elle a atteint. Il termina en remerciant la Fédération de l'honneur fait à l'Amicale et à la commune de Villabé en leur confiant le Fanion fédéral.

Enfin, M. Hughes, sous-préfet, félicita les musiciens de Livry-Gargan, dont il venait de découvrir le talent, et ceux de Villabé, qu'il avait déjà eu l'occasion d'entendre. A tous il souhaita de persévérer dans la bonne voie où ils se sont engagés.

Autour du président Pin se groupèrent alors, à droite, M. Vincent, maire de Livry-Gargan, M. Emile Guichard, président, et M. Jean Dessaint, directeur de la Livryenne, et le porte-drapeau portant le Fanion fédéral ; à gauche, M. Poisson, maire de Villabé, M. Roger Duboz, président, et M. Avisse, directeur adjoint, de l'Amicale, et le futur porte-drapeau. Le président Pin demanda alors à l'assemblée de se lever. Après

les sonneries réglementaires « Garde à vous ! » et « Ouvrez le ban ! », exécutées par l'Amicale de Villabé, il prit le Fanion des mains du maire de Livry-Gargan et le remit au maire de Villabé aux applaudissements de l'assistance, cependant que retentissait la sonnerie « Au drapeau ! », suivie du refrain de la Marsellaise.

Ce fut alors à l'Amicale de Villabé de se faire entendre, sous la direction de M. Avisse en l'absence du directeur Didier Vannarlen. Son programme, également très varié, fit alterner valse, polka et paso-doble avec les pas redoublés classiques et les marches modernes. Elle aussi fut chaleureusement applaudie.

A la fin du concert, le président Duboz annonça qu'en décembre aurait lieu l'audition des élèves de l'école de musique de l'Amicale, dont il rappela les brillants résultats obtenus aux examens fédéraux. Puis le maire convia les personnalités et le public à se rendre à la mairie pour un vin d'honneur.

Et, tandis qu'à la salle des Fêtes, un goûter copieux permettait aux jeunes musiciens des deux sociétés de fraterniser, un buffet sympathique et amical réunissait à la mairie les personnalités et le public et terminait dans une ambiance très détendue cette excellente journée.

SEINE-SAINT-DENIS

Rosny-sous-Bois

Concert de l'Union musicale et artistique

des gares de Pantin et Noisy-le-Sec

A la demande du Centre culturel communal de Rosny-sous-Bois, l'Union musicale et artistique des gares de Pantin et Noisy-le-Sec donnait un concert le dimanche 28 septembre après-midi dans la salle des Fêtes de l'hôtel de ville de Rosny. Une assistance nombreuse se pressait autour du colonel Charollais, président d'honneur de la Fédération musicale d'Ile-de-France, de M. Paul Pin, président, des représentants de la municipalité de Rosny, et de M. Pahin, président de l'U.M.A.G.P.N.

La première partie était assurée par l'Orchestre symphonique, sous la direction de M. Rolland Levieux. On put entendre successivement : « Ouverture de Titus » (Mozart), « Marche d'Aïda » (Verdi), « Ballet égyptien » (Luigini), « Czardas » (Monti) avec en soliste au violon M. Lathelle, et la « Deuxième Suite de l'Arlésienne » (Bizet) avec en solistes au saxophone alto M. Cambedouze et à la flûte M. Boulay. Le public fit un chaleureux accueil à toutes ces œuvres et à leurs interprètes.

La seconde partie était réservée au groupe de variétés de l'U.M.A.G.P.N. Après que l'orchestre eut préludé, sous la baguette de M. Levieux, tous les artistes de la troupe se firent entendre tour à tour. Mathieu Cyrnea interpréta quelques chansons fantaisistes ou romantiques. Puis Guy Bouton, à la belle voix de basse, chanta l'air de « Zarastro », de « la Flûte enchantée » et « la Ronde du Veau d'or », de Faust. Augusto mit la salle en gaieté avec ses histoires. Dominique se fit applaudir avec des mélodies et des rythmes modernes, et Blondine avec de fraîches chansons de la Belle Époque. Julie Mars triompha avec brio dans la chanson et l'opérette, et Louis Fontaine avec un air de « Fé-dora », de Giordano, et un air de « La Fanciulla del West », de Puccini. Le concert se terminait par une mini-revue, où chacun des artistes vint à tour de rôle chanter une chanson célèbre, d'hier et même d'avant-hier, sur Paris. Le public fit à toute la troupe une véritable ovation.

Une réception intime réunissait ensuite autour des représentants de la municipalité de Rosny et des personnalités de la Fédération musicale de l'Ile-de-France les musiciens et les artistes. Le président Pin et le colonel Charollais félicitèrent chaleureusement tous les membres de la troupe pour leur talent et leur dynamisme. Mais c'est à Rolland Levieux que revient légitimement la plus grande part de ces compliments pour tout l'important travail (transcriptions et répétitions) que représente la mise au point d'un tel programme.

Voilà une société bien vivante ! Bravo à tous ! Et profitons de l'occasion pour adresser au président Pahin, qui l'anime avec un dévouement inlassable, ainsi d'ailleurs que bien d'autres œuvres sociales, nos sincères félicitations pour sa récente nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

MARNE ET MEUSE

MARNE

Witry-lès-Reims

Premières Rencontres musicales

A l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire, la Fanfare municipale de Witry-lès-Reims a organisé les 7 et 8 juin 1980 un festival qui, sous l'impulsion de jeunes éléments de la société, a pris la forme de « Rencontres musicales ». Grâce au beau temps (rare en ce printemps), à un grand concours de foule, à une bonne organisation, elles ont obtenu un très beau succès qui a réjoui tous les participants.

A Witry-lès-Reims où, depuis le début du siècle, la musique populaire a droit de cité, on sait innover pour se mettre au goût du jour. A une formule statique, où chaque société joue à tour de rôle sur le même podium, on a substitué une formule dynamique. Au lieu d'un festival concentré, on a préféré un festival éclaté en plusieurs points : l'intérêt est ainsi multiplié, les gens se déplacent au gré de leurs préférences musicales.

Durant ce week-end, il y en avait pour tous les goûts : fanfares, harmonies, trio, quatuor, solistes, musique moderne et classique, folk, rock ou jazz...

C'est au total près de cinq cents musiciens qui, en deux jours, ont participé à ces Rencontres musicales.

Le samedi : des défilés avec les batteries-fanfares « les Cadets des sapeurs-pompiers de Reims », « la Fraternelle » de Plivot, « les Cadets des sapeurs-pompiers de Betheny » et les majorettes « les Eclairs » de Witry ; ensuite, des auditions salle des Fêtes : les élèves de l'école de musique et un ensemble de jeunes saxophonistes de Witry, un groupe folk, des jeunes solistes de talent au piano et à la guitare, un concert classique à l'église avec le « Groupe lyrique et symphonique » de Reims ; le soir, un bal champêtre avec « l'Orchestre champêtre » de la fanfare de Witry dont c'était la première sortie suivi d'un bal en salle.

Le dimanche : messe en musique avec les jeunes de la fanfare de Witry ; défilés et concerts en plusieurs endroits différents avec les harmonies de Reims, Château-Thierry, Commercy et les Tonneliers d'Epernay, qui furent suivis par des animations diverses avec des orchestres de danse (musette, variétés, hard-rock) ; à la salle des Fêtes, des auditions de groupes divers de grande qualité : du jazz avec P. Lejeune et Frémeaux, l'étonnant ensemble de trombones du Conservatoire de Reims créé par M. Grivillers, de jeunes solistes à la guitare et au piano, de la musique classique avec le « Groupe lyrique et symphonique de Reims » et « le Triolet », un sympathique trio familial de Saint-Maur composé de M. Collange et de ses deux enfants de dix et treize ans, un groupe folk et de la musique d'Amérique du Sud avec « les Chipaya ».

Witry-lès-Reims et ses habitants s'étaient mis en fête pour accueillir les musiciens : guirlandes, vitrines décorées, la petite ville avait un air de fête tout à fait sympathique qui convenait parfaitement à la manifestation. Tout le monde finalement participa à la réussite de ces « Premières Rencontres musicales » dont M. René Hourlier, le président, et M. Claude Tanguy, le directeur, peuvent être fiers, ainsi que le comité de la société et tous les jeunes qui furent à l'origine de cette fête de la musique, et surtout de la musique de qualité grâce au talent de tous les participants.

MEUSE

Ancerville

Sortie à Renan (Suisse)

En 1978, en organisant les festivités de son cinquantenaire, l'Amicale ancervilloise avait invité, à titre de réciprocité, la fanfare suisse de Renan. Cette participation en retour eut lieu les 27 et 28 septembre par une soirée franco-suisse à Renan.

Avant l'arrivée à Renan, petite bourgade située à 800 mètres d'altitude, entre La Chaux-de-Fonds et Saint-Imier,

nos musiciens se mirent en tenue et l'arrivée se fit à l'heure prévue. Retrouvailles, paroles de bienvenue, verre de l'amitié et répartition pour l'hébergement précédèrent le repas pris chez l'habitant avant de se rendre à la salle des Fêtes pour la soirée musicale prévue. Se souvenant de l'accueil qu'ils avaient reçu à Ancerville, nos amis suisses nous réservèrent un accueil plus que chaleureux.

La fanfare suisse exécuta son premier morceau et M. le Maire de Renan souleva la bienvenue à nos musiciens, puis le président de l'Amicale ancervilloise, en le remerciant, lui remit un livre, « Richesse de France - La Meuse », don de notre maire qui voulait ainsi s'associer personnellement à cet échange culturel et musical de ces deux sociétés, distantes pourtant de quelque 400 kilomètres.

La fanfare de Renan exécuta encore plusieurs morceaux très appréciés et applaudis avant de laisser la scène à l'Amicale ancervilloise qui, d'emblée, interpréta un pas redoublé à la fin duquel les présidents des deux fanfares prirent la parole : remerciements, rappel du cinquantenaire, naissance d'une camaraderie entre les deux sociétés, souhaits de retrouvailles furent les thèmes des deux discours entrecoupés par l'échange des cadeaux. Une musicienne de Renan nous remettait une jolie cloche tandis que notre président d'honneur offrait un écusson en mosaïque. Les morceaux du répertoire de la fanfare d'Ancerville furent exécutés avant que tous s'adonnent aux plaisirs de la danse jusqu'à une heure fort avancée de la nuit. Une dégustation de « raclette » fut appréciée de beaucoup de nos Meusiens.

Le dimanche matin, une visite du musée de l'Horlogerie à La Chaux-de-Fonds permit à beaucoup d'apprécier le travail de précision des horlogers et de connaître l'origine, la fabrication et la diversité des montres. Retour à Renan pour un défilé puis concert sur la place du village suivi du verre de l'amitié.

Tout en trinquant, M. le Maire de Renan exprima, en quelques mots, sa satisfaction d'assister à cette rencontre entre les deux fanfares et chargea notre président de remercier le maire d'Ancerville, M. Vannierot, et de lui remettre une superbe montre de sa fabrication.

Départ vers Saint-Imier pour un repas pris en commun dans un restaurant de la ville, puis petite aubade sur la place du restaurant avant le retour à Renan où l'Amicale ancervilloise offrit, à son tour, le verre de l'amitié et fit entendre ses dernières notes sur les côtes boisées de ce joli coin du Jura suisse.

Ce fut un travail pénible pour le secrétaire que de faire monter ses cinquante musiciens dans le car et c'est en entonnant le « Chant des Adieux » et au son de la cloche que se fit le départ sur la place de la Gare.

Après quelques instants de silence dus à l'émotion de ce départ, les chants reprirent vite jusqu'à Besançon où un repas avait été prévu. Arrivée à Ancerville à 2 heures du matin. Deux agréables journées, fatigantes peut-être, surtout pour nos jeunes recrues, mais pleines de souvenirs et de nouveaux projets.

MIDI

Remise du matériel musical aux Sociétés de la région Languedoc - Roussillon

A la suite d'une demande de subvention par les membres du conseil d'administration de la Fédération musicale du Midi, que préside M. A. Sarzi, au conseil régional, ce dernier avait voté une somme importante pour l'achat de matériel musical.

Afin de donner un éclat particulier à cette remise, une cérémonie avait été organisée à Béziers, siège de la Fédération, le lundi 6 octobre à 18 heures, au Palais des Congrès. Le président fédéral avait invité les personnalités du département et de la région.

A 17 h 30, le président fédéral, entouré de MM. Mlechamp, trésorier général, Portes, secrétaire général, accueillait ses invités : M. Ramondou, secrétaire général de la sous-préfecture représentant M. le Préfet de région retenu à Paris et M. Pigouillié, nommé préfet de la Creuse en instance de départ, M. Balmigère, député-maire de Béziers, M. Y. Sabah, adjoint au maire et chargé des Affaires culturelles, Mme Bayou, repré-

sentant M. Bayou, questeur à l'Assemblée nationale, M. Turco, conseiller général et maire de Valras-Plage, accompagné de M. P. Cros, conseiller municipal et directeur du Tourisme de Valras-Plage, Mme Mazet, présidente des parents d'élèves de l'école de musique, M. Jamet, directeur du théâtre, M. Berrut, directeur de l'école de musique, ainsi que les vice-présidents des départements de la région Languedoc-Roussillon.

Pendant que la musique militaire de la 54^e Division, sous la direction du capitaine Azas, offrait un programme d'une grande qualité, M. Portes, secrétaire général, présentait les divers instruments exposés aux personnalités.

Cette présentation terminée, le président fédéral A. Sarzi prenait la parole pour exprimer sa gratitude aux membres du conseil régional qui ont permis à la Fédération musicale du Midi-Languedoc-Roussillon d'offrir à toutes les sociétés musicales fédérées un instrument de musique. Il exprimait ses regrets que M. Tallhades, président du conseil régional, n'ait pu assister à cette cérémonie étant retenu à Paris par l'ouverture de l'Assemblée au Sénat. Il excusa M. Reznikoff, délégué régional à la Musique ainsi que M. Allès, sénateur de l'Hérault.

Il remercia les présidents des sociétés musicales pour le dévouement inlassable qu'ils exercent auprès de leurs sociétés. Il lança un appel aux jeunes afin qu'ils préparent la relève des anciens pour que vive la musique.

Il remit à chaque vice-président une enveloppe contenant la liste des instruments pour les sociétés de leur département. Dans l'Aude, à M. Mateo, représentant M. Miquel, vice-président, pour le Gard M. Minair, vice-président accompagné de son adjoint M. Bastide, pour l'Hérault zone A M. Gabaudan, vice-président, pour l'Hérault M. A. Galy, vice-président, pour les Pyrénées-Orientales M. Peus, vice-président.

Après un morceau de musique, « les Trompettes d'Aïda », par la musique militaire, sous la direction du capitaine Azas, le président A. Sarzi invita les assistants à participer au cocktail organisé en l'honneur de cette distribution.

Le Secrétaire général,
R. PORTES.

ARIEGE

Stage de l'Harmonie départementale juniors à Lérida

1972-1980. Huit années se sont écoulées depuis que M. Maurel, alors président des Sociétés musicales de l'Ariège, eut l'heureuse idée de rassembler autour d'un stage les élèves des écoles de musique du département. Ainsi, chaque année, pendant la première semaine de septembre, nos jeunes musiciens vivent ensemble des vacances studieuses, où le travail et les loisirs se mêlent très agréablement. Ainsi, cette année encore, c'était le départ pour Lérida.

Les élèves qui constituent l'Harmonie départementale « Juniors », sont choisis dans les écoles de musique en fonction de leur niveau et de leurs aptitudes, de sorte que la participation au stage récompense les mérites de ceux qui progressent, car chacun sait que l'enseignement musical vient en supplément des études normales et impose du travail et des sacrifices pendant plusieurs années. De plus, les professeurs s'efforcent d'équilibrer les divers pupitres afin que l'ensemble soit bien homogène et, d'un commun accord, ils fixent le programme du concert qui sera préparé et mis au point au cours du stage.

Dès mardi matin, le collège San Anastasio de Lérida était transformé en une véritable ruche, les instruments avaient quitté leurs étuis et l'on s'en donnait à cœur joie. Dans une dizaine de salles, à tous les étages, on détaillait, on répétait maintes fois les passages les plus délicats.

Pas le moindre signe de lassitude chez nos jeunes qui, pendant trois heures, s'appliquèrent à satisfaire les exigences de leurs professeurs. La musique vit aussi d'enthousiasme et de passion. Dans la classe de flûte, les éclats de voix de M. Roumégère dominent les plus fortes sonorités ; Michel Lacombe a suffisamment de tonus pour maltriser les trompettes qui font vibrer les vitres ; ailleurs, René Allibert prend souvent le trombone pour mieux montrer ce qu'il faut obtenir. Gilles Canal et Lucien Blazy s'occupent des cuivres, tandis que, dans la cour, Raymond Bedel

CHEFS DE MUSIQUE !

des prix

EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYALE ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	680	900
CORNET, si b	775	1 050
BUGLE, si b	900	1 190
ALTO, mi b	1 420	1 840
BARYTON, si b	1 795	2 360
BASSE, si b à 4 pistons	2 415	3 200
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable	7 800	9 900
TROMBONE à coulisse	925	1 280
TROMBONE à pistons	1 925	2 750

LAQUES OR CLES CHROMÉES

SAXO SOPRANO, si b	2 200
SAXO ALTO, mi b	2 310
SAXO TENOR, si b	2 530
SAXO BARYTON, mi b	4 950
CLARINETTE, si b super ébène	990
GRAND FLUTE argenté plateaux pleins	970

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance
POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9 rue d'Algérie, LYON
Tél. : 28-44-22 et 27-12-98
ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS
NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE
CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE



impose un brin de soleil aux percussionnistes. On entend aussi les gros cuivres et les cors qui bénéficient des précieux conseils de Marc Ursule, professeur de tuba au Conservatoire national de Toulouse.

Partout on travaille. Louis Sagansan peut affirmer, avec raison, que les progrès réalisés pendant le stage doublent l'acquis d'une année d'études à l'école de musique.

Après une matinée aussi complète, le déjeuner est très favorablement accueilli. Moment de détente très agréable après le repas : jeunes et professeurs se reposent sous les ombrages, se baignent dans l'une des piscines du parc, ou bien flânent en ville. Vers 17 h 30, c'est le retour au collège et, à 18 heures, la répétition d'ensemble commence ; elle durera deux heures, en plein air.

Sous l'impulsion des directeurs, MM. Sagansan, Allibert, Lacombe, Gutterman, les pièces inscrites au programme prennent forme, les mouvements, les rythmes, les nuances se précisent si bien que, vendredi, à la veille de la répétition générale, on sent que l'harmonie est prête pour offrir un grand concert.

Samedi matin, l'ultime répétition a lieu. On peut alors mesurer l'importance et la qualité du travail qui a été effectué pendant le stage. Aussi, le soir, à 19 heures, en prenant place sur le podium installé devant la mairie de Lérida, nos quatre-vingt-treize musiciens avaient l'assurance nécessaire pour réaliser un grand et beau concert. Le public est venu très nombreux pour découvrir et admirer cette magnifique formation. Il a longuement manifesté sa satisfaction car le programme difficile, très varié et très plaisant, a fait l'unanimité.

- « Fanfare » (Paul Dukas) pour précéder « la Péri » (par le groupe des cuivres).
- Final de « La Symphonie du Nouveau-Monde » (Dvorak).
- « Cavalerie légère » (Suppé).
- « Adagio » (Albinoni).
- « La Valse de l'Empereur » (J. Strauss).
- « Florian Geyer » (Helmut Haase).
- « Dixieland Jamboree » (arrangement Warrington).

- « Charlie Chaplin » pot-pourri (arrangement Barker).
- « La Grande Porte de Kiev » (Moussorgsky-Ravel).

Grâce à leurs qualités artistiques, à leur bon goût et surtout à leur travail, les directeurs ont heureusement exploité toutes les possibilités de l'Harmonie « Juniors ». Ils peuvent être fiers du résultat obtenu.

Les musiciens de l'Harmonie « Juniors » ainsi que tous les éducateurs qui ont contribué à leurs succès méritent les plus vives éloges.

Nous noterons qu'à leur retour en France, l'Harmonie « Juniors » de l'Ariège a donné un concert à Foix, à Ax-les-Thermes, à Fronton et à Mirepoix, dans le but de promouvoir la pratique de la musique amateur.

Il est certain que les sociétés musicales ariégeoises vont bénéficier de ce travail léridan car la contribution des jeunes dans chaque société locale est essentielle. Depuis 1972, le stage annuel n'est possible que grâce à l'importante participation financière du conseil général. Ainsi aidés et encouragés, les musiciens de l'Harmonie départementale « Juniors » élèvent l'Ariège au tout premier plan musical parmi les départements du Midi de la France.

Le Président.

HERAULT

Gignac

Succès de l'Union musicale

C'est en effet un beau succès que vient de remporter l'Union musicale. Deux premiers prix, des encouragements à nos jeunes chefs Yves Azema et Fernand Cavallé, les félicitations au président Poulet, tel est le beau palmarès que nous ramène la société de ce lointain déplacement.

Notre joie est grande de voir ainsi le travail et le dévouement de nos musiciens récompensés.

« Suite page 29 »

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 19

Outre les noms cités plus haut, il est agréable de signaler les félicitations personnelles dont furent l'objet MM. Roger Amadou et Marcel Commelignes de la part des membres du jury. Ils le méritent bien et c'est une juste récompense de ces longues heures consacrées à la formation des jeunes tambours et clairons, avec aussi le concours non négligeable de l'amé Fons.

Que tous les sociétaires se retrouvent dans ces éloges, car ils ont tous leur part au succès.

La camaraderie et le bon esprit ont présidé aux dures heures de travail, à la contrainte des répétitions, et surtout à l'apothéose du concours au soir de ce 22 juin.

Quant à l'organisation matérielle de ces quelques jours de déplacement, elle a été impeccable.

Notre jeune ami Jack Gauffre avait une grande responsabilité et l'assurance de main de maître : il a droit à notre gratitude, à nos remerciements et à nos félicitations. « Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître ! »

Souhaitons maintenant à notre société de continuer son œuvre : formation des jeunes, animation de nos cérémonies, exécution des concerts, etc.

Souhaitons surtout que le bon esprit, l'esprit familial, règne au cœur de chaque sociétaire, afin que la musique, cette grande famille, et surtout cet art si magnifique, se développe au sein d'une société où il fait bon vivre.

Montpellier

Avec les Bérêts rouges en Allemagne

La fanfare « les Bérêts rouges » de Montpellier, qui compte quarante-cinq jeunes éléments, tous scolaires, a participé du 25 juillet au 14 août 1980 à de nombreuses manifestations, principalement à Heidelberg (R.F.A.), ville jumelée avec Montpellier.

La grande fête d'Heidelberg où, avec la fanfare de Kirchemm dont elle est jumelle, les deux formations ont interprété ensemble, sur la grand-place, l'hymne d'Heidelberg, fut un très grand succès pour les Bérêts rouges car les habitants d'Heidelberg en furent profondément touchés puisque c'était la première fois qu'une fanfare étrangère interprétait leur hymne.

Sur la plupart des articles de presse locaux, on retrouve souvent : « Nos petits hôtes français ».

Reçus par M. le docteur Klette, maire d'Heidelberg, le député, les dirigeants de la Jeunesse et des Sports. Le maire, dans la magnifique salle de l'hôtel de ville, s'adressa en ces termes : « La musique de l'amitié, par son riche répertoire, l'amitié franco-allemande est aujourd'hui musicalement représentée au son des trompettes et des tambours par les jeunes musiciens de la fanfare « les Bérêts rouges » âgés de 6 à 14 ans, sont, dans leur pays, déjà célèbres bien au-delà de Montpellier. » A la fin de son discours, M. le Maire souhaita à cette célèbre fanfare française un bon et agréable séjour à Heidelberg.

Durant ce séjour, la fanfare a participé à l'animation du troisième âge d'Heidelberg, à la fête des enfants, à un déplacement à Francfort où une promenade en bateau de 8 heures à 18 heures eut lieu sur le Nectar, soit 40 kilomètres. Au cours de cette promenade, la fanfare donna un joli concert qui fut très apprécié par les passagers, le repas eut lieu à bord à la joie de tous les musiciens.

Disons en concluant que ce fut un séjour extraordinaire pour nos adolescents, un exemple d'amitié franco-allemande, en pensant que, par la musique, nous pouvons resserrer les liens entre les peuples. Nous l'avons remarqué lorsque la fanfare de Kirchemm et les « Bérêts rouges » ont interprété ensemble « Ce n'est qu'un au revoir ».

La musique est universelle.

PYRENEES-ORIENTALES

Saint-Laurent-de-Cerdans

Le Réveil laurentin en voyage à Langendorf (R.F.A.)

C'est le mercredi soir 27 août que notre association quittait Saint-Laurent pour se rendre en Allemagne.

Nous sommes arrivés jeudi après-midi à Strasbourg, notre première étape : après la visite de la ville et de sa célèbre horloge, l'auberge nous attendait

pour cette première nuit. Le vendredi matin, nous reprenions la route, pour arriver à Langendorf à 7 heures du soir où, au son de la cloche du temple, tout le village fut immédiatement réuni pour nous accueillir. Après quelques poignées de mains échangées entre les personnes qui se reconnaissaient, nous faisons connaissance avec les familles qui nous hébergeaient et chez qui nous prenions le repas du soir. Après ce premier contact, nous nous retrouvions tous au temple, pour la réception officielle. M. Malitius eut fort à faire, parlant tantôt allemand, tantôt français, traduisant les mots de bienvenue de M. le Maire de Langendorf et les phrases de remerciements de M. Reynaud, maire de Saint-Laurent, et de M. Roitg, président du Réveil laurentin. Après les discours, la municipalité de Langendorf remis à chacun de nous une médaille aux armes de la région. A notre tour, nous avons offert des plats en céramique dont les têtes de catalans qui y étaient représentées soulevèrent plus d'un éclat de rire. Le samedi et le dimanche, jours de fête, étaient consacrés aux défilés, concerts, messe, tir, pêche, jeux, sans oublier les dégustations de gâteaux de l'après-midi dont personne ne se priva. Le samedi soir, une grillade réunit plus de trois cents personnes, pendant laquelle notre clairon Zaza (Jean Campsolinas) nous révéla ses talents cachés de chef d'orchestre. Le dimanche soir, c'est chez Hinze que nous nous retrouvions pour un bal organisé en notre honneur et dont chacun d'entre nous gardera un très bon souvenir.

Le lundi, visite des environs, ancien monastère, église dans la région de Lunebourg (la plus grande d'Europe : 17 mètres de haut), shopping à Lunebourg et soirée en famille. Mardi, visite de la frontière entre les deux Allemagnes et de l'usine Volkswagen où nous avons

pu suivre, à partir du rouleau de tôle, la confection complète de la carrosserie, puis, le montage complet de la voiture, sans oublier le moment passé sur le quai de la voie ferrée, à la sortie de la chaîne, où une voiture finie apparaissait toutes les quinze secondes pour être expédiée. Au retour, défilé et parade de majorettes, suivi de la soirée catalane au temple, où une magnifique coupe nous a été remise par l'orchestre de trombone. Si, pendant quatre jours, nos amis nous ont montré jusqu'à quel point ils tenaient le coup avec le schnaps et la bière, il a suffi de quelques verres de nos bons vins du Roussillon pour les rendre plus que gais. Cette soirée prit fin dans le bar d'en face où tard dans la nuit régnait une chaude ambiance.

Le mercredi matin, ce fut le départ. Après les poignées de mains, les embrassades et quelques larmes au coin de l'œil, nous quittions ceux qui, pour nous, sont devenus nos amis.

Ce qui prouve bien que la musique est une langue internationale pour se faire des amis dans tous les pays, même si le langage pose bien des problèmes. Le retour s'effectua dans les mêmes conditions qu'à l'aller, c'est-à-dire la nuit à Strasbourg. C'est le vendredi soir, à minuit, que nous retrouvions notre cher village, après ces quelques jours inoubliables.

Nous remercions toutes les personnes qui ont rendu possible ce voyage, les amis qui nous ont accueilli, sans oublier Pierrot et Emile, les sympathiques chauffeurs des Courriers catalans, qui ont su si bien s'intégrer à notre groupe et nous aider tout le long de ce voyage.

Reprenant ses activités, le Réveil laurentin et ses majorettes seront à Ville-rogé dimanche, pour la fête de la Saint-Michel.

Le Président.

MOSELLE MEURTHE-ET-MOSELLE

Moyeuve-Grande

Compte rendu du 58^e Congrès fédéral ordinaire du 26 octobre 1980

OUVERTURE DU CONGRES

C'est M. Bezon, conseiller général de Meurthe-et-Moselle et maire de Jarny, président de l'Harmonie municipale de Jarny, qui prend la parole et souhaite la bienvenue à tous les congressistes.

M. Bellion, président de la Fédération, remercie M. le Conseiller général pour son bon accueil, toutes les personnalités présentes, ainsi que la nombreuse assistance prouvant l'intérêt que tous portent à la musique et souhaite que les quelques heures passées ensemble soient pour tous d'un grand profit.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait : M. Ameller, président de la Confédération Musicale de France à Paris ; M. Michel Antoine, président de l'A.D.D.A.M. ; M. Lethel, délégué régional à la Musique ; M. Zanchetta, délégué régional de la S.A.C.E.M. ; M. Ognier, chef de musique des Armées, musique régionale de Metz, et une délégation de l'Union Grand Duc Adolphe de Luxembourg présentée par M. Schumacher.

Bien sûr, tout le comité et la commission artistique de la Fédération étaient présents, ainsi que le secrétaire trésorier, M. Schneider.

M. Bellion, dans une brève allocution, remercie M. Schneider qui, depuis vingt-six ans, assume la trésorerie et le secrétariat général.

M. Schneider ayant demandé de se démettre de la fonction de secrétaire général, M. Bellion présente alors Mme Boitel qui, depuis quelques années, aide M. Schneider dans ses travaux dactylographiques. Epouse de M. Boitel, président de la commission artistique, ayant fait dix ans de bureau dans l'administration, peut rendre de grands services à la Fédération. M. Schneider continuera à s'occuper de la trésorerie générale.

Approuvé à l'unanimité par l'assistance.

A L'ORDRE DU JOUR

Renouvellement d'un tiers du comité. Furent reconduits dans leurs fonctions : « l'Avenir » : Hagondange ; chorale « la Houve » : Creutzwald ; harmonie : Homécourt ; harmonie « la Madeleine » : Laneuville ; harmonie : Pompey.

● Concours (en instance) :

Peut-être à Pont-à-Mousson (si subvention accordée).

PROCHAIN CONGRES

Il aura lieu à l'hôtel de ville de Forbach le 25 octobre 1981.

ALLOCATION DE M. LE PRESIDENT DE LA C.M.F.

M. Ameller prend la parole, rend hommage aux directeurs des conservatoires de Nancy et de Metz qui sont présidents d'honneur, déplore l'absence de M. Lafond qui s'est excusé, félicite le comité de la Fédération de Moselle et de Meurthe-et-Moselle pour ses activités, et remercie les organisateurs de ce Congrès.

Il donne des explications sur l'exécution et la notation des élèves aux examens fédéraux, répond aux questions posées, présente à toutes les sociétés la médaille anniversaire de la C.M.F.

La parole est donnée à M. Lethel. Celui-ci remercie les sociétés d'être si nombreuses et parle des subventions qui seront accordées l'an prochain, avec l'espoir qu'elles seront plus élevées.

Le commandant Ognier, chef de Musique des Armées, précise une fois de plus les conditions et les possibilités d'incorporation et d'engagement des jeunes recrues musiciens. Il rappelle également qu'avant toutes démarches, le chef de musique de l'unité choisit.

M. Schumacher, secrétaire général de l'Union Grand Duc Adolphe de Luxembourg, fait un exposé sur l'Union inter-régionale que les départements limitrophes (Sarre, Moselle et Meurthe-et-Moselle, Belgique, Luxembourg) ont décidé, d'un commun accord, de former pour faciliter les échanges réciproques d'harmonies, de chorales, de fanfares, sous forme d'un programme d'action culturelle et musicale au-delà des frontières. Une assemblée générale aura lieu à Nancy le 20 juin 1981.

M. Bezon, conseiller général et maire de Jarny, nous présente, pour terminer ce Congrès, son harmonie municipale formée essentiellement de jeunes élèves musiciens dirigés de main de maître par M. Joseph Ramacci.

Un programme de choix dont voici quelques extraits : Ouverture de « Chauve-Souris », de Strauss ; « Sinfonia », de Bach ; « Bells of Brass », de Paul Yoder ; « Caravane », de Duke Ellington, arrangements de J. Darling, et les « Danses hongroises », de Brahms, fut largement applaudi par l'assistance, un exemple et un encouragement pour les sociétés présentes.

M. le Président félicite chaleureusement M. Ramacci pour sa brillante exécution.

M. Ameller se devait, pour terminer, remettre la médaille d'or de la C.M.F. à M. le Conseiller général, ainsi qu'à M. Schneider. Quant à M. Schumacher, il remettait à M. Nennig la médaille de la Fédération Grand-Ducale.

Pour terminer ce Congrès, et avant le repas pris en commun, M. le Conseiller général, maire de Jarny, fit servir à tous les congressistes le verre de l'amitié.

OISE

Beauvais

La Chorale Saint-Pierre à quarante ans

La chorale Saint-Pierre et l'Ensemble vocal de Beauvais, qui est une sélection des membres les plus entraînés de la chorale, s'apprentent à fêter la quarantième année de son existence.

La chorale a vu le jour, en effet, à la Noël 1940, afin d'assurer les besoins de l'animation liturgique des offices de la cathédrale pendant l'occupation allemande. Depuis ce temps, elle a débordé d'assez loin les limites de ce cadre initial. Elle est sortie de l'ombre en mai 1950 à l'occasion du concours international de chant choral organisé à Lille par la Radiodiffusion française. Elle y obtint le premier prix des ensembles vocaux, en ex aequo avec « l'Agrupacion Coral da Camara » de Pampelune. Par la suite, elle eut l'occasion, à plusieurs reprises, de fréquenter avec succès les concours internationaux d'Arezzo et de Montreux, et de porter d'heureuse façon

le renom de la France et de sa ville, en Pologne, en Angleterre, en Allemagne, en Italie et en Suisse.

Au-delà du répertoire de la Renaissance et des chants folkloriques, elle étendit son travail aux grandes œuvres de Vivaldi, Bach, Haendel, Haydn, Franck, Saint Saens, Fauré, etc. En 1975, devant un fort bel auditoire, elle célébra « l'Année gothique en Picardie » en donnant la « Création » de Haydn sous les voûtes illuminées de l'immense cathédrale.

Le chanoine de Bazelaire, fondateur et animateur du groupe durant ces quarante années, vient, pour des raisons de santé, de passer la main à une équipe plus jeune. Celle-ci s'appête à donner, le dimanche 14 décembre à 18 heures, dans la cathédrale, toujours à l'occasion de « l'Année du Patrimoine », le concert du quarantième anniversaire, avec le concours de Jean Galard, titulaire des grandes orgues, nouvellement reconstruites après leur destruction en juin 1940 et qui s'inscrivent aujourd'hui sur la liste des plus beaux instruments de France.

Nous pensons qu'il était utile de souligner la réussite de ce travail persévérant au service du chant choral amateur et de souhaiter à la nouvelle équipe de direction longue vie et prospérité.

SUD-EST

DROME

Saint-Marcel-lès-Valence

Cent ans d'Harmonie

Les 6, 7 et 8 juin, Saint-Marcel-lès-Valence est entré en liesse pour proclamer urbi et orbi que la musique locale célèbre officiellement son centième anniversaire.

Car c'est en 1880 que la fanfare « La Renaissance » recrute ses premiers éléments. Une quarantaine qui (nous apprend M. Valentin Viossat, l'actuel président) viennent presque tous d'effectuer leur service national dans les musiques militaires.

Aujourd'hui, l'Harmonie compte soixante-cinq exécutants, autodidactes ou issus des conservatoires régionaux ou de l'école Saint-Marcelloise et l'excellente plaquette éditée à l'occasion de ce centenaire dit tout, ou presque, de l'évolution que suppose à la fois cette différence de recrutement et la transformation des goûts du public.

Car, s'il est somme toute facile de se laisser vivre, il est autrement malaisé de conserver sa place dans une époque en bouleversements accélérés.

C'est pourquoi nous saluons l'Harmonie dirigée par M. Paul Blache depuis vingt-cinq ans, non pas parce qu'elle est centenaire, ce qui ne voudrait pas dire grand-chose, mais parce qu'elle est là, vivante et bien à l'aise à l'orée de son deuxième siècle. En vérité, c'est cette adaptation heureuse, remarquable pour une formation qu'on taxerait volontiers, ailleurs, d'anachronique, qui a justifié la fête du mois de juin dernier.

Symbole du bénévolat, du culte de l'amitié, du travail, de l'entente entre générations, de la volonté de défense d'un art populaire indispensable, la célébration à laquelle tout un village était convié constitue un acte de foi dans l'avenir.

Aussi, c'est bel et bien tout Saint-Marcel-lès-Valence qui a participé ou assisté à cet anniversaire en trois temps, toutes les associations du village ayant tenu spontanément à donner la main à une gigantesque organisation aussi minutieusement réglée, bien sûr, que du papier à musique.

PRELUDE « MAISON »

Le 6 juin, pour bien marquer le caractère de la fête, la soirée fut « familiale », animée uniquement par des artistes locaux sous un chapiteau comble, en présence de M. Pesce, député, M. Gaud, conseiller général (élu depuis sénateur de la Drôme), M. Zeller, maire d'Ingoldingen, commune allemande jumelée avec Saint-Marcel et, naturellement, de la municipalité locale présidée par M. Stevenin.

L'Harmonie de M. Blache a donné exactement le concert qu'on pouvait souhaiter, fidèle à la tradition aimable des kiosques telle qu'on se l'imagine, souriant, nerveux, enveloppant, heureux.

Pas d'incursion dans le royaume symphonique. De l'harmonie pure, mais « de luxe », franche, claire, sans la moindre bavure. Une homogénéité magnifique. Un bonheur de jouer remarquable. Nul doute : le charme a opéré, la musique légère et rayonnante a triomphé.

La chorale de la M.J.C. affrontait la rude tâche de s'imposer après un entracte naturellement bavard et bruyant. Sans élever la voix, elle a magnétisé l'auditoire et nous saluons la gageure. Son répertoire imagé méritait d'ailleurs amplement l'attention et les ovations d'une foule conquise par tant de sensibilité et de talents aux souples nuances.

Puis, « les Javeysans », comédiens locaux qui chantent et qui dansent, ont fourni « le final par toute la troupe » dans un tempo allégre et diablement bien soutenu.

Le 7 juin, le temps d'écouter deux ou trois groupes régionaux de jazz, de faire le tour de l'exposition rétrospective consacrée aux grands moments de l'Harmonie, et c'était l'heure magique marquant le début de la mémorable « Nuit du Centenaire ».

Mille cinq cents personnes ont tenu à la vivre, créant un exceptionnel climat d'immense kermesse amicale sous le chapiteau luisant lui aussi de sueur.

La fanfare d'Ingoldingen avait galliardement donné le ton alors que circulaient les assiettes de raviolis et de coq au vin, les acrobatiques ballets cyclistes allemands avaient chauffé les enthousiasmes : le grand orchestre de Fred Kolher pouvait conduire le bal et le fit avec une formidable santé, un rythme époustoufflant qui sont la marque des très grands ensembles.

Pour la bonne mesure, des « girls » empanachées, agréablement déshabillées, ont dessiné d'ineffables tableaux en pensant à Marlène, Baker et Mistinguett : la galerie des glorieux ancêtres...

GLORIEUX FINAL

Dimanche matin 8 juin, l'éloquence était reine. De la préfecture, de l'Assemblée nationale, du conseil général, de la Fédération musicale du Sud-Est et de la mairie, des orateurs étaient accourus pour dire toute l'estime dans laquelle on tient en hauts lieux Saint-Marcel-lès-Valence et tout le bien qu'on y pense de sa vie associative en général et de sa musique en particulier.

Vingt médailles pour les instrumentistes les plus fidèles, vingt diplômes, un moment d'émotion, une aubade vigoureuse, un vin d'honneur, une entente cordiale dans tout le village : le député Rodolphe Pesce a eu raison de parler de « l'influence de la musique sur l'harmonie de la vie locale ».

L'après-midi a vu défiler des centaines de « musiciens du soir » (dont ceux de l'Harmonie d'Annecy, invitée de prestige), derrière de vénérables bannières, en fringants uniformes, qui se sont réunis sur le stade pour un exaltant morceau d'ensemble, dirigé par Paul Blache.

Ensuite, chacune des dix-huit formations a donné le meilleur de son répertoire à l'intention d'un public visiblement comblé, au cœur « gros comme ça » !

Un panache éblouissant, une magnifique réussite : messieurs les Musiciens, merci.

Alex DOUBROVNIK.
(Journal « le Progrès »)

Le palmarès du centenaire : Bernadette Langlais, Jean-Paul Laffont, Jean Rebattet, Anne-Marie Vignard (médailles d'honneur); André Blache, Maurice Bernard (médailles de bronze); Paul Blache, Gilbert Blache, Claude Blanchot, René Faisant, Jacques Rivier, Roger Rivier (médailles d'argent); Gabriel Blay (médaille de vermeil); Noël Robichon, Maurice Duc, Aimé Perdrille et Valentin Viossat (médailles des vétérans).

RHONE

Stage de formation à Savigny en juillet 1980

Cette dernière édition du stage de formation de moniteurs et chefs de musique, organisée par l'union départementale du Rhône, a confirmé pleinement l'essai tenté en 1979 et qui s'était avéré comme un plein succès.

C'est en effet quarante stagiaires qui avaient été retenus, chiffre limite possible (bien que les candidatures avaient été de 20 % supérieures) et qui, le lundi 14 juillet, étaient accueillis à partir de 15 heures par le président Vettard, Roger Cayrol, E. Germain et les responsables de ce stage.

Les anciens (I) retrouvaient toutes leurs habitudes et les nouveaux se mettaient au diapason. Installation, puis, à 19 heures, repas en commun ou par affinités, les tables s'organisent.

La réunion qui suivit, animée par Roger Cayrol, mit de suite tout le monde dans le bain. Le travail pouvait commencer.

Dès le lundi 8 heures (les horaires sont précis et seront respectés), direction, instrumentation, transposition, chorale, méthodes actives, etc., se mettent en place et pendant douze jours les stagiaires répartis en trois groupes suivant l'orientation choisie, vont travailler avec enthousiasme et sentiront à peine la fatigue lors des répétitions d'orchestre qui ont lieu après le repas du soir.

Les enseignants sont eux-mêmes gagnés par une telle ambiance et il n'y a qu'à voir Roger Cayrol qui, souffrant depuis début juillet, surmonte sa fatigue qu'il ne sent plus pendant le travail, quitte à s'allonger entre deux cours pour tenir le coup.

Des visiteurs (présidents, directeurs de sociétés, enseignants, parents) vinrent pendant ces journées passer quelques heures et assister aux travaux. Tous repartirent convaincus de la qualité de l'enseignement dispensé.

Les jeunes stagiaires, venus pour parfaire leurs connaissances, étaient tous très motivés et, par voie de conséquence, disposés à participer pleinement avec toutes les contraintes imposées aux diverses disciplines qui leur étaient offertes, y compris un cours sur l'administration d'association, par le président Vettard.

Aussi, en fin de stage, étaient-ils conscients de l'acquis obtenu et, pour le plus grand nombre, de la nécessité de parfaire cet acquis en participant au prochain stage.

Le dimanche 20 juillet, au cours du congrès du Groupement des Trois-Vallees, à Sourcieux-les-Mines, les stagiaires présentèrent à la salle des Fêtes le travail des divers ateliers en présence de nombreuses personnalités : M. Rouet, conseiller général; M. Rollet, conseiller général, maire de Savigny; M. Villars, conseiller général; M. le Maire de Sourcieux; M. Dumont, maire de Saint-Etienne-les-Ouillères; MM. Abram, Germain, Bouissou, Chalvin, Chapuis, Chevallier, Prajoux, Weinborn, Mouthon, Delhomme, Charles Meunier, etc., présidents de groupements et de sociétés; M. A. Gicquel, délégué départemental de l'A.D.D.I.M.; M. Henri Guillard, de la Maison Guillard et Bizel, etc.

A l'issue de cette prestation où les stagiaires dirigèrent à tour de rôle, faisant preuve de très bonnes qualités, le président Vettard remercia les personnalités présentes, la direction du centre de formation de Savigny, les familles des stagiaires, la Direction régionale de la jeunesse et des Sports, les secrétaires de l'Union départementale, MM. Gelin et Folcaz.

Puis, il adresse des sentiments reconnaissants de tous à ceux qui animèrent pédagogiquement ce stage :

Roger Cayrol, depuis si longtemps sur la brèche et à qui beaucoup de musiciens doivent un acquis certain, qui malgré une fatigue sérieuse a voulu tenir l'engagement qu'il avait pris d'animer la direction du stage; Mme Cayrol qui, cette année encore, a bien voulu assurer, à la satisfaction de tous, stagiaires et dirigeants, la partie administrative du stage.

Odile, Sylvie, Philippe Fournier et Bruno Villars qui, tous à divers titres, ont conquis les stagiaires par leur allant.

Puis le président Vettard adressa des remerciements au chef de grande valeur qu'est Yves Cayrol et, pour concrétiser d'une façon tangible ses remerciements, lui remit, sous les applaudissements de l'assistance, la médaille d'honneur fédérale.

Il fallait une conclusion, le président Vettard lança un nouvel appel au conseil général car, souligna-t-il, à l'heure où la consommation musicale est enfin en pointe dans notre pays, les associations musicales ont besoin de directeurs et de techniciens avertis que seuls les stages destinés aux éléments de ces associations peuvent former dans l'esprit qui est indispensable à leur développement.

Il existe encore quelques hommes dévoués pour animer, dans des conditions financières modestes, ces organismes mais il faut un minimum. Puisse cet appel être entendu.

Le comité d'organisation du Festival de Sourcieux, animé par M. Duclaux-Montell, offrait alors un apéritif d'honneur. On trinqua à la réussite du stage

et du Festival des Trois-Vallees, qui allait, au cours de l'après-midi, réunir près de cinq mille personnes dans ce petit village de Sourcieux, autour des quatorze sociétés musicales du groupement.

Le Secrétaire de l'Union départementale, A. GELIN.

SAVOIE

Saint-Génix-sur-Guiers

Pour les musiciens savoyards, c'était du gâteau

Saint-Génix-sur-Guiers, célèbre pour sa spécialité, le gâteau de Savoie, accueillait le dimanche 5 octobre les représentants des sociétés musicales de Savoie. Ce n'était pas pour une raison gastronomique, mais pour leur assemblée générale annuelle.

M. Bouchard, maire de Saint-Génix, et le président Maurice Adam, souhaitaient la bienvenue aux nombreux délégués présents ainsi qu'à toutes les personnalités parmi lesquelles on remarquait :

M. Laval, représentant M. le Préfet; M. Besson, député, président du conseil général; MM. Blanc et Rinchet, sénateurs; M. Jean-Pierre Cot, député; M. Bonnal, directeur du conservatoire de Chambéry; M. Boutin, délégué départemental de l'A.D.D.I.M.S.; M. Thimjé, directeur du service départemental de la jeunesse, des sports et Loisirs; Mme Quillet, secrétaire du conseil départemental d'animation culturelle, et une forte délégation de la Fédération du Sud-Est : M. André Vettard, président adjoint; M. André Brunet, vice-président fédéral et président l'Union départementale de la Drôme; M. Léon Abram, vice-président fédéral; M. Paul Weinborn, secrétaire général; MM. Marius Buttard et Alexandre Nicque, directeur et directeur adjoint du Comité technique fédéral.

Devant les représentants de cinquante-huit sociétés, Maurice Adam, ouvrant les débats, remercia l'Harmonie « l'Amicale » de Saint-Génix-sur-Guiers, son président Josserand, son directeur Robert Combraz, et tous les musiciens, pour avoir accepté l'organisation du Congrès 1980.

Après une minute de silence pour tous les musiciens et dirigeants disparus au cours de l'année, le président enregistre avec plaisir que grâce à l'aide précieuse et généreuse des municipalités, du conseil général, la qualité musicale est en progression constante en Savoie. Il se dit convaincu qu'avec de la bonne volonté, en continuant à développer au maximum l'enseignement musical, l'avenir des sociétés musicales et chorales est certainement assuré.

Le secrétaire général, Daniel Vagnon, donne un compte rendu détaillé de la saison écoulée en informe les représentants des sociétés des décisions adoptées par le conseil d'administration (répartition des subventions du conseil général, organisation des examens fédéraux, relation avec la Fédération du Sud-Est).

Du compte rendu financier présenté par M. Marcel Rault, retenons surtout le nouvel effort pour aider les cours de musique donnés par les sociétés, avec un relèvement de l'indemnité allouée pour chaque élève.

Robert Combaz, directeur technique, fait part des résultats d'ensemble des examens fédéraux qui se sont déroulés à Challes-les-Eaux et qui sont marqués par une légère diminution du nombre des candidats, mais par une sensible augmentation du niveau. Il rappelle les différentes manifestations organisées en Savoie : Festival départemental de Montmélian qui a regroupé trente-cinq sociétés savoyardes, le rassemblement des musiques de la vallée du Guiers, animations musicales en Maurienne et le Concours national d'Aix-les-Bains. Pour ce dernier, qui a connu le succès que l'on sait, il convient de souligner les brillantes prestations des sociétés de Savoie : l'Harmonie municipale de Chambéry, la Musique de Challes-les-Eaux et l'Ensemble musical et choral de Modane.

Il revenait à Jean-Claude Minvielle, directeur technique adjoint, de rendre compte du stage départemental qui s'est déroulé à Arèches du 3 au 14 septembre. Cinquante jeunes y ont participé dans une ambiance de travail et de chaude amitié. Mais les adultes en sont

• Suite page 22

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 21

jaloux et il est demandé que, sans condition d'âge, l'union départementale organise des week-ends musicaux de perfectionnement.

M. Marius Buttard, directeur technique fédéral, informe l'assemblée du déroulement du stage fédéral à Toucy, stage orienté vers la direction et le monitoring. Mais il faut que les chefs donnent aux jeunes qui ont suivi ces stages la possibilité de se perfectionner.

M. André Vettard, président adjoint de la Fédération du Sud-Est, rappelle les décisions prises au Congrès d'Aix-les-Bains et renouvelle ses félicitations au président Maurice Adam, président également de la Fédération régionale, qui reçut ce jour-là, des mains du président André Ameller, la médaille d'or de la Confédération musicale de France.

M. François Bonnal, directeur du conservatoire, souligne que grâce à la compréhension de Maurice Adam, une parfaite entente règne en Savoie entre tous ceux qui s'occupent de la musique : le conservatoire, les écoles de musique, les sociétés musicales et l'A.D.D.I.M.S.

Une preuve en est donnée par la commission mixte sociétés musicales, A.D.D.I.M.S., écoles de musique, conservatoire qui s'efforcent d'uniformiser les programmes d'enseignement, facilitant ainsi les études des jeunes musiciens.

Il est ensuite procédé à l'élection du tiers du conseil d'administration. Sont élus : MM. Jean Ballaz, Georges Boisson, Maurice Jamet, Laurent Paget, Charles Reveyron, Daniel Vagnon.

Le nouveau bureau a été constitué comme suit :

Président actif : Maurice Adam ; vice-présidents : Georges Boisson, Auguste Bozon, Georges Cressens, Serge Herlin, Charles Reveyron ; secrétaire général : Daniel Vagnon ; secrétaire adjoint : Joseph Juge ; trésorier général : Marcel Rault ; trésorier adjoint : Marcel Tricaud ; assesseurs : Jean Ballaz, Adrien Bois, Paul Buffard, Charles Duisit, Marcel Chavot, Maurice Jamet, Laurent Paget, Hector Rosso.

En clôture à ces débats, M. Louis Besson, président du conseil général, a assuré l'assemblée de l'appui des parlementaires savoyards et de toute l'assemblée départementale pour que la musique retrouve dans ce pays la place qui lui revient. Pour sa part, le conseil général poursuivra son effort.

Au nom de M. le Prêtre, M. Laval soulignait le rayonnement de cette vie associative intense qui témoigne de la vitalité de la musique en Savoie.

Après que M. Adam eut remis la médaille des vétérans de la C.M.F. à M. Georges Boisson, vice-président de l'Union départementale et sous-directeur de la Musique municipale de Challes-les-Eaux, tous les congressistes vinrent déguster un excellent gâteau de Saint-Génix pendant que l'Harmonie « l'Amicale », chère au président Henri Josserand, donnait une aubade appréciée sous la direction de Robert Combaz.

A. DUPOUY.

HAUTE-SAVOIE

Stage musical 1980

L'Union des fédérations musicales de la Haute-Savoie, qui groupe les fédérations musicales d'Annecy-Saint-Julien, du Chablais et du Faucigny, est affiliée à la Fédération régionale du Sud-Est, elle-même coiffée par la Confédération musicale de France (C.M.F.).

Cette union départementale est actuellement présidée par M. Paul Delzant, président de la Fédération Annecy-Saint-Julien, secondé par deux vice-présidents MM. Paul Coudurier et Paul Baratay, respectivement présidents des Fédérations du Faucigny et du Chablais. M. Marcel Delzant assure le secrétariat général.

Conscients du manque d'instructeurs au sein des écoles de musique des sociétés musicales du département, les dirigeants de l'Union départementale ont créé un stage musical annuel afin de motiver certains jeunes à être des instructeurs valables pour les premières disciplines musicales au sein de leur société et même avec une instruction musicale plus avancée, devenir professeurs.

Le premier stage a été organisé en 1979 à Cruseilles. Ce fut un succès puisque sur les trente-quatre stagiaires recrutés, vingt sont revenus au stage de 1980 et quatre, d'un niveau plus élevé, sont allés à des stages appropriés.

Ce deuxième stage a eu lieu du 21 juillet au 2 août 1980, aussi à Cruseilles. Nous profitons de ces lignes pour remercier bien sincèrement et publiquement M. Bernard Pellarin, sénateur-maire de Cruseilles et président du conseil général, ainsi que MM. Gutin, Servettaz, Lamouille, respectivement directeurs de la Maison familiale, du collège Louis-Armand et de l'école libre, d'avoir si gentiment mis leurs locaux et leur personnel à la disposition des organisateurs.

Cette année, le stage était plus conséquent puisque trente-trois nouveaux stagiaires étaient reçus en plus des vingt de deuxième année. Ils étaient cinquante-trois venus d'un bout à l'autre du département, d'Abondance à Saint-Félix.

Comme l'année dernière, l'organisation du stage de même que la direction ont été confiées à MM. Joseph Lanovaz et Léon Delzant, respectivement directeur et directeur adjoint du Comité technique de la Haute-Savoie.

Les disciplines enseignées sont : solfège (lecture, chant, dictées, théorie) ; auditions d'œuvres (avec commentaires) ; instrumentation (études des instruments et leur rôle dans les différents orchestres) ; lecture instrumentale (individuelle et par groupe) ; chorale (quatre voix mixtes) ; travail de l'instrument (individuel et par pupitre) ; travail d'orchestre.

Huit professeurs ont assuré les différents cours : Mme Magali Francina (audition, flûtes) ; MM. Bruno Camporelli (solfège, petits cuivres) ; Frédéric Chandelier (déchiffrement, saxophones) ; Claude Chatenoud (déchiffrement, clarinettes) ; Léon Delzant (solfège, tubas, trombones, direction d'orchestre) ; Philippe Delzant (solfège, chorale, hautbois) ; Joseph Lanovaz (instrumentation, petits cuivres, direction d'orchestre) ; Jean-Lou Pertin (solfège, clarinette).

Malgré un emploi du temps assez chargé, les stagiaires ont suivi les cours sérieusement et, par le travail d'orchestre, préparé un concert de fin de stage de bonne qualité, qu'ils ont offert à leurs parents, leurs dirigeants et à la population de Cruseilles sur la place du Corbet.

Le dimanche 27 juillet, en prélude à la répétition d'orchestre, un groupe de cuivres clairs est allé animer la messe de 8 heures à la satisfaction des participants et de M. le Curé que nous remercions.

En fin de stage, le samedi matin, une petite réunion entre stagiaires et professeurs permit de faire une synthèse de

ces deux semaines passées ensemble. De ces échanges, nous avons noté l'insistance des professeurs pour que les stagiaires qui veulent revenir l'an prochain travaillent sérieusement leurs instructions musicales et instrumentales pendant l'année scolaire afin que le stage soit plus profitable et progressif et, de ce fait, plus utile. De la part des stagiaires, ils remercient bien sûr leurs professeurs pour l'enseignement et aussi pour cette amitié qui régna entre tous et contribua à l'ambiance exceptionnelle de ce stage. Pour les nouveaux, le stage fut une découverte dans l'enseignement de la musique et surtout de l'importance du chant dans l'interprétation instrumentale. Beaucoup de stagiaires de deuxième année ont demandé une année supplémentaire de stage pour parfaire leurs connaissances.

Cette proposition est alléchante et même souhaitable, mais plusieurs critères sont à considérer (niveau musical, organisation, financement) qui seront exposés et solutionnés au niveau fédéral. C'est en souhaitant se retrouver en 1981 que se termine ce petit colloque, sans toutefois omettre de remercier les personnes, musiciens et dirigeants qui sont venus durant le stage se rendre compte du travail effectué soit en cours soit en répétition et même partager nos repas. Merci aussi à la fanfare de Cruseilles et à son directeur M. Maurice Duret, pour le vin d'honneur qu'elle a offert après la répétition générale du vendredi 1^{er} août et à la municipalité de Cruseilles et à son maire, pour la réception organisée de main de maître par Jean Megevand après le concert du samedi.

Stage 1980 : un bon cru, vive le stage 1981 !

SUD-OUEST

Montignac-sur-Vézère

Inauguration de l'école municipale de musique

En présence d'une très grande affluente et après une audition des élèves fort intéressante, le président de l'école municipale de musique, M. Delbonnel, s'est exprimé en ces termes :

« C'est en 1975 que M. le Maire me demanda s'il ne serait pas possible de créer une école de musique à Montignac. Voilà donc presque six ans qu'elle a été fondée.

Elle a fait un peu de voltige car, à trois reprises, elle a dû changer de locaux.

J'ose espérer que l'inauguration des locaux actuels nous permettra d'y rester et pour longtemps... ce que je souhaite de tout cœur, mais d'abord, permettez-moi de souhaiter la bienvenue et de saluer les personnalités du monde musical venant de Paris à Bordeaux, en passant par Agen, Périgueux, Sarlat, Brive, Terrasson, etc.

Elles ont pour nom : M. Ciran, vice-président de la Confédération musicale de France et président de la Fédération du Sud-Ouest ; M. Blanchard, président honoraire des Sociétés de la Dordogne ; M. Fondriest, président des Sociétés musicales du Lot-et-Garonne ; Mme Auger-Conseil, président des Sociétés musicales de la Dordogne ; M. Doze, directeur de l'école de musique de Brive ; plusieurs membres des Sociétés de Sarlat et Terrasson et Mme Stigliani, marraine de notre école, venue de Paris pour la circonstance. Cette grande dame de la musique de 27 ans a fait ses débuts musicaux à l'école de musique de Brive, à l'époque où j'étais administrateur et membre du jury.

Très jeune, à 12 ans, elle fut remarquée pour cette facilité et ce don de la musique dont elle était douée.

A l'heure actuelle, elle détient un premier prix du Conservatoire européen de Paris, un premier prix de musique de chambre, un premier prix international Debussy, etc.

Je dois dire que sa présence nous fait beaucoup plaisir, ainsi qu'à nos élèves, car plusieurs d'entre eux m'ont souvent fait la réflexion suivante : « Vous nous parlez beaucoup de la marraine de l'école, quand la verrons-nous ? »

Ceci est donc fait en ce jour et nous espérons que Mme Stigliani-Chevillon nous gratifiera la saison prochaine d'un récital de piano, à la saison touristique par exemple.

Il faut dire le résultat très positif qu'est la construction de cette belle salle, car le nombre d'élèves dépasse nos espérances. M. le Maire et son conseil municipal l'ont bien compris, ce dont nous leur sommes reconnaissants. Un grand merci également au personnel communal ayant fait les travaux.

Je dois également, au nom du conseil d'administration, remercier toutes les Industries de Montignac qui ont apporté leur obole, sans oublier le public, qui a fait des gestes magnifiques ; le dernier en date remonte à quelques mois et a doté l'école d'un magnifique piano à queue, que vous pouvez admirer dans la salle C-Stigliani.

Un grand merci à M. Gendjen, car prêter un piano à queue est une preuve au service de notre école.

Il faut dire que le manque de finances, en particulier de subventions nationales et départementales, sont ce que l'on peut appeler une amoune.

Soit dit en passant, je remercie mon ami le président Ciran, ici présent, d'avoir pu nous faire obtenir (grâce à plusieurs interventions de sa part) des instruments neufs.

En ce qui concerne le succès de notre école au festival de Saint-Pardoux-la-Rivière (24), n'oublions pas que nous le devons à nos trois professeurs, MM. Dieu, Gordeau et Hissier, qui ne négligent pas leurs heures de cours, bien au contraire.

Je dirai que deux d'entre eux sont des bénévoles, voilà donc deux exemples à féliciter pour leur dévouement à la cause de l'éducation musicale de nos enfants.

Je m'adresse à ces derniers, à leurs parents, leur demandant une assiduité au cours et répétitions, malgré un programme scolaire que nous savons chargé, car le service avec lequel vous travaillerez constamment sera pour beaucoup dans votre réussite.

Vous aimez votre école, et vous avez raison, vous comprenez les efforts de vos professeurs, cette ardeur dans le travail qu'ils vous demandent, cette discipline qu'ils vous imposent. C'est en poursuivant avec eux ce bon travail que nous continuerons le passé musical de notre ville qui est plein de gloire et que nous préparerons un avenir encore plus brillant.

N'oublions pas que le jumelage verbal qui a été créé voilà quelques temps entre Sarlat et Terrasson porte ses fruits, ce qui nous permet, et réciproquement, de présenter au public un orchestre de quarante-cinq à cinquante musiciens.

Nous faisons le vœu que la bonne harmonie qui en découle continue très longtemps.

Surtout, n'oublions pas que la musique est, à tous égards et sous toutes les formes de son expression, instrumentale ou chorale, collective ou individuelle, un élément des plus utiles de l'éducation et de la formation des hommes, des jeunes en particulier.

La recherche de l'inaccessible au travers de cette évasion a fait de la musique la compagne de la poésie et de la peinture.

Oui, comme la littérature et la peinture, la musique contribue à la transposition esthétique de notre vie quotidienne.

Elle est aussi l'instrument, au sens large, qui permet aux hommes de se retrouver au-delà de leurs divergences philosophiques et religieuses.

Quoi de plus normal si l'on songe que tout homme bien né se doit de réfléchir sur sa destinée.

Quoi de plus exaltant que l'aventure de l'homme et quelle meilleure expression peut-elle trouver que la musique qui, par la gamme de ses harmonies, de ses thèmes et de ses nuances, lui permet de traduire la réalité de son angoisse, la profondeur de ses sentiments, la maîtrise de soi et la lucidité de sa vision.

De l'opérette à l'opéra, du plain-chant à la symphonie, de la mélodie aux concerts et à la chansonnette, la musique embrasse l'ensemble des manifestations humaines parce qu'elle est la vie et qu'elle touche à la fois le cœur et la raison, les sentiments et l'esprit.

**Abonnez-vous,
faites abonner
vos sociétés !**

Recherche

Comme tous les mois, nous publions une liste d'adresses erronées ou incomplètes, en priant les abonnés concernés d'avoir la gentillesse de nous communiquer leur nouvelle adresse ou leur adresse dûment complétée.

- M. Marc BOGEY : 28, rue de l'Île-de-France, Planoise, 25000 BESANÇON.
- M. Alain BREUVARD : Résidence de l'Hôtel-de-Ville, 13, avenue Schumann, 59370 MONS-EN-BAROEUL.
- Mme CHARLOT DE MULLER : secrétaire de l'Harmonie, 6, rue Pasteur, 51000 CHALONS-SUR-MARNE.
- M. Jean-Luc COMBEAU : Vallée de la Gravière, 69110 SAINTE-FOY-LES-LYON.
- M. Jean-Michel COURTOUX : H.L.M. du Printemps, 87200 SAINT-JUNIEN.
- M. Jules DUCLAUX-MONTEIL : Sourcieux-les-Mines, 69210 L'ARBRESLE.
- M. Michel Eck : 12, avenue Florissant, 74100 ANNEMASSE.
- ECOLE D'ACCORDEONS DE LIMOGES : 4, clos de la Brigère, 87100 LIMOGES.
- LES ÉTOILES DU RAIL : 1, rue Vieille-Citadelle, 34500 BEZIERS.
- M. Bruno LETEVE : Broyes, 51120 SEZANNE.
- M. Philippe MARTIN : Z.A.C. de la Forêt, Résidence, 86100 CHATELLERAULT.
- M. Jean Menjoz : 15, rue des Sources, 25200 MONTBELIARD.
- M. Michel QUESNOY : 42, cité Jean-Werth, 59220 SENAN.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Toute la journée, des « portes ouvertes » ont permis à la population de Montignac et des environs de constater la belle réalisation qu'est cette école, un modèle du genre, et sûrement une des plus belles du département.

Espérons qu'elle servira d'exemple pour les cités qui ne font pas ce qu'elles devraient pour l'enseignement de la musique, et félicitons le président Delbonnel et ceux qui l'entourent de leur ténacité pour réussir, ainsi que la municipalité de Montignac, qui a bien fait les choses.

Saint-Médard-en-Jalles

Reprise d'activité de l'Harmonie Sainte-Cécile

Nous saluons avec plaisir la reprise de l'activité de l'Harmonie Sainte-Cécile de Saint-Médard-en-Jalles qui, depuis quelques années, était en sommeil.

Au cours d'une assemblée générale récente, le bureau suivant a été constitué :

Président : Marcel Fleurant.
Trésorier : Gérard Pinaquy.
Secrétaire : Francis Labeyrie.
Archiviste : Francis Ducos.

La direction de l'Harmonie Sainte-Cécile a été confiée à M. Jean Rosée, dont le talent et le dévouement sont bien connus.

TARN

Animation des kiosques à l'occasion de l'Année du patrimoine

L'effort accompli conjointement par le département, le conseil général, l'A.D. D.A. et les sociétés musicales du Tarn, ces dernières semaines en cette Année du patrimoine, avait un double but : animer les kiosques à musique et promouvoir cette harmonie junior du Tarn issue du stage annuel des jeunes musiciens tarnais à la base de Razlisse. A vrai dire, les quelque cinq ou six survivants de ces monuments à la gloire de la musique de l'entre-deux guerres, symboles de récréation populaire et culturelle, pourquoi pas, se contentaient de matérialiser le décor en attendant mieux. Ainsi, depuis le dimanche 13 septembre, des concerts-promenades dominicaux enchaînaient l'aubade au cœur même des villes. Ici, à Albi, par un chaud après-midi de septembre où le jardin National offrit son havre de fraîcheur. Les quelques promeneurs du dimanche goûtèrent, entre deux bruits de moteurs, quelques instants pour

s'évader sur les ailes de la musique. A Carmaux, les jeunes musiciens surent conquérir un public qui se souvenait. Ils le charmèrent et le courant passa. Enfin, vint Mazamet où les collégiens et collégiennes de l'orchestre dirigé par Noël Grand, se surpassèrent, ajoutant à leur programme initialement prévu des morceaux tels : « Caravan » (Duke Ellington), « Moonlight Serenade » (Glenn Miller) ou « Sinfonia » (J.-S. Bach-Hautvast). De Carmaux à Mazamet, où le kiosque avait été récemment restauré et repeint, les municipalités reçurent les musiciens et leurs accompagnateurs à l'occasion d'un vin d'honneur et chacun apprécia le bien-fondé et le rôle de la musique populaire dans nos collectivités. Peut-être, les organisateurs, que l'on doit féliciter, redonneront-ils l'occasion au public de nos villes et villages du Tarn de vivre à nouveau de bons moments avec cette harmonie junior de notre département.

Un ami nous a quittés



Henri Guillemain nous a quittés le 29 juillet 1980, après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de 58 ans. Il repose désormais en terre carmausine où il naquit le 15 mai 1922 ; où il vécut une vie trop courte vouée à son travail et à la musique qu'il aimait tant et qu'il marqua de sa personnalité. C'est une foule importante de parents, d'amis et de musiciens, venus de tout notre département, qui se retrouva pour lui adresser un suprême hommage, preuve de la grande sympathie qu'il avait su s'attirer. Sur tous les visages se lisaient tristesse et chagrin. Assistaient à la cérémonie de nombreuses personnalités, dont M. Noël Grand, président des Sociétés musicales du Tarn. Au moment de la séparation fut retracée la vie du disparu. Elle fut celle d'un travailleur méritant et d'un musicien dévoué, ayant pour cadre l'amour des siens, de ses amis, de la société. En 197, Henri Guillemain entre aux Houillères, entamant une carrière de mineur de fond à Carmaux, qui dura trente-cinq ans. La même année, il adhère à l'harmonie municipale. En 1942, incorporé au Vigan (30), il assurera une partie de saxophone-alto à la musique

des Chantiers de jeunesse avant de connaître, comme beaucoup, la déportation en Allemagne (S.T.O.). Dès son retour, en 1945, il reprend sa place au pupitre de saxophone de l'Harmonie carmausine. Plus tard, Henri Guillemain, afin d'assurer la continuité de la musique populaire à Carmaux, fondera la Batterie-Fanfare dont il assumait la direction jusqu'à ces derniers temps où ses forces l'abandonnèrent.

Pour nous, musiciens qui l'avons côtoyé dans tous les rassemblements, réunions, festivals, etc., apprécié pour son intelligence, sa ténacité, son esprit d'initiative, son amour des jeunes, de son prochain et de la musique, Guillemain restera l'exemple d'un défenseur sublime, dévoué et désintéressé pour notre cause. Dans la mesure où il le pouvait, il ne refusait aucun service à toutes les sociétés locales qui faisaient appel à son concours. Carmaux a perdu quelqu'un ; la musique tarnaise aussi. Nous voudrions que ces marques très nombreuses de sympathie atténuent l'immense peine de sa courageuse épouse qui, à ses côtés, le seconda dans cette tâche exaltante ; celle de ses enfants, de tous ceux que ce deuil afflige. A tous, nous renouvelons au nom de nous-mêmes, de notre Fédération du Tarn et de la C.M.F., nos condoléances émues. Voici les récompenses obtenues par Henri Guillemain : médaille d'honneur pour trente années d'activité en 1967 ; médaille d'honneur des Sociétés musicales et chorales en 1968 ; médaille du Mérite fédéral en tant qu'officier en 1978.

VAR

La Philharmonie de Bandol et le Var musical en deuil

C'est une nouvelle bien triste et incroyable qui nous parvint mardi 30 septembre lorsque nous apprenions le décès de notre collègue et ami Henri Marzo.

Parti à la pêche sur son petit bateau, comme il le faisait souvent lorsque la mer était belle, un plaisancier trouvait son corps deux heures plus tard, flottant au large du port d'Athéna : une embolie ou un malaise cardiaque l'avait terrassé et il avait basculé par-dessus bord.

Secrétaire général de la Fédération musicale du Var, secrétaire et directeur adjoint de la Philharmonie de Bandol, Henri Marzo en était aussi le clarinette solo. Du fait de ses fonctions, il était en relation avec toutes les sociétés du Var et était unanimement aimé et aussi

un professeur compétent, aimé de ses élèves comme de tous ceux qui l'approchaient ; clarinettiste remarquable, il mettait aussi son talent au service des sociétés environnantes.

Ses obsèques ont eu lieu le 2 octobre en l'église de Bandol en présence d'une assistance considérable : les représentants de la mairie, la Confédération musicale de France, représentée par M. Rose, en résidence à Hyères, tout le conseil d'administration de la Fédération du Var était présent avec son président M. Augier. Toutes les sociétés musicales de l'Ouest varois étaient représentées par leurs présidents, directeurs et les drapeaux de leurs sociétés, la musique de Hyères également, ses amis de La Crau, et nous pouvions en oublier.

La Philharmonie, renforcée par de nombreux amis, rassemblée sur le parvis de l'église, jouait la marche de Chopin à l'arrivée et à la sortie du corps.

L'office religieux s'est déroulé dans une grande émotion. Le père Roure qui officiait en présence de Mgr Verdet et du chanoine Long, soulignait en quelques mots très sincères la personnalité du défunt qui amenait tant d'amis autour de lui et de sa famille. Mais, depuis peu à Bandol, M. le curé laissait la parole à deux personnes qui le connaissaient bien pour relater les activités d'Henri Marzo sur le plan paroissial et sur le plan musical.

Au cimetière de La Garde, les amis de la fanfare Mussou avec leur drapeau ont accompagné le corps de celui qui a vécu quelques années dans le pays, jusqu'au tombeau familial. Avant la séparation finale, M. le chanoine Airale, grand ami de la famille, a, en quelques phrases émouvantes, relaté la vie d'Henri, pleine de bonté, vie d'époux et de père de famille exemplaire. Les musiciens du Var pleurent un ami, ses amis de Bandol et la Philharmonie pleurent leur collègue Henri, celui qui était l'animateur et le soutien de leur société.

A quelques jours d'intervalle, notre Fédération apprenait avec stupeur la disparition brutale d'une autre personnalité varoise : Jean Joffit, Premier Maître musicien E.R. de la Musique des équipages de la flotte de Toulon. Retraité, M. Joffit était membre actif de la musique de la Régie mixte des transports toulonnais où il excellait au pupitre de saxophone soprano. Agé de soixante-dix ans, il apportait néanmoins son concours aux formations de la périphérie toulonnaise. A défaut d'une cérémonie officielle, le défunt ayant fait don de son corps à la Faculté de médecine, notre vice-président Jean-Laurent Labedesse présentait les condoléances fédérales au fils du disparu.

Manifestations 1981

CONGRES

16-17 mai LA GRAND-COMBE (Gard)
28-27 septembre PLOBSHEIM (Bas-Rhin)

Congrès de la Fédération du Midi
Congrès de l'Association des chorales d'Alsace

M. René PORTES, 16, place Saint-Jean, 34500 BEZIERS
M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux-Mühlbach, 68000 COLMAR

CONCOURS

2 mai VIRE (Calvados)
6 mai MULHOUSE (Haut-Rhin)

Concours national toutes formations
33^e Concours de chant choral scolaire de Mulhouse

OFFICE MUNICIPAL, square de la Résistance, 14500 VIRE
M. J.-P. MOSER, 36, rue Anne-Schoen, 68200 MULHOUSE

13 mai STRASBOURG (Haut-Rhin)

33^e Concours de chant choral scolaire de Strasbourg

M. J.-L. WEBER, 3, rue de Barr, 67460 SOUFFELWEYERSHEIM

23-24 mai MONTLUÇON (Allier)
6-7 juin SAINT-ETIENNE (Loire)

Concours national pour harmonies fanfares et batteries fanfares
Concours national d'accordéons

M. Gilbert MAILLARD, 17, av. de la République, 03100 MONTLUÇON
M. Bernard ALBAYNAC, 47, rue Antoine-Durafour, 42100 SAINT-ETIENNE - Tél. (77) 25-03-47

13-14 juin LA ROCHELLE (Charente-Maritime)

Concours International Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares et groupes divers

HARMONIE MUNICIPALE, B.P. 70, 17003 LA ROCHELLE CEDEX
Tél. : (46) 41-53-80

21 juin CHIRASSIMONT (Loire)

Concours de batteries fanfares organisé pour le 50^e Anniversaire de l'Indépendante

M. Roger DEMOLIERE, chez Pirotte, 42144 CHIRASSIMONT

FESTIVALS

17 mai LA GRAND-COMBE (Gard)
17 mai COLMAR (Haut-Rhin)

Festival de musique
9^e Festival de chant choral de la Jeunesse de Colmar et environs

Mairie de la Grand-Combe 30110
M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux-Mühlbach, 68000 COLMAR

17 mai VILLERS (Loire)
20 mai HAGUENAU (Bas-Rhin)

Festival de musique
Festival de chant choral de la Jeunesse de Haguenau et environs

M. André DENIS, président, Villers, 42460 CUINZIER
M. Marcel FENNINGER, Maison de la culture, 67500 HAGUENAU

23 mai STRASBOURG (Bas-Rhin)
24 mai SOMMEDIÈVE (Meuse)

3^e Animation de chant choral de Strasbourg
Festival international de musique populaire

M. Gérard FOLTZ, 3, rue du Falkenstein, 67800 BISCHHEIM
M. Robert BONNE, 2, rue du Parc, Sommedieue, 53320 DIEUE-SUR-MEUSE

23-24 mai MONTLUÇON (Allier)

Festival de musique - Fête fédérale de la F.S.M. du Centre

M. Gilbert MAILLARD, 17, av. de la République, 03100 MONTLUÇON

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateau-mouche, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 167 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. : 563-83-37

EDITIONS ROBERT MARTIN

106, grande rue de la Coupée - B.P. 502 - 71009 MACON CEDEX

☎ (85) 34-46-81

Nous indiquons ci-dessous quelques modèles d'instruments de musique des grandes marques françaises que, sauf rares exceptions, nous pouvons fournir sans délai :

TROMPETTES D'HARMONIE ut et sib.

	Argenté	Verni
Couesnon « Monopole » réf. 95	2.745,00 F	2.340,00 F
Courtois « Gaudet Junior » réf. 411	1.850,00 F	1.600,00 F
Courtois c 123	2.590,00 F	2.260,00 F
Courtois 216 ml, coulisse d'accord sib	3.805,00 F	3.370,00 F
Selmer c 700	3.365,00 F	3.065,00 F

TROMPETTES sib aigu, 4 pistons

Courtois 120, allonge de la	3.625,00 F	3.240,00 F
Selmer 360b4, allonge de la	3.400,00 F	3.100,00 F

CORNETS sib

Courtois 103, modèle anglais	3.015,00 F	2.745,00 F
Selmer 353c ut avec échelle de sib	3.450,00 F	3.150,00 F

BUGLES sib

Couesnon 145, modèle américain	2.835,00 F	2.430,00 F
Courtois 157, nouveau modèle	2.670,00 F	2.250,00 F
Selmer 370 grosse perce	3.300,00 F	3.000,00 F

CORS D'HARMONIE

Courtois 185a, à palettes, fa et sib	7.700,00 F	7.000,00 F
Selmer 396, à pistons, fa et sib	8.995,00 F	8.195,00 F

TROMBONES A COULISSE

Courtois 149, grosse perce	2.530,00 F	2.100,00 F
Courtois 150, grosse perce	2.945,00 F	2.500,00 F
Selmer m40, grosse perce	2.935,00 F	2.585,00 F
Selmer L44, très grosse perce	2.935,00 F	2.585,00 F

SAXOPHONES SOPRANO sib

Buffet-Crampon 2122, fa dièse aigu, en étui	6.275,00 F	5.575,00 F
Selmer 87b Mark VI, sans fa dièse	5.325,00 F	4.665,00 F

SAXOPHONES ALTO mib

Buffet-Crampon 2522, fa dièse aigu, en étui	6.060,00 F	5.210,00 F
Selmer 90, Mark VII, fa dièse aigu	5.525,00 F	4.590,00 F

SAXOPHONES TENOR sib

Buffet-Crampon 2152, fa dièse aigu, en étui	7.475,00 F	5.875,00 F
Selmer 93, Mark VII, fa dièse aigu	6.115,00 F	5.025,00 F

CLARINETTES

	mécan. nickelé	mécan. argenté
Buffet-Crampon 1112 rc, en étui	3.420,00 F	3.695,00 F
Buffet-Crampon 1107 rc prestige, en étui		6.435,00 F
Buffet-Crampon 1132 bc 20, en étui	2.975,00 F	3.250,00 F
Leblanc 176		2.865,00 F
Noblet 45 Artiste	1.590,00 F	
Selmer 901 Série 9	2.725,00 F	2.975,00 F
Selmer 101 s Série 10 s	2.850,00 F	3.100,00 F

PETITES FLUTES ut ou réb métal argenté, en étui (préciser la tonalité)

Leblanc 260, à plateaux	3.635,00 F
Noblet 75, à plateaux	2.095,00 F
Selmer 63 a, à plateaux, tête argent	5.250,00 F

GRANDES FLUTES ut, métal argenté, en étui

Leblanc 250 tube argent, plateaux pleins	8.085,00 F
Leblanc 255 tube argent, plateaux creux	8.085,00 F
Noblet 172 Artiste, plateaux pleins	2.090,00 F
Noblet 173 Artiste, plateaux creux	2.120,00 F
Selmer 63, plateaux creux, tête argent	6.500,00 F
Selmer 63b, plateaux pleins, tête argent	6.500,00 F

HAUTBOIS, en étui

Buffet-Crampon 3011, conservatoire, à plateaux	8.625,00 F
Rigoutat « riec », à plateaux	4.790,00 F
Rigoutat conservatoire, à plateaux	8.030,00 F
Selmer 39, conservatoire, à plateaux	8.950,00 F

BASSONS, en étui

Buffet-Crampon 5011, Conservatoire, 35 l	13.980,00 F
Buffet-Crampon 5013 rc Conservatoire	15.515,00 F
Selmer Conservatoire, « système français »	13.250,00 F

INSTRUMENTS DE SONNERIE ET BATTERIE

Clairons depuis 306,00 F. — Trompettes de cavalerie depuis 406,00 F. — Trompes mib, depuis 750,00 F. — Trompes de vénerie en ré, modèle léger, depuis 2.775,00 F. — Tambours depuis 790,00 F. — Tambours Napoléon depuis 1.180,00 F. — Caisses claires depuis 910,00 F. — Grosses caisses depuis 1.330,00 F. — Cymbales depuis 145,00 F la paire.

Chefs de musique, professeurs de musique, consultez notre catalogue illustré 1980-81 de 132 pages. Vous y trouverez un choix complet d'instruments de toutes marques françaises et étrangères aux meilleurs prix actuels. Si vous n'avez pas reçu ce catalogue, paru récemment, veuillez nous le réclamer en nous indiquant d'une façon précise votre adresse et vos fonctions exactes.

STOCKS IMPORTANTS

LIVRAISONS RAPIDES

Les Editions Robert MARTIN

106, grande rue de la Coupée
71009 MACON CEDEX

fournissent les morceaux imposés dans
les examens de la C.M.F.

Le diplôme d'aptitude pour l'animation des sociétés musicales

• Suite de la première page

Il suffisait de traverser une nouvelle fois la Seine pour assister à un autre concert, celui que donnait l'Orchestre de chambre de Rouen, et Jean-Claude Bernède, dans la chapelle du lycée Cornille, avec le concours de Marie-Claire Jamet, harpe, et de Christian Lardé, flûte.

Une force

Sans aucun doute, la Confédération musicale de France constitue une force dans notre pays, d'abord par le nombre des adhérents — ceux-ci dépassent largement le million. Certaines sociétés végètent, qui n'ont pas voulu s'adapter au goût moderne. Mais ces sociétés sont rares. Il suffit de citer les fédérations très prospères du Midi, du Nord, de Normandie, d'Alsace, pour avoir une preuve de la vitalité de l'ensemble de la C.M.F.

La première idée de fédération musicale est née en Eure-et-Loir, en 1890, sous l'impulsion de Emile Clergue, puis, faisant tache d'huile, le Nord et la Normandie, puis d'autres fédérations ont adhéré peu à peu à la Confédération, créée en 1906, sous le régime de la loi de 1901. Actuellement, celle-ci groupe 49 fédérations plus ou moins grandes, dont la dernière en date est celle de la Guadeloupe. Parmi les personnalités qui ont animé

ce mouvement d'éducation populaire, il convient de citer les noms du Rouennais Robert Bréart, président de l'Ordre des musiciens et conseiller technique auprès de la C.M.F., et surtout de Albert Ehrmann, qui a donné de nouvelles structures, un programme d'éducation musicale, en accord avec les fédérations, et acheté l'école Pierre-Larousse, à Toucy, dans l'Yonne, devenue le Centre national Albert-Ehrmann.

André Ameller tient les rênes de la C.M.F. depuis 1975 et se montre satisfait de sa bonne marche. Toutefois, il regrette que certains de ses collègues, directeurs de conservatoires, ne comprennent pas le rôle qu'ils ont à jouer dans l'éducation et la vie des sociétés musicales populaires. Ce n'est pas le cas des départements normands. Les directeurs des conservatoires régionaux de Rouen et de Caen assistaient à ce congrès, Jean-Claude Bernède, directeur de l'Orchestre de chambre de Rouen, ainsi que les élus (Mlle Folie représentant le maire Rouen, MM. Benoist et Huguerre, adjoints et conseillers généraux) ont montré tout l'intérêt qu'ils portaient à la Confédération musicale de France, au cours du congrès dans la cité normande.

Christian GOUBAULT

NOUS vous rappelons que la cotisation passe à 60 F et le prix de l'abonnement à 30 F. Nous vous rappelons également que les cotisations doivent être réglées avant le 1^{er} mars 1981, afin que puissent valablement voter les fédérations en règle avec la C.M.F.

D'autre part, nous nous sommes aperçus qu'il y avait une différence entre le nombre de sociétés déclarées par certaines fédérations sur leurs feuilles de renseignements, et le nombre de sociétés figurant au fichier. Nous vous demandons de bien vouloir régulariser cette situation afin que nous connaissions, et ce dans votre intérêt, le nombre exact de vos sociétés.

Votre journal
est le journal
officiel de la
Confédération
Musicale de
France.

Nous vous rappelons que vous pouvez vous procurer le journal de la Confédération Musicale de France au détail, en vous adressant au siège de la C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 PARIS. Le prix du numéro est de 5 F. Nous vous précisons que la réserve de journaux 6 mois de février 1980 est épuisée.

journal de la
Confédération
Musicale de France

Directeur-Gérant :
M. André AMELLER

Abonnement (10 numéros)
du 1^{er} janvier au 31 décembre
Le numéro : 5 F.

FRANCE 1 an 30 F
ETRANGER 1 an 75 F

Compte Chèque Postal
46.36.65 @ PARIS

CONFEDERATION MUSICALE
DE FRANCE

121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

DIX NUMEROS PAR AN :
Janvier, Février, Mars, Avril,
Mai, Juin-Juillet,
Août-Septembre, Octobre,
Novembre, Décembre

IMPRIMERIE
LES MANCHES DE FRANCE
44, rue de l'Ermitage
75020 PARIS
Tél. : 306-44-88